



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
31 mai 2009  
Français  
Original: anglais

---

### Organe subsidiaire de mise en œuvre

#### Trentième session

Bonn, 1<sup>er</sup>-10 juin 2009

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

#### Renforcement des capacités au titre de la Convention

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

#### Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto

### **Analyse des progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement et de son efficacité pour en faciliter le deuxième examen approfondi**

#### Note du secrétariat\*

##### *Résumé*

La présente note analyse les activités de renforcement des capacités exécutées dans les pays en développement, sur la base des informations et observations communiquées par les Parties, des documents établis par le secrétariat, de divers rapports d'évaluation et de rapports du Fonds mondial pour l'environnement et d'organisations bilatérales et multilatérales. Elle donne aussi un aperçu des enseignements tirés de l'exécution d'activités et de programmes de renforcement des capacités et expose les conclusions clés que les Parties souhaiteront peut-être prendre en considération à l'occasion du deuxième examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement.

---

\* Le présent document a été soumis tardivement car il a nécessité de longues consultations.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat et portée des travaux .....	1	4
II. Rappel des faits concernant le cadre pour le renforcement des capacités et son premier examen approfondi .....	2	4
III. Méthodologie .....	3–9	5
IV. Besoins et lacunes en matière de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques .....	10–25	7
A. Résumé des besoins et des lacunes en matière de renforcement des capacités .....	10–20	7
B. Analyse et conclusions .....	21–25	11
V. Aide apportée au renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques .....	26–27	12
A. Efforts déployés au niveau multilatéral compte tenu de la décision 2/CP.7 et des besoins et priorités des pays en matière de renforcement des capacités .....	28–78	13
B. Appui des donateurs aux activités relatives au cadre pour le renforcement des capacités .....	79	25
C. Activités de collaboration des Parties non visées à l'annexe I de la Convention à l'appui du cadre pour le renforcement des capacités .....	80	25
D. Attention accordée aux besoins et priorités précédemment recensés en matière de renforcement des capacités .....	81–83	25
E. Analyse et conclusions .....	84–87	26
VI. Facteurs et contraintes liés à l'aide apportée au renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques .....	88–	27
A. Résumé des facteurs et des contraintes .....	88–94	27
B. Analyse et conclusions .....	95–96	28
VIII. Résultats et impacts des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques .....	97–111	29
A. Résultats du renforcement des capacités aux niveaux systémique, institutionnel et individuel .....	98–104	29
B. Facteurs et conditions d'une exécution efficace des activités de renforcement des capacités .....	105–111	31
VIII. Ressources: disponibilité, accessibilité et utilisation efficace .....	112–137	32
A. Disponibilité des ressources .....	112–117	32
B. Utilisation efficace des ressources .....	118–127	33
C. Accessibilité des ressources .....	128–134	36
D. Conclusions .....	135–137	37

IX.	Pérennité des résultats du renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques .....	138–169	38
A.	Facteurs clefs influant sur la pérennité .....	140–153	38
B.	Conditions propres à accroître la pérennité des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques .....	154–167	40
C.	Analyse et conclusions .....	168–169	42
X.	Suivi et évaluation des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques .....	170–174	43
A.	Résumé succinct des progrès récemment accomplis dans la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation.....	170–171	43
B.	Prochaines étapes de la mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation .....	172–174	44
XI.	Enseignements tirés .....	175–185	45
XII.	Principales constatations et conclusions .....	186–194	48
Annexes			
I.	Terms of reference for the second comprehensive review of the implementation of the framework for capacity-building in developing countries .....		50
II.	Synthesis of the first comprehensive review of the implementation of the capacity-building framework .....		52
III.	Objective and scope of capacity-building within the framework of decision 2/CP.7 .....		54
IV.	Decision 2/CP.10: Key factors that should be taken into account and could assist in the further implementation of decision 2/CP.7 .....		56
V.	Decision 29/CMP.1: Priority areas of capacity-building relating to participation in project activities under the clean development mechanism .....		57
VI.	Summary of past and current capacity-building needs and priorities .....		58
VII.	Examples of activities implemented by the secretariat in support of the implementation of the capacity-building framework .....		62
VIII.	Examples of climate change capacity-building activities supported by multilateral organizations.....		63
IX.	Examples of capacity-building activities funded and supported by Parties included in Annex II to the Convention.....		65
X.	Coverage of the priorities of the capacity-building framework under the Convention.....		68
XI.	Coverage of the priorities of the capacity-building framework under the Kyoto Protocol .....		71
XII.	Capacity-building activities in developing countries by level of implementation .....		72
XIII.	Results of the national capacity self-assessment programme.....		73
XIV.	Highlights of the World Bank Carbon Finance Assist programme 2007–2008.....		75
XV.	Examples of results of capacity-building in developing countries.....		76
XVI.	A sample of sources and amounts of funding for climate change capacity-building activities.....		78
XVII.	Bibliography .....		83

## I. Mandat et portée des travaux

1. La décision 2/CP.7 des Accords de Marrakech a pour objet de renforcer les capacités des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I). À la suite de cette décision, la Conférence des Parties, dans sa décision 2/CP.10, a décidé d'entreprendre un deuxième examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement (ci-après dénommé le cadre pour le renforcement des capacités), portant sur la période 2004-2009, en vue d'achever cet examen à sa quinzième session<sup>1</sup>. La présente note du secrétariat consacrée aux progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités et à son efficacité pour en faciliter le deuxième examen approfondi a été établie à l'intention de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) pour qu'il l'examine à sa trentième session.

## II. Rappel des faits concernant le cadre pour le renforcement des capacités et son premier examen approfondi

2. On trouvera dans l'encadré 1 ci-dessous un bref aperçu des dispositions antérieures prises afin de mettre en œuvre et d'examiner le cadre pour le renforcement des capacités conformément à la décision 2/CP.7.

Encadré 1

### Rappel des faits concernant le cadre pour le renforcement des capacités

**Novembre 2001 – décision 2/CP.7** (Accords de Marrakech): Adoption du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement établi en vertu de la décision 2/CP.7 (ci-après dénommé le cadre pour le renforcement des capacités) en vue d'appuyer la mise en œuvre de la Convention dans les pays en développement. Ce cadre était destiné à guider les activités du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres organismes de financement visant à renforcer les capacités dans le domaine des changements climatiques. L'éventail initial des besoins de renforcement des capacités dans les pays en développement et les domaines d'intervention à prévoir ont été définis dans la décision 10/CP.5, dans la compilation-synthèse établie par le secrétariat<sup>a</sup> et dans les observations communiquées par les Parties et les organisations intergouvernementales<sup>b</sup>.

**Décembre 2003 – décision 4/CP.9:** La Conférence des Parties a décidé que le FEM, en temps qu'entité chargée d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier, devait continuer à fournir un appui financier aux Parties non visées à l'annexe I de la Convention, conformément à la décision 6/CP.7, aux fins de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités, et tenir compte de ce cadre dans ses activités de suivi.

**Décembre 2003 – décision 9/CP.9:** La Conférence des Parties a prié le secrétariat d'établir un document, accompagné d'appendices techniques, sur l'éventail et l'efficacité des activités de renforcement des capacités entreprises dans les pays en développement en vue de l'application de la décision 2/CP.7. Ce document décrit les résultats et l'impact des activités de renforcement des capacités, de même que les leçons tirées, les succès remportés et les problèmes rencontrés dans leur exécution<sup>c</sup>. On trouvera dans l'annexe II de la présente note une brève synthèse des conclusions et recommandations qui y sont formulées.

<sup>1</sup> Le mandat du deuxième examen approfondi, qui figure dans le document FCCC/SBI/2008/2, est également reproduit à l'annexe I de la présente note.

**Décembre 2004 – décision 2/CP.10:** Les recommandations issues du premier examen approfondi du cadre pour le renforcement des capacités ont été examinées à la dixième session de la Conférence des Parties; par la décision 2/CP.10, les Parties ont décidé que l'éventail des besoins en matière de renforcement des capacités, tel que présenté dans le cadre pour le renforcement des capacités, restait valable. Les Parties ont également retenu neuf facteurs clefs<sup>d</sup> qui pouvaient aider à poursuivre l'application de la décision 2/CP.7.

**Décembre 2005 – décision 29/CMP.1:** La Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto a décidé que le cadre pour le renforcement des capacités adopté dans la décision 2/CP.7 était applicable à la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et a recensé des domaines prioritaires devant permettre aux pays en développement de participer plus efficacement à des activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre<sup>e</sup>.

**Novembre 2006 – décision 4/CP.12:** Pour suivre régulièrement la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités conformément aux décisions 2/CP.7 et 2/CP.10, la Conférence des Parties a décidé que le secrétariat établirait un rapport de synthèse, conformément à la décision 2/CP.7, en utilisant les informations contenues dans les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation, les évaluations des besoins technologiques et l'auto-évaluation nationale des capacités. Comme suite aux décisions 2/CP.7 et 4/CP.12, le secrétariat a établi chaque année un rapport de synthèse sur la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités.

**Décembre 2007:** À la treizième session de la Conférence des Parties, les Parties ont adopté le Plan d'action de Bali (décision 1/CP.13) et ont décidé de lancer un vaste processus pour permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme. Elles ont également décidé qu'un Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention s'acquitterait de ces travaux, qui doivent être menés à bien, en 2009. En janvier 2009, le secrétariat a publié un rapport sur les idées et les propositions relatives au paragraphe 1 du Plan d'action de Bali présentées par les Parties dans le cadre du processus susmentionné<sup>f</sup>. Ce rapport recensait toutes sortes d'idées et de besoins de renforcement des capacités visant à développer l'action engagée dans les domaines de l'atténuation, de l'adaptation et du transfert de technologies dans les pays en développement.

<sup>a</sup> FCCC/SB/2000/INF.1.

<sup>b</sup> FCCC/SB/2000/INF.6, FCCC/SB/2000/INF.7, FCCC/SB/2000/INF.8 et FCCC/SB/2000/INF.9.

<sup>c</sup> FCCC/SBI/2004/9.

<sup>d</sup> Voir l'annexe IV pour les neuf facteurs clefs identifiés dans la décision 2/CP.10.

<sup>e</sup> Voir l'annexe V pour ces domaines prioritaires.

<sup>f</sup> FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1.

### III. Méthodologie

3. Les méthodes appliquées dans l'élaboration de la présente note sont décrites ci-dessous aux paragraphes 4 à 9.

4. Les principaux documents recensés dans le mandat figurant dans le document FCCC/SBI/2008/2 ont été passés en revue. Sur la base de ce tri, un cadre détaillé pour l'analyse systématique de ces documents a été établi.

5. Des enquêtes et des entretiens ont été réalisés afin de rassembler les renseignements les plus récents sur les activités de renforcement des capacités exécutées au titre de la Convention. Une liste des personnes à interroger a été établie, de même que des questionnaires personnalisés d'enquête/entretien (un questionnaire pour les Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I) et un autre pour les Parties visées à l'annexe II de la Convention (Parties visées à l'annexe II) et les donateurs), après quoi il a été procédé aux enquêtes/entretiens en question. Au total, 44 Parties non visées à l'annexe I (19 d'Afrique, 15 d'Amérique latine et des Caraïbes, 6 d'Asie, 3 d'Europe orientale et 1 d'Océanie) ont répondu au questionnaire; deux Parties visées à l'annexe II et quatre organisations multilatérales ont également répondu. Cependant, les résultats des enquêtes et des entretiens ne sauraient être considérés comme reflétant les vues de l'ensemble des Parties; ils font plutôt apparaître certains des enseignements à retenir et des principaux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités.

6. La documentation a fait l'objet d'un examen approfondi, notamment les informations nationales jugées pertinentes par le secrétariat ou d'autres parties prenantes. Cette documentation comprenait:

a) Les documents établis par le secrétariat depuis le premier examen approfondi de 2004, les informations pertinentes fournies par les Parties depuis cette date, diverses décisions de la Conférence des Parties, dont les décisions 2/CP.7, 4/CP.9, 2/CP.10 et 4/CP.12, et les décisions de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto, dont les décisions 29/CMP.1 et 6/CMP.2, concernant le renforcement des capacités dans les pays en développement;

b) Les communications nationales les plus récentes de certaines des Parties visées à l'annexe II et des Parties non visées à l'annexe I;

c) Des documents sur les activités de renforcement des capacités passées et en cours, notamment les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA), les stratégies de réduction de la pauvreté et les auto-évaluations nationales des capacités, achevés après l'établissement des rapports de synthèse publiés sous les cotes FCCC/SBI/2007/25 et FCCC/SBI/2008/11;

d) Les publications, bases de données et rapports internationaux pertinents du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de ses agents et organismes d'exécution, d'organisations bilatérales et multilatérales, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales (ONG) et de centres de recherche;

e) Le document technique sur l'éventail et l'efficacité des activités de renforcement des capacités dans les pays en développement se rapportant à la décision 2/CP.7<sup>2</sup> et le document technique sur les méthodes applicables au suivi et à l'évaluation du renforcement des capacités à différents niveaux<sup>3</sup>;

f) La note du Président sur les idées et propositions relatives au paragraphe 1 du Plan d'action de Bali<sup>4</sup>.

7. On trouvera à l'annexe XVII une liste complète des documents passés en revue.

8. Pour simplifier l'analyse et permettre la comparaison avec le premier examen approfondi, la présente note envisage le renforcement des capacités en fonction de trois niveaux d'intervention, à savoir les niveaux systémique, institutionnel et individuel (comme

<sup>2</sup> FCCC/TP/2004/1.

<sup>3</sup> FCCC/TP/2008/5.

<sup>4</sup> FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1.

dans le premier examen de 2004). Ainsi qu'il ressort de l'analyse de la documentation considérée, ces catégories restent pertinentes et constituent la base retenue par le FEM, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour l'examen des questions de renforcement des capacités. Ainsi qu'il ressort des renseignements fournis par les Parties, les activités de renforcement des capacités ont du reste bénéficié d'un soutien à ces trois niveaux d'intervention<sup>5</sup>.

9. Le niveau systémique est celui qui permet de créer des conditions propices, à savoir le cadre directif global (économique et réglementaire) et le cadre de responsabilités dans lesquels s'inscrit l'action des institutions et des particuliers. À ce niveau, l'instauration de relations et d'une interaction entre institutions, de caractère tant formel qu'informel, est également une forme de renforcement des capacités. Au niveau institutionnel, le renforcement des capacités a pour objet de développer les institutions et les organisations compétentes, qu'il s'agisse de leur mission, de leur mandat, de leur culture, de leurs structures, de leurs compétences, de leur mode de fonctionnement, de leurs ressources humaines, financières et en matière d'information, ou de leur infrastructure. Enfin, le renforcement des capacités au niveau individuel consiste à développer les compétences et les expériences personnelles, à constituer des réseaux personnels et à améliorer le sens des responsabilités et la motivation des agents nationaux chargés des questions liées au changement climatique<sup>6</sup>.

#### **IV. Besoins et lacunes en matière de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques**

##### **A. Résumé des besoins et des lacunes en matière de renforcement des capacités**

10. Un tableau récapitulant les priorités et besoins actuels des pays en développement et les comparant avec ceux qui étaient recensés dans le premier examen approfondi est présenté à l'annexe VI. Ces besoins et ces priorités ont été identifiés dans:

- a) Les rapports de synthèse sur la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités, dont il est question ci-dessus au paragraphe 6 c);
- b) Les communications nationales, les PANA et les auto-évaluations nationales des capacités établis après 2007;
- c) Les informations et observations communiquées par les Parties;
- d) Les entretiens et les enquêtes réalisés aux fins de l'établissement de la présente note.

11. En 2004, l'examen de l'éventail et de l'efficacité des activités de renforcement des capacités menées dans les pays en développement en vue de l'application de la décision 2/CP.7 a montré que les divers besoins mis en évidence dans le cadre pour le renforcement des capacités restaient d'actualité et correspondaient à ceux exprimés par les pays en développement à l'occasion de différentes évaluations<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> FCCC/SBI/2008/11, par. 14.

<sup>6</sup> FCCC/SBI/2004/9.

<sup>7</sup> Voir l'annexe II pour une brève synthèse du rapport de 2004 sur le premier examen approfondi.

12. Depuis 2002, compte tenu des résultats de l'Initiative pour le développement des capacités lancée par le FEM, le Conseil du FEM a approuvé une approche stratégique visant à améliorer le renforcement des capacités, dont l'auto-évaluation nationale des capacités est une des quatre modalités, et a apporté son appui à la réalisation de ces auto-évaluations par l'intermédiaire du PNUD et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les auto-évaluations nationales des capacités avaient pour objet, entre autres, de guider les initiatives ultérieures de renforcement des capacités dans le cadre des projets ordinaires du FEM<sup>8</sup>. Les résultats des auto-évaluations nationales reçus depuis 2004 montrent bien que les besoins de renforcement des capacités liés à la mise en œuvre de la Convention sont à la fois multisectoriels, variés et propres à chaque pays. En outre, ces auto-évaluations fournissent aux pays en développement un moyen des plus utiles de déterminer leurs besoins et leurs priorités en matière de renforcement des capacités, en constituant une base pour un appui ciblé qui leur permettra d'être mieux à même de mettre en œuvre la Convention.

13. Les PANA sont une source d'information sur les besoins des pays les moins avancés (PMA) dans le domaine des changements climatiques et, plus concrètement, dans celui de l'adaptation aux conséquences de ces changements. Les PANA présentés confirment les besoins de renforcement des capacités des PMA à cet égard, qui ont été mis en évidence dans le cadre pour le renforcement des capacités. Certains des besoins les plus fréquemment cités dans les PANA sont les suivants:

- a) Capacité d'évaluer les coûts économiques des mesures d'adaptation et d'intégrer ces mesures dans les plans et programmes de développement aux niveaux sectoriel, infranational et national;
- b) Appui aux institutions en vue de coordonner la planification et la mise en œuvre des mesures d'adaptation;
- c) Capacité d'élaborer des propositions de financement pour des projets et des projets pilotes;
- d) Amélioration des compétences institutionnelles, techniques et individuelles nécessaires aux évaluations de la vulnérabilité;
- e) Amélioration des capacités de recherche sur l'adaptation aux niveaux international, régional et national et création de centres d'appui technique pour des mesures concrètes d'adaptation.

14. S'agissant des besoins des Parties en matière de transfert de technologies, compte tenu de la décision 2/CP.4, le FEM fournit un financement aux fins d'évaluations des besoins technologiques dans le cadre des communications nationales. Ces évaluations mettent en évidence les besoins technologiques prioritaires recensés par les Parties tant pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) que pour s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques en améliorant leur résilience.

15. En juillet 2008, la Banque mondiale a rendu public son cadre d'action stratégique concernant les changements climatiques et le développement. S'agissant du renforcement des capacités en matière de changements climatiques, elle a mis en évidence les cinq domaines qui font l'objet d'une demande des pays en développement et qui correspondent aux besoins identifiés dans le cadre pour le renforcement des capacités. Ces cinq domaines sont les suivants:

---

<sup>8</sup> Voir le chapitre V pour de plus amples renseignements sur le processus d'auto-évaluation nationale des capacités, ses résultats et les orientations données.



- a) Sensibilisation aux effets des changements climatiques: mieux comprendre en quoi ceux-ci nuisent au développement;
- b) Partage des connaissances sur les politiques, les bonnes pratiques et les stratégies économiquement rationnelles d'atténuation et d'adaptation;
- c) Connaissance des diverses sources de financement (prêts et dons offerts par tous les organismes de développement et mécanismes du marché) et capacité d'en tirer parti d'une manière économiquement rationnelle;
- d) Compétences nécessaires pour intégrer des considérations liées aux changements climatiques dans l'analyse des politiques, les stratégies sectorielles et les programmes de développement aux niveaux infranational et local;
- e) Perfectionnement des compétences du personnel d'encadrement et appui aux réseaux extérieurs.

16. En 2007 et 2008, le secrétariat a élaboré à l'intention du SBI les rapports de synthèse sur la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités<sup>9</sup>. Ceux-ci étaient fondés sur les observations communiquées par les Parties ainsi que sur les données figurant dans les communications nationales, les PANA, les évaluations des besoins technologiques et les auto-évaluations nationales des capacités. Ainsi qu'il ressort de ces rapports, le cadre pour le renforcement des capacités est mis en œuvre dans de nombreux pays en développement et les programmes correspondants concernent les 15 types de besoins identifiés dans ce cadre. Cependant, d'importantes lacunes subsistent, auxquelles il convient de remédier.

17. Compte tenu des dispositions du paragraphe 1 du Plan d'action de Bali (décision 1/CP.13), le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) mène depuis 2007 un processus ayant pour objet de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme. En janvier 2009, son président a établi une note sur les idées et propositions relatives au paragraphe 1 du Plan d'action de Bali, fondée sur les observations émanant des Parties<sup>10</sup>. Cette note mettait en évidence une profusion d'idées et de besoins concernant le renforcement des capacités en matière d'atténuation, d'adaptation et de transfert de technologies. Ces besoins correspondent pour l'essentiel à ceux qui ont été identifiés dans le cadre pour le renforcement des capacités. Cependant, quelques éléments nouveaux apparaissent également, concernant notamment des mécanismes récemment mis en place ou en cours d'examen, dont l'initiative relative à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (programme REDD). Parmi les nouveaux besoins recensés, il convient de mentionner la capacité de définir et d'adopter des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN), la fourniture de technologies, de moyens de financement et d'un appui au renforcement des capacités pour permettre aux pays en développement de réduire les émissions de GES, la capacité de surveiller et de notifier les stocks de carbone et de mettre en œuvre la politique REDD, le renforcement des moyens institutionnels et individuels et la mise en place de comités chargés des questions d'adaptation pour mettre en œuvre des programmes dans ce domaine.

18. En 2005, par sa décision 2/CP.11, la Conférence des Parties a adopté le programme de travail quinquennal de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements<sup>11</sup>. En 2008, le SBSTA a produit un résumé des résultats de la mise en

<sup>9</sup> FCCC/SBI/2007/25 et FCCC/SBI/2008/11.

<sup>10</sup> FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1.

<sup>11</sup> Décision 2/CP.11.

œuvre de ce programme de travail (appelé le programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements) pour la période allant jusqu'à sa vingt-huitième session<sup>12</sup>. Dans ce rapport, le SBSTA a recensé des lacunes et des besoins précis dans les neuf domaines d'activité définis dans le programme de travail de Nairobi. Les besoins identifiés correspondent à ceux qui ont été énumérés par les personnes ayant participé à l'enquête, qu'il s'agisse de l'évaluation de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation, ou du renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre de telles mesures. Concrètement, pour satisfaire ces besoins, il faudrait:

- a) Améliorer l'accès à des données suffisantes, des informations appropriées et des directives sur les méthodes et outils disponibles;
- b) Accorder une aide pour la collecte de données et la récupération des données historiques;
- c) Améliorer les observations systématiques et les systèmes de surveillance permettant de comprendre l'impact des changements climatiques;
- d) Intégrer davantage la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques et plans nationaux de développement durable;
- e) S'assurer de la disponibilité et de l'accessibilité d'informations socioéconomiques de qualité;
- f) Mobiliser les moyens humains, techniques et institutionnels voulus pour diffuser et employer les technologies.

19. En vue d'associer étroitement les pays en développement au processus découlant du Protocole de Kyoto, le PNUD, le PNUE, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD) et le secrétariat de la Convention ont lancé le Cadre de Nairobi<sup>13</sup>, l'objectif étant d'aider les pays en développement, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne, à participer davantage au mécanisme pour un développement propre (MDP). Le Cadre de Nairobi est conçu de façon à rendre les pays en développement mieux à même de recenser des activités de projet susceptibles d'être entreprises au titre du MDP et d'attirer les investissements requis. La plupart des besoins actuels de renforcement des capacités des pays en développement concernant leur participation au processus du Protocole de Kyoto sont identiques à ceux qui étaient définis dans la décision 29/CMP.1<sup>14</sup>:

- a) Renforcer la capacité de formuler des politiques d'atténuation et de réglementation pour guider l'élaboration de projets à entreprendre au titre du MDP;
- b) Créer et renforcer des autorités nationales spécifiques;
- c) Accroître la sensibilisation, la formation et les liens en vue du perfectionnement des compétences en rapport avec le cycle de projet au titre du MDP;
- d) Appuyer et faciliter la communication, la coopération et les liens entre autorités nationales désignées dans les pays en développement et le Conseil exécutif du MDP;
- e) Soutenir une plus large participation au MDP;
- f) Prévoir des activités de formation, des études de marché concernant le MDP et l'organisation de forums;

<sup>12</sup> FCCC/SBSTA/2008/12.

<sup>13</sup> [http://cdm.unfccc.int/Nairobi\\_Framework/index.html](http://cdm.unfccc.int/Nairobi_Framework/index.html).

<sup>14</sup> Voir l'annexe V.

g) Fournir des produits fondés sur le savoir et des biens publics utiles aux concepteurs de projets au titre du MDP, tels que le calcul de coefficients d'émission nationaux par maille, des études exploratoires sectorielles des possibilités offertes par le MDP et la mise au point de méthodes aux fins du MDP. Le projet PNUD-PNUE de développement des capacités au titre du MDP réalisé en Afrique australe et orientale a produit par exemple un large éventail de matériaux de ce type.

20. Parmi les autres sources d'information sur les besoins des pays en développement, il convient de mentionner les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Dans ces documents, les pays en développement exposent leurs priorités et leurs besoins de développement les plus pressants. En mars 2008, plus de 70 DSRP achevés avaient été communiqués au Conseil d'administration du Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, de même qu'une cinquantaine de DSRP préliminaires ou provisoires. Cependant, dans les DSRP, les pays ont recensé les besoins et priorités de renforcement des capacités dans le cadre général du développement durable et non pas dans l'optique plus concrète des changements climatiques. Il s'agit dans bon nombre de cas de besoins systémiques, institutionnels et individuels ayant trait à la bonne gouvernance, au fonctionnement des institutions et au capital humain. Même si bon nombre de Parties font part de leur intention de participer à la mise en œuvre de la Convention, quelques-unes seulement considèrent le renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques comme un besoin impérieux.

## B. Analyse et conclusions

21. Ainsi qu'il ressort à la fois des divers dossiers communiqués par les pays en développement (communications nationales, auto-évaluations nationales des capacités, PANA, etc.), de publications et des entretiens réalisés, les besoins de renforcement des capacités recensés par ces pays sont multiples et variés. L'éventail des besoins identifiés dans le cadre pour le renforcement des capacités demeure valable et correspond aux besoins exprimés par les pays dans les différentes évaluations. Globalement, rien n'indique à ce stade que les besoins de renforcement des capacités des pays concernant la mise en œuvre de la Convention aient beaucoup changé depuis le précédent examen de 2004. Ces besoins concernent notamment: le *renforcement des capacités systémiques*, en particulier l'aide à l'élaboration de politiques et de programmes relatifs aux changements climatiques, et à la prise en compte des changements climatiques dans la planification du développement, les politiques nationales et les cadres législatifs; le *renforcement des capacités institutionnelles*, en particulier la mise en place, la consolidation, la formation et le fonctionnement des bureaux, comités ou groupes chargés de la question des changements climatiques; et le *renforcement des capacités individuelles*, en particulier sous la forme de spécialistes et d'experts dûment formés dans de nombreuses disciplines et dans tous les domaines d'intervention du cadre pour le renforcement des capacités. Des profils par pays fréquemment mis à jour des besoins en capacités, fondés sur les auto-évaluations nationales, fourniraient des données utiles au suivi des activités de renforcement des capacités au niveau national et faciliteraient la mise en concordance de l'aide proposée avec ces besoins.

22. La sensibilisation croissante aux problèmes liés aux changements climatiques et l'évolution du contexte dans lequel ils s'inscrivent ont fait apparaître des besoins supplémentaires concrets, dont la nécessité d'assurer une participation effective aux mécanismes REDD. Les travaux de l'AWG-LCA dans les domaines de l'atténuation, de l'adaptation et du transfert de technologies ont mis en évidence de nouveaux besoins à satisfaire, à savoir:

- a) Faciliter et optimiser l'action à engager en matière d'atténuation pour réduire les émissions de GES;
- b) Recenser, concevoir et mettre en œuvre des MAAN et en vérifier l'application;
- c) Élaborer des mesures d'adaptation et en évaluer le coût;
- d) Intégrer des mesures d'adaptation dans les stratégies et politiques nationales;
- e) Mettre au point et transférer des technologies écologiquement rationnelles.

23. Même si, au cours des cinq dernières années, bon nombre d'activités de renforcement des capacités ont été centrées sur les mesures d'adaptation, le programme de travail de Nairobi et les personnes interrogées lors de l'enquête ont recensé plusieurs lacunes et besoins auxquels il convient de remédier concernant tant les évaluations de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation que le processus d'adaptation proprement dit.

24. Pour ce qui est du MDP et du Protocole de Kyoto, les personnes interrogées ont généralement fait état de besoins nationaux identiques à ceux qui sont identifiés dans la décision 29/CMP.1, à savoir: mise en place et fonctionnement des autorités nationales désignées; appui institutionnel à la coordination au titre du MDP; et renforcement des compétences liées à la conception de projets au titre du MDP parmi les personnes concernées, qu'elles viennent du secteur privé, d'institutions, d'ONG ou du grand public.

25. La nécessité d'un appui accru de la part du secrétariat et du FEM, dont il était question dans le précédent examen, a été occasionnellement évoquée par les personnes interrogées en ce qui concerne l'établissement et la consolidation d'un système efficace d'information sur le renforcement des capacités aux niveaux national et international.

## **V. Aide apportée au renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques**

26. Ce chapitre porte sur les programmes, projets, initiatives et autres types d'activités de renforcement des capacités en rapport avec les changements climatiques réalisés au cours des cinq dernières années. En raison de leur nombre et de leur diversité, il n'est pas possible d'énumérer de façon exhaustive toutes les activités en cours d'exécution qui contribuent au cadre pour le renforcement des capacités. Dans le présent chapitre, on passera en revue celles qui bénéficient d'un appui aux niveaux multilatéral et bilatéral et dans un cadre Sud-Sud.

27. Une des tendances positives constatées dans l'appui au renforcement des capacités tient au nombre croissant de partenariats et d'initiatives et programmes de collaboration. Il s'agit notamment de partenariats entre des organismes des Nations Unies tels que le PNUD et le PNUE et entre ces organismes et les institutions de Bretton Woods, dont la Banque mondiale, ainsi que de multiples autres partenaires. Les problèmes posés par les changements climatiques étant de vaste portée, les solutions doivent faire intervenir toutes sortes de parties prenantes pour avoir une chance de succès. La collaboration sur des modalités de financement telles que les fonds d'affectation spéciale associant plusieurs donateurs, dont le programme REDD est un exemple, témoigne également de cette évolution favorable<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Communication institutionnelle du PNUD sur les activités menées en vue de soutenir la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités, dans le domaine des changements climatiques, 12 mars 2009.

## **A. Efforts déployés au niveau multilatéral compte tenu de la décision 2/CP.7 et des besoins et priorités des pays en matière de renforcement des capacités**

28. Les organisations multilatérales engagées dans des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques comprennent le FEM en tant qu'entité chargée d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier et divers organismes du système des Nations Unies et de Bretton Woods.

### **1. Secrétariat de la Convention**

29. Le secrétariat de la Convention a contribué à bon nombre d'activités visant à mettre en œuvre le cadre pour le renforcement des capacités, souvent en partenariat avec d'autres organisations multilatérales ou des Parties. Le secrétariat rend compte périodiquement de ces activités d'appui (documents FCCC/SBI/2006/16, FCCC/SBI/2007/25 et FCCC/SBI/2008/11, par exemple), qui se répartissent en six catégories:

- a) Besoins particuliers des PMA;
- b) Mesures d'adaptation;
- c) Éducation et formation, et sensibilisation du public;
- d) Transfert de technologies;
- e) Élaboration des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I;
- f) Participation au MDP<sup>16, 17</sup>.

### **2. Fonds pour l'environnement mondial**

30. En tant qu'entité chargée d'assurer le fonctionnement du mécanisme financier de la Convention, le FEM est responsable du versement de fonds en fonction des priorités et des besoins identifiés par les Parties. Des activités ayant pour objet de contribuer au renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques aux niveaux systémique, institutionnel et individuel sont intégrées dans les projets d'atténuation et d'adaptation financés par la Caisse du FEM, le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds spécial pour les changements climatiques. En 2006, le Bureau de l'évaluation du FEM a entrepris une évaluation dont il ressortait que le FEM contribue financièrement à renforcer les capacités dans le cadre de six types d'activités:

- a) Éléments de renforcement des capacités dans les projets de moyenne et de grande ampleur;
- b) Auto-évaluations nationales des capacités à renforcer;
- c) PANA;
- d) Développement des capacités des centres nationaux de liaison;
- e) Activités d'appui concernant les conventions;
- f) Programme de microfinancements<sup>18</sup>.

<sup>16</sup> On trouvera à l'annexe VII des exemples des travaux réalisés par le secrétariat en 2008 dans chacune de ces catégories.

<sup>17</sup> FCCC/SBI/2008/11.

31. D'après cette évaluation, l'appui fourni par le FEM a servi notamment à mettre en œuvre les activités ci-après en matière de renforcement des capacités<sup>19</sup>:

- a) Élaboration de textes législatifs, de politiques et de stratégies nationales;
- b) Formation aux niveaux régional, national et local;
- c) Perfectionnement des compétences au moyen d'un apprentissage par la pratique;
- d) Sensibilisation et éducation;
- e) Amélioration des systèmes de surveillance, d'évaluation et d'information;
- f) Amélioration de la coordination et la communication entre les organisations.

32. L'initiative pour le développement des capacités que le FEM a lancée en 2000 préfigurait la démarche stratégique actuellement suivie dans ce domaine. Vu les résultats obtenus, le FEM a mis en route le programme des auto-évaluations nationales des capacités, l'approche stratégique propre à stimuler le renforcement des capacités et le Programme mondial d'aide au renforcement des capacités<sup>20</sup>. D'autres initiatives du FEM, dont l'Initiative pour l'organisation d'ateliers de dialogue national, le Programme d'appui aux pays et le Programme d'appui à l'établissement des communications nationales, contribuent également à renforcer les capacités.

33. Le Conseil du FEM a approuvé l'approche stratégique propre à stimuler le renforcement des capacités en décembre 2003. Il s'agit par cette approche de fournir une aide suffisante pour satisfaire des besoins définis par les pays eux-mêmes et classés par ordre de priorité, qui soit à la fois compatible avec les conventions pertinentes et les objectifs du FEM, financièrement rationnelle et assortie d'indicateurs d'avancement et de succès clairement définis<sup>21</sup>.

34. Comme indiqué dans le premier examen approfondi, le renforcement des capacités au niveau national s'appuie sur des auto-évaluations nationales des capacités à renforcer, financées par le FEM avec l'appui opérationnel du PNUD et du PNUE. Ces auto-évaluations ont pour objet, entre autres choses, de déterminer quelles sont les activités à entreprendre pour étayer la gestion de l'environnement sur les questions visées par les Conventions de Rio<sup>22</sup> et d'établir un plan national d'action pour le renforcement des capacités<sup>23</sup>.

<sup>18</sup> Bureau de l'évaluation du FEM. 2006. *Evaluation of GEF Capacity Development Activities: Approach Paper*. À consulter à l'adresse: [http://www.gefweb.org/MonitoringandEvaluation/MEOngoingEvaluations/documents/Ongoing\\_Evals-Capacity\\_Development.pdf](http://www.gefweb.org/MonitoringandEvaluation/MEOngoingEvaluations/documents/Ongoing_Evals-Capacity_Development.pdf).

<sup>19</sup> Bureau de l'évaluation du FEM. 2007. *Evaluation of GEF Capacity Development Activities: Vietnam Country Case Study. Capacity Development Information Document No. 4*. Institut de Stockholm pour l'environnement. À consulter à l'adresse: [http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Evaluation\\_Office/Ongoing\\_Evaluations/Cap%20Dev%20Info%20Doc%20No4%20Vietnam.pdf](http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Evaluation_Office/Ongoing_Evaluations/Cap%20Dev%20Info%20Doc%20No4%20Vietnam.pdf).

<sup>20</sup> FCCC/SBI/2006/16.

<sup>21</sup> FEM. 2003. *Strategic Approach To Enhance Capacity-Building*.

<sup>22</sup> Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Convention sur la diversité biologique et Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

<sup>23</sup> [http://ncsa.undp.org/report\\_detail.cfm?Projectid=202](http://ncsa.undp.org/report_detail.cfm?Projectid=202).

35. Entre 2002 et 2006, 152 pays ont participé au programme d'auto-évaluations nationales des capacités<sup>24</sup>. Début 2009, on distinguait les deux groupes ci-après en ce qui concerne l'état d'avancement de ces auto-évaluations:

a) 42 pays (28 %) sont en passe d'établir leur rapport final et les plans correspondants, à présenter en 2009 ou début 2010;

b) 110 pays (72 %) ont achevé le processus d'auto-évaluation nationale des capacités<sup>25</sup>.

36. D'après une évaluation antérieure de ce processus, les pays ont bénéficié des effets de synergies entre les Conventions de Rio, notamment grâce à une meilleure coordination entre les centres nationaux de liaison qui y ont été étroitement associés, notamment en s'impliquant dans la plupart des cas dans les travaux des comités directeurs des projets<sup>26</sup>. Une analyse des synergies et des liens entre les accords multilatéraux relatifs à l'environnement a fait apparaître des besoins communs de capacités, à la fois entre les régions et d'une convention à l'autre. Le niveau de sensibilisation aux problèmes environnementaux reste faible dans tous les groupes de la société, ce qui limite les possibilités de débat, de décision et d'action; en outre, les politiques nationales et les cadres juridiques et réglementaires ne sont guère synchronisés, ce qui est une source de confusion entre les secteurs et entre les niveaux national, régional et local.

37. Le Programme mondial d'aide au renforcement des capacités, exécuté conjointement par le PNUD et le PNUE, sert à étayer la mise en place de l'approche stratégique du FEM propre à stimuler le renforcement des capacités. L'accent a été mis sur les enseignements à retenir et les meilleures pratiques, et sur les orientations à donner aux projets d'auto-évaluation nationale des capacités par l'élaboration d'outils, de méthodes et de directives, et l'octroi d'une aide ciblée<sup>27</sup>.

38. L'objectif de l'Initiative pour l'organisation d'ateliers de dialogue national est de soutenir les dialogues multipartites au niveau des pays pour fixer les priorités nationales et coordonner les questions intéressant le FEM, notamment en vue de la mise en œuvre de la Convention<sup>28</sup>. Elle est destinée à contribuer au renforcement des capacités au niveau systémique et à l'échelon national.

39. Le Programme d'appui aux pays a pour objectif de rendre les centres nationaux de liaison du FEM mieux à même de coordonner les activités de ce dernier au niveau national. Sur les trois axes que comporte ce programme, deux permettent d'appuyer la mise en œuvre de la Convention: les ateliers sous-régionaux à l'intention des agents de liaison du FEM et l'espace d'information en ligne pour les agents de liaison<sup>29</sup>.

40. L'objectif du Programme d'appui à l'établissement des communications nationales est d'améliorer l'exécution des activités d'appui en contribuant à l'appropriation du processus d'établissement des communications par les pays (consultations avec les parties

<sup>24</sup> PNUD. 2006. *National Capacity Self-Assessment. Global Progress Report 2006*. À consulter à l'adresse <http://ncsa.undp.org/docs/199.pdf>.

<sup>25</sup> GEF/C.33/INF.5, 25 mars 2008.

<sup>26</sup> Baastel. 2005. *Developing National Capacity to Comply With the Rio Conventions: Experiences and Lessons Learned from UNDP-GEF National Capacity Self-Assessment Projects* (rapport non publié). Projet, 27 mars 2005.

<sup>27</sup> PNUD/PNUE/FEM. 2005. *Capacity Development for Environmental Management. 2005 Report*. À consulter à l'adresse <http://ncsa.undp.org/docs/203.pdf>.

<sup>28</sup> FCCC/CP/2008/2/Rev.1.

<sup>29</sup> Voir la note 28 ci-dessus.

prenantes et bilans)<sup>30</sup>. Ce programme s'attache aussi à développer les capacités nationales de notification au titre de la Convention en facilitant l'exécution d'activités d'appui, en élaborant et en diffusant des documents techniques et en pérennisant les efforts de renforcement des capacités<sup>31</sup>. Il convient de noter qu'en l'absence du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention ce programme est actuellement le seul dispositif d'appui technique dont disposent les Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement de leurs communications nationales au titre de la Convention. Le Programme vient en aide aux pays par diverses activités d'appui technique, mais les demandes d'aide devraient sensiblement s'accroître au cours de la période 2009-2010, vu qu'une centaine de pays prévoient d'achever leur communication nationale d'ici à la fin de 2010<sup>32</sup>. Par ailleurs, il est prévu que le Programme mette un terme à ses activités au début de 2011, date à laquelle plus d'une trentaine de pays seront encore engagés dans l'élaboration de leur communication nationale.

41. En dépit des divers programmes, initiatives et activités liés au renforcement des capacités, ce domaine d'intervention du FEM n'a pas été suffisamment ciblé. Depuis 2004, l'approche stratégique adoptée en la matière a conféré à cette question un caractère plus cohérent et a contribué à la recadrer, mais il reste encore beaucoup à faire. Des consultations sont en cours entre le secrétariat du FEM et ses organismes d'exécution concernant les moyens de faire avancer les travaux de renforcement des capacités lors de la cinquième reconstitution des ressources du FEM et au-delà. L'accent a été mis initialement sur la mise au point de projets figurant au premier rang des priorités et les diverses interventions multisectorielles ciblées en cours d'exécution dans ce domaine (rubrique CB 2 de la filière III de l'approche stratégique) pourraient fournir d'utiles enseignements pour l'avenir.

42. Les auto-évaluations nationales des capacités ont permis aux pays de recenser et de hiérarchiser leurs besoins au niveau national, mais rares sont les plans nationaux de renforcement des capacités qui bénéficient d'un appui spécifique. Comme on l'a vu ci-dessus au paragraphe 35, 110 pays avaient achevé leur auto-évaluation nationale au début de 2009. Au total, 24 projets multisectoriels ciblés de renforcement des capacités ont été approuvés en tant que projets de moyenne ampleur aux fins d'un financement inférieur à 500 000 dollars par projet. Ils sont axés sur quelques-uns des besoins prioritaires identifiés dans les auto-évaluations des pays respectifs<sup>33</sup>.

### 3. Programme des Nations Unies pour le développement

43. Le PNUD s'est attelé aux questions de renforcement des capacités liées aux changements climatiques sur divers fronts. Sa stratégie relative aux changements climatiques, qui comporte six dimensions essentielles, poursuit notamment les objectifs ci-après: doter les pays des moyens voulus pour faire face à ces changements en fournissant un ensemble de services d'appui intégrés leur permettant d'en évaluer l'impact et d'envisager des stratégies réalistes de riposte, ainsi que de concevoir et de mettre en œuvre

<sup>30</sup> PNUD. 2004. *The GEF-UNDP-UNEP National Communications Programme for Climate Change: UNFCCC Workshop on the Preparation of National Communications from non-Annex I Parties*. Exposés présentés à Manille (Philippines), 26-30 avril 2004. À consulter à l'adresse [http://unfccc.int/meetings/workshops/other\\_meetings/items/2946.php](http://unfccc.int/meetings/workshops/other_meetings/items/2946.php).

<sup>31</sup> Voir la note 30 ci-dessus.

<sup>32</sup> La dernière enquête réalisée par le PNUD et le PNUE en avril 2009 auprès des Parties non visées à l'annexe I fait apparaître une demande croissante d'appui technique sur différents aspects des communications nationales. Le calendrier des travaux concernant l'achèvement des communications nationales est fondé sur les conclusions de cette enquête.

<sup>33</sup> GEF/C.33/Inf.5, 25 mars 2008.



des politiques, des instruments réglementaires ou économiques et des réformes institutionnelles; accéder à des ressources supplémentaires pour financer des solutions et prendre des décisions rationnelles en matière d'investissement; compléter les efforts de changement d'orientation et de renforcement des capacités entrepris au niveau national en facilitant les actions engagées aux niveaux provincial, municipal et communautaire; et diversifier les sources de financement pour conjuguer et enchaîner efficacement ces efforts<sup>34</sup>.

44. En partenariat avec d'autres organisations multilatérales, le PNUD a contribué à de nombreuses initiatives de renforcement des capacités, dont le Programme d'appui à l'établissement des communications nationales et les auto-évaluations nationales des capacités. Les concours qu'il apporte à cet égard dans le domaine des changements climatiques englobent toutes les priorités du cadre pour le renforcement des capacités sauf la recherche et les besoins découlant de la mise en œuvre de l'article 4 de la Convention<sup>35</sup>. Le Groupe Environnement et énergie du PNUD appuie cinq programmes dans ce domaine, couvrant une soixantaine de projets. Certains prévoient des partenariats avec le PNUE concernant le développement des capacités liées aux MDP en Afrique et en Amérique latine, ainsi que le programme «Changements climatiques et développement – moyens de s'adapter pour réduire la vulnérabilité».

45. Un des aspects novateurs de l'approche adoptée à l'égard de ces projets de portée mondiale réside dans l'appui au renforcement des capacités intégré dans des plans à long terme recouvrant différents secteurs économiques. Dans le cadre de son projet relatif au développement des capacités des décideurs face aux changements climatiques, le PNUD s'attache par exemple: à renforcer les capacités nationales des pays en développement pour leur permettre d'évaluer les options envisageables à l'égard des changements climatiques dans des secteurs clés; à faire mieux comprendre les quatre piliers du Plan d'action de Bali (atténuation, adaptation, technologie et financement); et à évaluer les flux d'investissement et les apports financiers dans certains secteurs clés définis par les gouvernements nationaux, pour leur permettre d'étayer leur position nationale aux fins de la Convention. Au total, 19 pays en développement participent à ce projet d'un coût de 7 millions de dollars, et des demandes supplémentaires ont été formulées par des pays d'Afrique et d'Amérique latine<sup>36</sup>. Ce projet de portée mondiale a également lancé une plate-forme d'échange de connaissances grâce à laquelle les pays en développement pourraient mettre en commun et diffuser les enseignements à retenir et les directives relatives aux meilleures pratiques qui se dégagent du projet<sup>37</sup>.

46. Une des nouvelles initiatives conçues au cours de la période considérée est le programme REDD, fondé sur un partenariat entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD et le PNUE. Comme on l'a vu ci-dessus au chapitre IV, de nouveaux besoins de renforcement des capacités sont apparus dans le cadre de cette initiative aux niveaux systémique, institutionnel et individuel. Diverses activités devraient en principe bénéficier d'un appui dans le cadre de l'initiative REDD:

---

<sup>34</sup> Groupe Environnement et énergie du PNUD. 2008. *Climate Change at UNDP: Scaling Up to Meet the Challenge*. À consulter à l'adresse [http://www.undp.org/gef/05/documents/publications/CC\\_Strategy\\_WEB.pdf](http://www.undp.org/gef/05/documents/publications/CC_Strategy_WEB.pdf).

<sup>35</sup> Communication institutionnelle du PNUD sur les activités menées en vue de soutenir la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, 12 mars 2009.

<sup>36</sup> <http://www.undp.org/climatechange/capacity-development.html>.

<sup>37</sup> <http://www.undpcc.org>.

- a) Programmes régionaux et sous-régionaux de formation à l'application des *Recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques et de gestion des incertitudes pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre* (ci-après dénommées les Recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques);
- b) Programmes régionaux et sous-régionaux de formation à l'utilisation de la télédétection pour évaluer les variations des superficies boisées et établir des taux de déboisement de référence;
- c) Mise au point de produits de communication et de supports éducatifs et transfert de technologies en vue de susciter une sensibilisation et de contribuer à améliorer les capacités professionnelles;
- d) Contributions normalisées à l'appui des capacités nationales concernant la fixation de niveaux de référence, la surveillance et l'établissement de rapports, l'analyse des risques et la comptabilisation des fuites;
- e) Développement, communication et renforcement des capacités dans l'application de garanties de la viabilité sociale, environnementale et financière;
- f) Renforcement des capacités de négociation<sup>38</sup>.

47. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Programme alimentaire mondial, le PNUD a lancé un programme d'un coût de 92 millions de dollars pour l'adaptation aux changements climatiques, prévoyant un appui à des approches intégrées et globales dans ce domaine en Afrique, avec l'aide du Gouvernement japonais. Ce programme aidera 21 pays du continent africain à prendre en considération les risques et opportunités liés aux changements climatiques dans les processus de développement nationaux pour préserver leurs acquis dans un contexte climatique en évolution. Le renforcement des capacités est un élément clef du programme: il aidera les pays à créer un environnement propice et à se doter des capacités requises aux niveaux local et national pour leur permettre de concevoir, financer, mettre en œuvre, suivre et ajuster des politiques et plans d'adaptation à long terme, intégrés et efficaces par rapport au coût, dont la robustesse sera assurée face à un large éventail de situations climatiques possibles.

48. Une autre initiative originale de renforcement des capacités en matière d'adaptation est centrée sur les collectivités. Le PNUD, de concert avec le Programme de microfinancements, le programme des Volontaires des Nations Unies et d'autres partenaires au niveau local, met en œuvre une initiative d'un coût de 8 millions de dollars visant à rendre les collectivités mieux à même de maîtriser les menaces pesant sur des écosystèmes essentiels du fait des changements climatiques.

49. En partenariat avec la Banque mondiale, le PNUE, le secrétariat de la Convention et le secrétariat du FEM, le PNUD joue un rôle de premier plan en facilitant le fonctionnement du mécanisme consacré aux apprentissages en matière d'adaptation, plate-forme didactique de partage de connaissances en ligne. Vu les lacunes recensées, ce mécanisme vise à exploiter des bonnes pratiques, des outils et des directives en tirant parti des expériences faites sur le terrain. Il contribue à rassembler des connaissances et fournit aux professionnels du développement des réseaux facilitant la prise en compte de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification du développement, de façon à renforcer la faculté d'adaptation et la résilience des parties prenantes.

<sup>38</sup> FAO/PNUD/PNUE. 2008. *UN Collaborative Programme on Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation in Developing Countries (UN-REDD)*. Document-cadre. Consultable à l'adresse <http://www.undp.org/mdtf/UN-REDD/docs/Annex-A-Framework-Document.pdf>.

50. En sus des 60 projets entrepris au siège, le PNUD intervient aux niveaux régional et national sur tous les aspects du renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques. Dans certains cas, cet élément est intégré dans des projets concernant l'agriculture, la foresterie, la prévention des crises, etc.; dans d'autres, tels que les projets de renforcement des capacités liés au MDP que les bureaux de pays du PNUD exécutent actuellement au Burkina Faso et au Rwanda, le projet est expressément centré sur les changements climatiques.

51. En partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies, le PNUD exécute au niveau des pays 17 projets concernant le volet «environnement et changements climatiques» du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, financé par l'Espagne. Ce fonds est notamment destiné à accroître la capacité d'adaptation aux changements climatiques par les moyens suivants: intégrer la réduction du risque climatique dans les décisions nationales de développement et d'investissement par des réformes de la politique publique; prendre en compte l'impératif de réduction du risque climatique dans le cadre de programmation de l'ONU; et piloter ou intensifier les projets et les approches devant permettre une adaptation au climat.

52. Le PNUD a mis en œuvre une initiative de portée mondiale consacrée à la problématique hommes-femmes et aux changements climatiques en collaboration avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et le PNUE, en privilégiant l'élaboration de politiques, la sensibilisation des décideurs et la prise en compte des changements climatiques et de l'égalité des sexes dans les plans de développement.

#### 4. Programme des Nations Unies pour l'environnement

53. Les travaux du PNUE dans le domaine des changements climatiques sont guidés par sa stratégie à moyen terme 2010-2013, outil approuvé par les gouvernements servant à établir les programmes de travail et les budgets. La question des changements climatiques est une des six priorités thématiques multisectorielles de cette stratégie, autour de laquelle l'organisation articule ses activités. Le renforcement des capacités aux niveaux systémique, institutionnel et individuel est une question transversale qui influe sur la quasi-totalité des activités liées aux changements climatiques prévues dans le portefeuille de projets du PNUE concernant l'adaptation, l'atténuation, les travaux scientifiques et la communication.

54. Le PNUE aide actuellement 39 pays à élaborer leurs communications nationales. L'établissement de rapports nationaux sur le climat contribue à renforcer les capacités institutionnelles et systémiques, ce qui permet de commencer à intégrer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ces changements dans les cadres de planification, les programmes et la budgétisation du développement.

55. Le Centre Risoe du PNUE réalise des projets communs de développement des capacités liées au MDP de concert avec le PNUD en Afrique et en Amérique latine sous l'égide du Cadre de Nairobi. Il exécute également le projet de développement des capacités au titre du MDP financé par le Gouvernement néerlandais. Ce projet vise: 1) à faire largement comprendre aux pays en développement participants les possibilités offertes par le MDP; et 2) à développer les capacités institutionnelles et humaines nécessaires pour élaborer et exécuter des projets au titre de ce mécanisme<sup>39</sup>.

56. Le PNUE a exécuté, de 2005 à 2007, le projet relatif au financement de la lutte contre les émissions de carbone au profit des énergies durables en Afrique, avec le concours du Fonds carbone pour le développement communautaire de la Banque mondiale<sup>40</sup>. Ce

<sup>39</sup> <http://www.cd4cdm.org/project.htm>.

<sup>40</sup> FCCC/SBI/2007/MISC.8.

projet était conçu de façon à renforcer les capacités locales des secteurs public et privé au Mali, au Cameroun, en Zambie, au Ghana et au Mozambique en vue de la réalisation de projets au titre du MDP<sup>41</sup>. Des programmes analogues sont en cours dans divers autres pays en vue d'aider les PMA à commencer à accéder aux marchés du carbone et à élargir leur expérience par de nouvelles façons d'aborder la question de l'atténuation des changements climatiques, par exemple dans le domaine de la bioénergie. Des programmes communs sont en cours d'exécution avec le PNUD en Afrique et en Amérique latine. Le PNUE est actuellement associé aux institutions de 25 pays, principalement en Afrique, pour fournir un appui institutionnel et faciliter l'élaboration de projets.

57. Dans le secteur du financement, le PNUE est particulièrement bien placé pour mobiliser les milieux industriels, renforcer les capacités, donner des conseils stratégiques et inciter à modifier les comportements et à prendre en considération l'investissement dans des activités intéressant le climat, jouant ainsi un rôle important qui fait pendant au mandat financier des banques multilatérales de développement. Sur le plan opérationnel, le PNUE est intervenu à la fois au niveau général des grandes branches d'activité, en aidant les milieux financiers à intégrer les impératifs climatiques dans leurs opérations, et dans les pays, en aidant des banques et des investisseurs d'avant-garde à lancer de nouveaux produits financiers centrés sur le climat. Ses travaux visant à impliquer le secteur financier dans les énergies renouvelables, dans les mesures d'efficacité et dans d'autres approches concernant l'atténuation des changements climatiques s'inscrivent dans le cadre de l'Initiative sur le financement de l'énergie durable, du Centre Risoe du groupe de travail sur les changements climatiques créé au titre de l'initiative précitée et des Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable. Dans le cadre des travaux qu'il effectue dans les pays, le PNUE s'attache à la fois: à renforcer les capacités et à améliorer l'accès au financement du capital d'amorçage et aux aides au développement des petites et moyennes entreprises spécialisées dans l'énergie propre; à aider les banques locales à mettre en place des programmes de prêts à la consommation et de microcrédit pour les technologies énergétiques à petite échelle; et à faciliter l'élaboration et le déploiement de nouveaux outils de gestion des risques.

58. Le PNUE, en partenariat avec le secrétariat de la Convention, d'autres entités institutionnelles et les gouvernements nationaux, a organisé une série d'ateliers de préparation à l'intention des négociateurs de pays en développement du monde entier afin d'améliorer leur capacité de négociation et de faire en sorte qu'ils puissent participer efficacement et utilement aux échanges de vues sur les progrès réalisés lors de conférences et de réunions tenues au titre de la Convention<sup>42</sup>.

59. Parmi les activités du PNUE qui contribuent à renforcer les capacités nationales en vue d'améliorer la qualité et la portée des travaux scientifiques relatifs aux changements climatiques, il convient de mentionner le projet concernant les évaluations des effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, mis au point avec le GIEC et le FEM, qui a étoffé les connaissances scientifiques et la capacité des pays en développement d'évaluer les facteurs de vulnérabilité aux changements climatiques, les besoins d'adaptation et les options en matière de développement, et a contribué à produire et à diffuser des informations utiles aux fins de la planification et des actions à engager. La deuxième phase du projet, parrainée par le PNUE, est en cours d'élaboration.

60. Le programme REDD (auquel sont associés la FAO, le PNUD et le PNUE) aide les pays en développement à concevoir et à mettre en œuvre des mesures, des stratégies et des

<sup>41</sup> <http://www.unepriaoe.org/CFSEA>.

<sup>42</sup> PNUE. 2008. *Annual Report*. À consulter à l'adresse [http://www.unep.org/PDF/AnnualReport/2008/AnnualReport2008\\_en\\_web.pdf](http://www.unep.org/PDF/AnnualReport/2008/AnnualReport2008_en_web.pdf).

mécanismes propres à réduire les émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et contribue à la mise au point de solutions et d'approches fondées sur des données scientifiques fiables dans l'optique d'un instrument REDD relevant de la Convention<sup>43</sup>.

## 5. Banque mondiale

61. À l'instar d'autres organisations, la Banque mondiale prend en considération la question des capacités dans le domaine des changements climatiques à la faveur de diverses activités se rapportant à tous les niveaux du cadre pour le renforcement des capacités, dans un bon nombre de cas par l'intermédiaire du portefeuille de projets du FEM.

62. En outre, le programme de la Banque mondiale Carbon Finance Assist (CF-Assist)<sup>44</sup> est un programme de renforcement des capacités et d'assistance technique qui a été mis en place au cours de l'exercice budgétaire 2005 pour permettre aux pays en développement et aux pays en transition de participer pleinement au marché du carbone. Dans le cadre des efforts déployés par la Banque mondiale en matière de développement des marchés, CF-Assist a pour objet d'aider les pays intéressés à élaborer et à exécuter des projets au titre du MDP<sup>45</sup>. Les trois grandes composantes du programme de travail de CF-Assist sont les suivantes: renforcement des capacités, développement des marchés et communication. Ses activités de renforcement des capacités comprennent la formation, le renforcement institutionnel et la mise au point d'un portefeuille de projets<sup>46</sup>.

63. Le Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique a également développé depuis peu les activités liées au renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques. Ses quatre domaines thématiques sont les suivants:

- a) Sécurité et efficacité énergétiques;
- b) Énergies renouvelables;
- c) Précarité énergétique;
- d) Efficacité des marchés et gouvernance.

64. Le Programme exécute, dans ces quatre domaines thématiques, toutes sortes d'activités qui se rapportent au renforcement des capacités en matière de changements climatiques et appuient la mise en œuvre de la Convention. Au cours des deux dernières années, il a aidé des pays en développement à procéder à des évaluations relatives à la transition vers une économie sobre en carbone<sup>47</sup>.

## 6. Appui au renforcement des capacités par le truchement d'autres organismes d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial

65. Outre le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale, sept autres organisations multilatérales sont considérées comme des organismes d'exécution du FEM: BAfD, Banque asiatique de développement (BAsD), Banque européenne pour la reconstruction et

<sup>43</sup> <http://www.un-redd.net>.

<sup>44</sup> Les caractéristiques du programme Carbon Finance Assist de la Banque mondiale pour 2007-2008 sont présentées à l'annexe XIV.

<sup>45</sup> <http://wbcarbonfinance.org/Router.cfm?Page=CFAssist&ItemID=24694&cp=24694>.

<sup>46</sup> Institut de la Banque mondiale. 2008. *Carbon Finance Assist. 2008 Annual Report. Capacity building for low-carbon development*. Consultable à l'adresse <http://siteresources.worldbank.org/INTCARFINASS/Resources/CFAssistReportFinal06182008.pdf>.

<sup>47</sup> Banque mondiale. 2009. *ESMAP Annual Report 2007*. Consultable à l'adresse <http://www.esmap.org/news/news.asp?id=44>.

le développement, Banque interaméricaine de développement, Fonds international de développement agricole, FAO et ONUDI. Ces organisations lancent également des initiatives en matière de renforcement des capacités, comme l'attestent les exemples donnés à l'annexe VIII.

## 7. Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

66. Le projet relatif au développement des capacités dans le domaine des changements climatiques (C3D) a été lancé en 2003 dans le cadre du programme de l'UNITAR relatif aux changements climatiques. Ce projet répond aux besoins des pays en développement dans ce domaine par le biais de partenariats pour la formation et le renforcement des capacités. Bénéficiant du concours de plusieurs donateurs, il est financé par la Commission européenne, Danida, Irish Aid et l'Office fédéral suisse de l'environnement<sup>48</sup>.

67. Un projet complémentaire baptisé C3D+ est en cours d'élaboration pour continuer de soutenir de telles activités conformément au cadre pour le renforcement des capacités. L'initiative C3D+ représente une nouvelle étape faisant directement intervenir six centres de formation grâce auxquels une trentaine de pays en développement pourront bénéficier d'un programme de formation sur des questions liées aux changements climatiques. L'équipe C3D+ continuera de renforcer les moyens dont dispose le réseau de fournir des services ciblés de formation et de renforcement des capacités aux niveaux national et régional<sup>49</sup>.

68. L'UNITAR a également fait fonction de gestionnaire du projet ACCCA (Advancing Capacity for Climate Change Adaptation) visant à accroître les capacités d'adaptation aux changements climatiques, financé par le Ministère britannique de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales et la Commission européenne<sup>50</sup>. Les activités pilotes sélectionnées aux fins d'un financement dans le cadre du projet ACCCA poursuivent les objectifs suivants:

- a) Identifier et hiérarchiser les risques climatiques en fonction des parties prenantes et des décisions à prendre à cet égard;
- b) Évaluer les connaissances disponibles sur les risques et les possibilités d'adaptation, et en faire la synthèse en fonction des sujets de préoccupation des parties prenantes et des décisions à prendre;
- c) Élaborer, mettre à l'essai et diffuser des supports de communication sur les risques, de façon à faciliter les décisions relatives à l'adaptation;
- d) Mettre à profit les supports de communication sur les risques dans le cadre de forums des parties prenantes en vue de formuler des recommandations relatives à l'adaptation et d'en promouvoir l'adoption;
- e) Recenser les lacunes d'importance critique qui entravent l'adoption de décisions efficaces en matière d'adaptation et concevoir des activités d'évaluation susceptibles de produire de nouvelles connaissances pour combler ces lacunes<sup>51</sup>.

69. À la faveur d'une récente initiative, l'UNITAR s'est associé au PNUD, au PNUE, au secrétariat de la Convention, à l'École des cadres du système des Nations Unies et au Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour mettre au point une plate-forme de services de formation «Unité d'action des Nations Unies» en matière de

<sup>48</sup> <http://www.c3d-unitar.org>.

<sup>49</sup> Voir la note 48 ci-dessus.

<sup>50</sup> FCCC/SBI/2008/MISC.5.

<sup>51</sup> <http://www.acccaproject.org/accca/?q=node/2>.

changements climatiques. Le but de cette plate-forme est d'offrir un guichet unique pour accéder aux matériels de formation et d'apprentissage des Nations Unies dans ce domaine, de faciliter l'élaboration d'un module de formation correspondant et de contribuer à l'organisation d'ateliers par pays en vue d'appuyer des activités de formation et de renforcement des capacités entreprises à l'initiative des pays eux-mêmes dans l'optique de la mise en place d'un futur régime international concernant les changements climatiques.

## **8. Commission économique pour l'Afrique**

70. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU, en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, la BAFD et le secrétariat du Système mondial d'observation du climat, a mis au point un programme sur le climat et le développement en Afrique pour aider les pays africains à relever efficacement le défi des changements climatiques.

71. Dans le cadre de ce programme, la CEA fournit un appui technique et financier au processus découlant de la Conférence des ministres africains de l'environnement, conduit par le PNUE, en vue de faciliter l'adoption par les pays africains d'une position commune dans les négociations qui auront lieu à la quinzième session de la Conférence des Parties, ainsi que l'élaboration d'un programme global relatif aux changements climatiques en Afrique. En outre, à la demande de la Commission de l'Union africaine, la CEA jouera le rôle de chef de file dans la conception d'une politique relative aux changements climatiques pour l'Afrique, en collaboration avec le PNUE et d'autres partenaires.

## **9. Organisation mondiale de la santé**

72. Vu que la santé des populations est sensible à la variabilité et à l'évolution du climat, l'amélioration de la santé publique fait l'objet de divers programmes de renforcement des capacités mis en œuvre par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Depuis que les changements climatiques à l'échelle mondiale ont commencé à devenir un important sujet de préoccupation à la fin des années 80, l'OMS joue un rôle de premier plan en soutenant des travaux de recherche sur les incidences à prévoir pour la santé et a contribué à d'importantes évaluations, notamment celles du GIEC. En collaborant avec d'éminents spécialistes de la santé publique, des organismes des Nations Unies et d'autres institutions, l'OMS a fourni des éléments d'information sur les liens entre les changements climatiques et la santé, en a quantifié les effets antérieurs et l'impact escompté pour l'avenir et a identifié les populations vulnérables. Il a également recensé les principaux secteurs nécessitant un appui (renforcement général des systèmes de santé publique, par exemple) et a défini des programmes spécifiques (surveillance des maladies infectieuses et lutte contre ces maladies, action sanitaire en cas de catastrophe naturelle, amélioration de la gestion des facteurs de risque environnementaux, etc.). L'OMS a en outre collaboré avec ses États membres pour renforcer leur capacité d'évaluer les risques climatiques et de concevoir des mesures de riposte aux niveaux national et local face à des menaces précises.

73. Les efforts entrepris à l'échelle nationale et internationale concernant les changements climatiques et la santé s'orientent désormais vers l'appui à des mesures concrètes visant à protéger la santé contre les effets des changements climatiques, en tenant compte de la nature et de l'ampleur des effets probables ainsi que du degré élevé d'incertitude. L'OMS a récemment conféré à ces mesures un caractère prioritaire en matière de protection de la santé publique. En mai 2008, 193 États membres de l'OMS ont adopté une résolution (WHA61.19) sur cette question lors de la soixante et unième session de l'Assemblée mondiale de la santé.

74. Cette résolution préconise un appui à une gestion dynamique des menaces que les changements climatiques font peser sur la santé. Pour aider les États membres, la résolution demande à l'OMS de développer les capacités d'évaluation des risques que présentent les

changements climatiques pour la santé et de mettre en œuvre des mesures efficaces dans ce domaine<sup>52</sup>.

#### 10. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

75. La FAO met en pratique sa vaste expérience en matière de renforcement des capacités dans les pays en développement – au profit des organisations d'agriculteurs, des ministères techniques, des établissements et des services d'appui technique et des ONG – pour répondre aux nouveaux problèmes posés par les changements climatiques. L'adaptation aux changements climatiques a donné une nouvelle dimension au renforcement des capacités en matière de gestion des risques de catastrophe, des bassins versants, des forêts, des sols et des récoltes, allant dans le sens d'une agriculture écologique ainsi que d'une planification de l'affectation des terres et d'une gestion des risques.

76. Dans ce contexte, la FAO a commencé à élaborer des lignes directrices visant à actualiser les recommandations de politique agricole dans le but de mieux intégrer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. En partenariat avec le Fonds international de développement agricole, elle met au point de nouveaux outils d'analyse *ex ante* pour l'élaboration des projets, programmes et politiques en vue de mieux évaluer le bilan des programmes et politiques d'exploitation des ressources agricoles et naturelles en matière de carbone. Elle commence aussi à élaborer des lignes directrices visant à tenir compte des changements climatiques dans les politiques et les législations forestières nationales ainsi que dans la planification et les pratiques en matière de gestion forestière. Elle contribue au renforcement des capacités dans les pays en développement pour ce qui est de la mesure, de l'évaluation, de la notification et de la vérification du carbone forestier. Le Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO dispense une formation – prenant la forme de 10 ateliers régionaux et sous-régionaux, de lignes directrices et de retour individuels d'information – à l'évaluation du carbone forestier en utilisant le Guide des bonnes pratiques du GIEC, dans le cadre du processus de notification des pays en vue de l'évaluation des ressources forestières mondiales prévue en 2010.

77. Le Programme de suivi et d'évaluation des ressources forestières nationales de la FAO apporte une assistance technique au renforcement des capacités des pays dans certains domaines – établissement des niveaux de référence, mesure, évaluation, notification et vérification – en vue de leur permettre d'assurer un suivi à long terme de leurs ressources forestières. Au cours de la dernière décennie, la FAO a préconisé une approche progressive et souple des inventaires et des évaluations des forêts nationales, en répondant aux besoins croissants de la société en matière d'informations intersectorielles et holistiques aux niveaux national et international. Cette approche est économique et étayée par un ensemble de «bonnes pratiques» méthodologiques en matière de suivi et d'évaluation des ressources forestières nationales. À travers un processus participatif, la FAO dispense une formation à la planification et à l'application de systèmes de suivi des ressources forestières nationales et renforce les réseaux des parties prenantes des pays dans ce domaine.

78. La FAO a aussi organisé une série de réunions et de conférences de haut niveau, dont l'ordre du jour comportait un point consacré aux changements climatiques, afin de mieux faire connaître et comprendre aux principaux acteurs les questions relatives aux forêts et aux changements climatiques.

---

<sup>52</sup> [http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf\\_files/WHA61-REC1/A61\\_Rec1-part2-fr.pdf](http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA61-REC1/A61_Rec1-part2-fr.pdf).



## **B. Appui des donateurs aux activités relatives au cadre pour le renforcement des capacités**

79. Le secrétariat de la Convention a établi une liste complète des besoins et des activités en matière de renforcement des capacités, sur la base des informations provenant des rapports nationaux et des autres communications des Parties. La Communauté européenne, le Japon, les États-Unis d'Amérique et d'autres donateurs ont rendu compte à la Conférence des Parties des activités de renforcement des capacités appuyées par leur gouvernement<sup>53</sup>. Des exemples des activités financées et appuyées par les Parties visées à l'annexe II sont illustrés à l'annexe IX.

## **C. Activités de collaboration des Parties non visées à l'annexe I de la Convention à l'appui du cadre pour le renforcement des capacités**

80. Les Parties non visées à l'annexe I entreprennent des activités de renforcement des capacités au niveau national ainsi que dans le cadre de leur coopération internationale et de leur collaboration avec d'autres Parties. Les activités exécutées par les pays en développement touchent aussi aux niveaux systémique, institutionnel et individuel du renforcement des capacités. Par exemple, en juillet 2008, le Brésil a organisé un atelier sur le renforcement des capacités à l'intention d'autres pays d'Amérique latine, auquel ont assisté 52 participants au total<sup>54</sup>.

## **D. Attention accordée aux besoins et priorités précédemment recensés en matière de renforcement des capacités**

81. Il est possible de savoir quelles priorités en matière de renforcement des capacités ont été mises en œuvre ou ne l'ont pas été, comme le montrent les annexes X et XI. Les organisations donatrices ont accordé une grande attention aux questions de l'enseignement, de la formation, de la sensibilisation et de l'adaptation. L'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation et le renforcement des capacités en vue de mettre en œuvre des mesures d'adaptation ont été des priorités cruciales pendant la période considérée et le resteront dans un proche avenir, de nombreuses activités étant en cours dans ce domaine. Le transfert de technologies est un autre domaine qui n'a pas fait l'objet de nombreuses initiatives internationales. La recherche et l'observation systémique sont dans le même cas.

82. Sur la base des données compilées par le secrétariat de la Convention, les priorités qui ont reçu jusqu'à présent la plus grande attention portent sur le MDP et les activités liées à l'éducation, à la formation et à la sensibilisation du public. Les activités qui ont apparemment reçu le moins d'attention ont trait aux besoins découlant de la mise en œuvre de mesures en matière de financement, d'assurance et de transfert de technologies (art. 4, par. 8 et 9, de la Convention).

83. Sur la base des données réunies par le secrétariat de la Convention, il est possible d'analyser la fréquence par des activités relevant du cadre pour le renforcement des capacités en fonction du niveau auquel elles sont exécutées<sup>55</sup>. Comme on pouvait s'y attendre, les activités internationales sont les plus courantes. Elles sont suivies de près par

<sup>53</sup> FCCC/SBI/2007/25 et FCCC/SBI/2008/11.

<sup>54</sup> FCCC/SBI/2008/MISC.5, document n° 1.

<sup>55</sup> Voir le graphique illustrant les activités de renforcement des capacités dans les pays en développement par niveau d'exécution figurant dans l'annexe XII.

les activités menées au niveau individuel et les activités se rapportant à plusieurs niveaux. Les activités les moins nombreuses sont celles qui sont exécutées au niveau systémique. Étant donné que cette analyse repose uniquement sur le nombre d'activités de renforcement des capacités exécutées au titre de chaque priorité, il faudrait analyser de manière plus approfondie l'ampleur et la portée de toutes les activités pour avoir une meilleure idée de leur importance. Il ressort aussi des évaluations précédentes qu'une attention insuffisante a peut-être été accordée au renforcement des capacités systémiques<sup>56</sup>.

## E. Analyse et conclusions

84. On a assisté à une réorientation des priorités en matière de renforcement des capacités par rapport à la période antérieure considérée. En 2004-2008, une plus grande attention était accordée à l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation et à l'exécution d'activités d'adaptation.

85. Selon les réponses aux enquêtes, les types d'initiatives de renforcement des capacités liées aux changements climatiques qui ont été privilégiés par et dans les pays développés au cours des cinq dernières années sont les suivants:

- a) Les communications nationales;
- b) Les inventaires de GES, les systèmes de collecte, de gestion et d'utilisation des données relatives aux activités et les coefficients d'émission;
- c) L'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation;
- d) L'éducation, la formation et la sensibilisation du public.

86. Les activités visant à améliorer la mise au point et le transfert de technologies ainsi que le partage de l'information et la création de réseaux ont reçu moins d'attention, tout comme les efforts destinés à créer un environnement favorable et/ou à l'améliorer. Les activités de renforcement des capacités dans le cadre du MDP ont privilégié la création, la consolidation et la participation des autorités nationales désignées, notamment aux instances internationales compétentes. Le domaine qui a été le plus soutenu au cours des cinq dernières années est celui qui vise à accroître la sensibilisation et la formation des acteurs des pays en développement au MDP. Un appui moindre a été réservé à la facilitation de la communication entre les autorités nationales désignées et le Conseil exécutif ainsi qu'à l'amélioration de la répartition géographique des activités de projet au titre du MDP.

87. La moitié des réponses données par les Parties visées à l'annexe I indiquent que les activités soutenues par les donateurs sont toujours ou souvent conformes aux priorités du pays concerné. Même si moins de 10 % des Parties ont répondu que les activités soutenues par les donateurs ne sont pas conformes aux priorités de leur pays, il semble encore y avoir une marge considérable pour améliorer la communication et la coordination entre donateurs et institutions nationales au sujet des activités de renforcement des capacités.

---

<sup>56</sup> Voir la section 2.2 de Baastel. 2005. *Developing National Capacity to Comply With the Rio Conventions: Experiences and Lessons Learned from UNDP-GEF National Capacity Self-Assessment Projects*, (rapport non publié).

## **VI. Facteurs et contraintes liés à l'aide apportée au renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques**

### **A. Résumé des facteurs et des contraintes**

88. Les principes directeurs d'un renforcement efficace des capacités définis au cours du premier examen approfondi réalisé en 2004 restent valables<sup>57</sup>. Les facteurs et contraintes qui influent sur l'exécution d'activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques sont évalués plus bas par niveau d'exécution.

#### **1. Facteurs et contraintes au niveau systémique**

89. D'après les sources de données examinées pour les besoins de la présente note, les facteurs importants ayant trait aux activités à exécuter au niveau systémique pour renforcer de manière efficace les capacités dans le domaine des changements climatiques sont les suivants:

- a) Soutien politique initial et volonté politique suffisante de prendre en compte les questions relatives aux changements climatiques ainsi que stabilité politique et existence de stratégies applicables et de documents directifs;
- b) Consultations multipartites pour l'ensemble des processus, allant du recensement des besoins à l'exécution d'activités en matière de renforcement des capacités;
- c) Temps suffisant, processus participatifs et approche dynamique afin de recenser soigneusement les besoins en matière de renforcement des capacités, en tenant compte de tous les documents évaluant les besoins propres au pays;
- d) Coopération Sud-Sud et coopération régionale visant à partager l'information, les bonnes pratiques et les enseignements tirés;
- e) Financement adéquat afin de garantir la pérennité des résultats durables;
- f) Exécution des activités de renforcement des capacités selon une approche programmatique et l'incorporation de ces activités dans des projets ou programmes à long terme relatifs aux changements climatiques plutôt qu'au titre de contributions ponctuelles;
- g) Apprentissage par la pratique en matière de renforcement des capacités.

90. Les contraintes les plus couramment recensées au niveau systémique sont l'absence de volonté politique initiale, de sensibilisation et de prise en compte des besoins liés aux changements climatiques dans les plans et stratégies de développement.

#### **2. Facteurs et contraintes au niveau institutionnel**

91. Il ressort des documents examinés et des enquêtes et entretiens organisés que les facteurs qui jouent un rôle important dans les activités de renforcement des capacités au niveau institutionnel sont les suivants:

- a) Capacité institutionnelle initiale de coordonner les initiatives et activités de renforcement des capacités;
- b) Priorité institutionnelle accordée aux questions relatives aux changements climatiques;

<sup>57</sup> Décision 2/CP.10.

- c) Compétences institutionnelles initiales;
- d) Promotion de partenariats et de réseaux institutionnels;
- e) Intégration du renforcement des capacités dans les stratégies et plans sectoriels;
- f) Pérennité institutionnelle.

92. La contrainte institutionnelle la plus fréquemment citée est l'absence de capacité de coordination de l'exécution des activités de renforcement des capacités. Ces activités étant intersectorielles et de longue haleine, il est impératif que des mécanismes soient en place pour garantir une coordination institutionnelle efficace et éviter tout chevauchement des initiatives prises dans ce domaine. En outre, les priorités et besoins des pays en matière de renforcement des capacités doivent d'abord avoir été incorporés dans leurs stratégies et plans sectoriels.

### **3. Facteurs et contraintes au niveau individuel**

93. Il ressort des documents examinés et des enquêtes et entretiens réalisés auprès des différents acteurs pour les besoins de la présente note que les facteurs les plus importants contribuant à un renforcement efficace des capacités dans le domaine des changements climatiques au niveau individuel sont les suivants:

- a) Compétences locales initiales dans le domaine des changements climatiques;
- b) Faible rotation des cadres et du personnel institutionnel afin de préserver les résultats des activités de renforcement des capacités précédemment exécutées;
- c) Augmentation des capacités du personnel dans l'administration, le secteur privé, les ONG, les centres de recherche, etc., grâce à la multiplication des cours et des programmes d'enseignement axés sur les changements climatiques dans les écoles secondaires et les universités.

94. La contrainte la plus importante recensée au niveau individuel est la faiblesse initiale des compétences disponibles pour l'exécution des activités de renforcement des capacités relatives aux changements climatiques dans les ministères et les administrations, mais aussi dans le secteur privé, les ONG et les centres de recherche. Certains pays ne disposent pas d'un personnel suffisamment nombreux à même de s'occuper pleinement des questions relatives aux changements climatiques. Par exemple, dans certains cas, une seule personne est en charge, au sein d'un ministère ou d'une administration, de l'ensemble des accords multilatéraux conclus en matière d'environnement, en particulier de ceux soutenus financièrement par le FEM. Les acteurs qui ont répondu ont aussi considéré qu'un taux élevé de rotation des cadres dans des institutions essentielles entravait de manière notable l'exécution efficace des activités de renforcement des capacités.

## **B. Analyse et conclusions**

95. La principale contrainte ressortant du premier examen approfondi, à savoir l'absence de capacité d'exécution des activités et des initiatives de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, est restée le plus grand obstacle au cours de la période considérée. Par manque de capacités, on entend notamment: l'absence de volonté politique et de sensibilisation; la faiblesse des capacités institutionnelles de coordonner les activités et d'éviter leur chevauchement; et le manque de compétences locales initiales. Bien que de nombreux pays aient acquis des capacités minimales dans le domaine des changements climatiques, le taux élevé de rotation des cadres et du personnel institutionnel (comme les coordonnateurs au titre de la Convention) et la faible pérennité des résultats des

activités de renforcement des capacités précédemment exécutées entravent la mise en œuvre des activités en cours. Il s'ensuit que ces activités sont probablement plus efficaces si elles sont exécutées de manière progressive et si l'on tient dûment compte des capacités existantes des pays et des résultats des activités déjà exécutées.

96. L'un des facteurs les plus importants cités dans les réponses aux enquêtes, garantissant la bonne exécution des activités de renforcement des capacités, consiste à consulter tous les acteurs tout au long du processus, depuis la conception des activités jusqu'à leur exécution. Il est aussi bon d'intégrer les questions relatives aux changements climatiques et les besoins en matière de renforcement des capacités dans les stratégies et plans nationaux de développement. Il s'ensuit que les décisions relatives au renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques devraient être prises à un échelon élevé et être inscrites dans les stratégies et plans nationaux de développement.

## **VII. Résultats et impacts des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques**

97. Même si les produits et les résultats des activités exécutées au cours des quatre dernières années sont examinés dans le présent chapitre, il n'en reste pas moins que le renforcement des capacités est avant tout un processus itératif à long terme. Il est inévitable, mais également utile qu'il s'agisse d'un processus à long terme puisque l'exécution de ces activités exige aussi des capacités. Les résultats continus des activités de renforcement des capacités s'ajoutent progressivement les uns aux autres pendant plusieurs années, voire dizaines d'années. En outre, comme il a été noté lors des réunions et des ateliers tenus au titre de la Convention, le développement des capacités n'est pas une fin en soi. L'objectif à terme de ces activités est l'atténuation accrue des GES et une adaptation aux changements climatiques plus efficace qu'elle ne l'aurait été si les capacités étaient restées les mêmes qu'au départ. Par conséquent, l'efficacité de ces activités ne sera constatée que progressivement. Les activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques sont évaluées dans leurs grandes lignes ci-après.

### **A. Résultats du renforcement des capacités aux niveaux systémique, institutionnel et individuel**

#### **1. Résultats au niveau systémique**

98. L'une des conclusions de l'étude du programme du FEM relatif aux changements climatiques réalisée en 2004 était que le FEM apportait une contribution notable à la fois aux efforts d'atténuation et au renforcement des capacités dans les pays en développement. Il en ressort que de nombreux projets du FEM dans ce domaine visaient à lever les obstacles liés aux marchés et aux politiques, à renforcer les capacités et à sensibiliser<sup>58</sup>. Dans son évaluation des activités de renforcement des capacités, le FEM citait aussi les conclusions de l'étude et ajoutait qu'un grand nombre des stratégies du FEM dans le domaine des changements climatiques comportait une forte proportion d'activités de renforcement des capacités<sup>59</sup>.

<sup>58</sup> Bureau de l'évaluation du FEM. 2004. *Climate Change Program Study 2004*, disponible à l'adresse [http://thgef.org/MonitoringandEvaluation/METThemesTopics/METClimateChange/2004\\_ClimateChange.pdf](http://thgef.org/MonitoringandEvaluation/METThemesTopics/METClimateChange/2004_ClimateChange.pdf).

<sup>59</sup> Bureau de l'évaluation du FEM. 2007. *Evaluation of GEF Capacity Development Activities: Literature Review of Guidance on Capacity Development. Capacity Development Information*

99. Les résultats du programme d'auto-évaluation nationale des capacités portent sur les trois niveaux d'exécution, mais ils sont probablement plus importants au niveau systémique. Les résultats qualitatifs de ce programme sont résumés à l'annexe XIII. Au début de 2009, 110 pays avaient achevé leur auto-évaluation et 42 autres prévoyaient de présenter la leur en 2009 ou au début de 2010. Étant donné que le FEM n'a commencé qu'en 2008 à approuver le financement des projets intersectoriels de renforcement des capacités sur la base des auto-évaluations réalisées, les résultats desdits projets ne seront pas disponibles avant au moins le prochain examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités.

100. Au niveau systémique, les acteurs qui ont répondu à l'enquête ont indiqué que les activités de renforcement des capacités déjà exécutées avaient produit des résultats importants, notamment:

- a) L'élaboration de documents relatifs aux changements climatiques, tels que les PANA, les communications nationales, les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, la notification des émissions de GES et les plans nationaux relatifs aux changements climatiques;
- b) L'intégration et la prise en compte des questions relatives aux changements climatiques dans les documents stratégiques nationaux, les politiques et la conception des projets ainsi qu'une meilleure prise en compte de ces questions dans les stratégies de développement;
- c) L'accroissement des capacités de conception et d'exécution des projets au titre du MDP;
- d) L'acquisition de compétences en vue de l'établissement des inventaires de GES et de l'élaboration de solutions en matière d'atténuation;
- e) La sensibilisation accrue de l'opinion publique et du secteur privé aux changements climatiques.

## 2. Résultats au niveau institutionnel

101. Un certain nombre de Parties non visées à l'annexe I ont estimé que le processus d'établissement de leur communication nationale était une activité importante de renforcement des capacités au niveau institutionnel<sup>60</sup>.

102. Au niveau institutionnel, les résultats clefs ci-après ressortent des enquêtes menées (voir les exemples donnés à l'annexe XV):

- a) L'intégration du renforcement des capacités dans un secteur à tous les échelons décisionnels;
- b) La création ou le renforcement de groupes consultatifs sur les changements climatiques;
- c) La création et/ou le renforcement des autorités nationales désignées et leur participation à la conception d'activités de projet au titre du MDP;
- d) La création de cours sur les changements climatiques à l'université;
- e) L'amélioration des capacités de négociation à la Conférence des Parties;

---

*Document No. 2.* Disponible à l'adresse [http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Evaluation\\_Office/Ongoing\\_Evaluation/Cap%20Dev%20Info%20Doc%20No2.pdf](http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Evaluation_Office/Ongoing_Evaluation/Cap%20Dev%20Info%20Doc%20No2.pdf).

<sup>60</sup> Voir FCCC/SBI/2007/MISC.8 et FCCC/SBI/2008/MISC.5.

- f) L'intégration des questions relatives aux changements climatiques dans le processus de recherche;
- g) L'accroissement des capacités dans les ministères compétents et le renforcement de la coordination entre les ministères et les administrations.

### 3. Résultats au niveau individuel

103. Les fonctionnaires sont de plus en plus associés aux réunions internationales sur les changements climatiques, ce qui a contribué à développer leurs capacités individuelles: la participation aux instances régionales et internationales telles que la Conférence des Parties et les sessions des organes subsidiaires ainsi que le dialogue permanent sur Internet et d'autres mécanismes contribuent à renforcer les capacités de mettre en œuvre les trois Conventions de Rio<sup>61</sup>. Au niveau individuel, les résultats clefs du renforcement des capacités cités dans les réponses aux enquêtes sont les suivants:

- a) Présence de personnel qualifié et expérimenté et amélioration des compétences humaines;
- b) Formation d'experts des GES et de l'atténuation;
- c) Formation d'experts de la vulnérabilité et de l'adaptation;
- d) Formation d'experts du MDP.

104. Dans de nombreux pays en développement, des activités de renforcement des capacités ont été exécutées en vue de former des experts des organismes publics ainsi que du secteur privé, des ONG et de la société civile.

## B. Facteurs et conditions d'une exécution efficace des activités de renforcement des capacités

105. L'efficacité des activités de renforcement des capacités peut être évaluée en fonction des résultats obtenus ou de la probabilité d'atteindre l'objectif fixé. En général, cet exercice s'avère difficile car les besoins dans ce domaine sont permanents, ne sont pas toujours quantifiables et exigent des efforts continus et soutenus. En outre, les activités de renforcement des capacités en cours n'ont ni la portée ni l'ampleur suffisantes pour répondre aux besoins mondiaux à long terme.

106. D'après le deuxième rapport intérimaire sur l'application de l'approche stratégique du FEM visant à améliorer le renforcement des capacités, l'efficacité des activités de développement des capacités a été variable, mais même dans des domaines où des effets bénéfiques immédiats ne s'étaient pas produits, on reconnaissait que les résultats apparaissaient à long terme<sup>62</sup>. Les données provenant des enquêtes ont permis de faire un certain nombre de constatations explicitées aux paragraphes 107, 108 et 109 ci-après.

107. Au niveau systémique, l'aide apportée aux coordonnateurs nationaux a permis de garantir la pérennité des activités et d'établir des relations concrètes avec les principaux partenaires. Dans un pays, le renforcement des capacités de participer au MDP a permis de sensibiliser au processus du MDP, aboutissant à la ratification du Protocole de Kyoto par ce pays à la fin de 2008.

<sup>61</sup> FCCC/SBI/2007/MISC.8.

<sup>62</sup> GEF/C.33/Inf.5, 25 mars 2008.

108. Au niveau institutionnel, l'établissement des communications nationales a permis de faire largement appel aux compétences mondiales, régionales et nationales afin de dresser un bilan du développement environnemental et socioéconomique à la lumière des changements climatiques ainsi que leurs conséquences néfastes futures. Les pays ont pu ainsi élaborer des recommandations sur l'atténuation des changements climatiques et prêter dûment attention aux secteurs les plus sensibles dans le cadre de leur développement national. En favorisant l'intégration des changements climatiques dans le programme des établissements d'enseignement, on a aussi contribué à accroître les capacités scientifiques, l'intérêt de la société à l'égard de cette question et les capacités individuelles.

109. Au niveau individuel, les formations à l'utilisation du guide des bonnes pratiques du GIEC, à la vulnérabilité et à l'adaptation – notamment à l'emploi du logiciel – et au Système de planification des énergies de substitution à long terme ont été considérées comme utiles.

110. Une approche de plus en plus courante des activités de renforcement des capacités et considérée comme efficace consiste à constituer des partenariats et des dispositifs d'application conjointe entre de multiples organismes donateurs et d'autres organisations telles que les organismes des Nations Unies. Comme il est expliqué plus haut au chapitre V, un certain nombre d'activités sont appuyées par de multiples acteurs. Le programme REDD, partenariat entre la FAO, le PNUD et le PNUE, en est un exemple récent.

111. Fort de sa longue expérience en la matière, le PNUD a recensé les principaux obstacles à un renforcement efficace des capacités, à savoir:

- a) L'engagement insuffisant, aussi bien des Parties non visées à l'annexe I que des Parties visées à l'annexe II, en faveur du renforcement des capacités, souvent en raison de réalités politiques à court terme;
- b) La participation d'un large éventail de catégories d'acteurs;
- c) Le taux de rotation élevé du personnel doté de capacités;
- d) La complexité et l'évolution des questions relatives aux changements climatiques et le manque de coordination institutionnelle dans ce domaine;
- e) Les capacités insuffisantes d'incorporer, d'assimiler et de modifier les activités de renforcement des capacités.

## **VIII. Ressources: disponibilité, accessibilité et utilisation efficace**

### **A. Disponibilité des ressources**

112. Un large éventail d'activités et d'initiatives contribuent aux efforts de renforcement des capacités. Certains projets et programmes relatifs aux changements climatiques prévoient des activités précises dotées de budgets bien définis mais, dans l'ensemble, il n'est pas possible de connaître et d'évaluer le montant exact des ressources affectées à la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités au titre de la Convention. Aucun mécanisme de notification ni base de données sur le financement du renforcement des capacités n'étant en place, il n'est pas possible d'évaluer le montant total des fonds qui ont financé des activités de ce type dans le domaine des changements climatiques pendant la période considérée. On s'est néanmoins efforcé d'identifier les principaux flux de ressources s'y rapportant. Un échantillon des sources et du montant des fonds affectés aux activités de renforcement des capacités est présenté à l'annexe XVI.



113. Selon les informations reçues en retour des parties prenantes, les ressources affectées ont probablement augmenté au cours de la période considérée par rapport à la période précédente. Cela est particulièrement vrai dans le domaine du renforcement des capacités d'élaborer et d'exécuter des activités de projet au titre du MDP. On a constaté qu'une plus grande attention avait été accordée aux changements climatiques au cours des dernières années, ce qui se traduisait par la constitution de nouveaux fonds d'affectation spéciale pour les projets d'atténuation, les initiatives d'adaptation ainsi que les activités de renforcement des capacités et de partage de l'information<sup>63</sup>.

114. Les organismes bilatéraux d'aide au développement affectent aussi des ressources considérables au renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques.

115. Comme il est indiqué au paragraphe 112 ci-dessus, l'origine des ressources affectées au renforcement des capacités est rarement déterminée. Quoiqu'il en soit, en 2005, la Banque asiatique de développement a mis en place un système de classification de ses activités qui lui permet de ranger ses prêts dans la catégorie «développement des capacités»<sup>64</sup>. Le système de suivi des ressources de la Banque peut servir d'exemple à d'autres organisations qui investissent dans le renforcement des capacités.

116. Même si un montant considérable de ressources a été affecté à des projets et activités en faveur du renforcement des capacités au cours de la période considérée, la majorité de ces ressources ne sont pas expressément allouées au renforcement des capacités. Dans l'ensemble, les ressources fournies sont insuffisantes par rapport aux ressources nécessaires pour acquérir des capacités suffisantes d'appliquer la Convention. Cela continuera d'être le cas à l'avenir, peut-être encore plus, car les besoins en matière d'adaptation seront plus grands en raison des effets de plus en plus perceptibles des changements climatiques.

117. Des ressources considérables seront nécessaires dans les cinq à vingt prochaines années. À la troisième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme, les Parties ont constaté que les ressources financières actuellement disponibles au titre de la Convention étaient très inférieures aux besoins estimés<sup>65</sup>. À la vingt-septième session du SBI, il a été noté que les rapports ayant trait à l'initiative du FEM pour l'organisation de réunions de concertation avec les pays avaient «mis en évidence le fait que les Parties non visées à l'annexe I continuent d'attacher une grande importance au renforcement des capacités, même si les ressources financières requises pour faire face à ces besoins ne font pas l'objet d'estimations précises»<sup>66</sup>.

## B. Utilisation efficace des ressources

118. Lors du premier examen approfondi mené en 2004, les besoins et les priorités en matière de renforcement des capacités des pays en développement ont été résumés aux trois niveaux d'exécution ci-après: systémique, institutionnel et individuel<sup>67</sup>. Au cours du deuxième examen approfondi, il est possible de savoir si les ressources financières affectées ont répondu aux besoins et priorités, et ont ainsi été utilisées de manière efficace. Les

<sup>63</sup> FCCC/TP/2007/4, par. 25.

<sup>64</sup> Banque asiatique de développement. 2007. *Integrating Capacity Development into Country Programs and Operations. Medium-term Framework and Action Plan*. Disponible à l'adresse <http://www.adb.org/Documents/Policies/Integrating-Capacity-Development/Integrating-Capacity-Development-2007.pdf>.

<sup>65</sup> FCCC/AWGLCA/2008/11.

<sup>66</sup> FCCC/SBI/2007/21, par. 121.

<sup>67</sup> FCCC/TP/2004/1, tableau 2.

données examinées dans le cadre de l'établissement de la présente note indiquent que si des activités ont été entreprises et des ressources ont été affectées pour répondre à la majorité des besoins, ceux-ci n'ont pas été satisfaits entièrement.

119. Au niveau systémique, les besoins auxquels répondent les activités en cours portent notamment sur la nécessité:

- a) De renforcer le cadre directif;
- b) De diffuser l'information sur les avantages découlant de l'application de la Convention à tous les niveaux;
- c) De faire participer les principaux acteurs tels que les secteurs public et privé, les ONG, les universitaires, le personnel scientifique et technique ainsi que les communautés locales;
- d) De sensibiliser le public et d'intégrer les changements climatiques dans les programmes nationaux d'enseignement.

120. Au niveau institutionnel, les besoins auxquels répondent les activités en cours portent notamment sur la nécessité:

- a) De constituer des secrétariats nationaux ou des services en charge des changements climatiques qui soient dotés de ressources humaines suffisantes, d'autorité politique et de fonctions bien définies;
- b) De renforcer la gestion et les capacités institutionnelles administratives en matière de collecte de données pour la poursuite de recherches sur les coefficients locaux d'émission entrant dans les inventaires nationaux de GES;
- c) De renforcer les capacités institutionnelles d'établissement de projets et de programmes;
- d) D'apporter un appui technique et financier à l'établissement des inventaires, à l'évaluation de l'impact des changements climatiques et à l'adaptation, au renforcement institutionnel et à l'atténuation des catastrophes.

121. Au niveau individuel, les besoins auxquels répondent les activités en cours portent notamment sur la nécessité:

- a) De disposer de personnel qualifié pour gérer et exploiter les systèmes d'inventaires nationaux de GES;
- b) D'améliorer les compétences en matière de négociation et d'accroître le nombre de représentants aux réunions internationales afin de s'exprimer sur les principaux sujets examinés;
- c) D'accroître les capacités en matière de transfert de technologies, de négociation et de gestion, en particulier concernant le MDP.

122. Toutefois, comme il est expliqué plus haut au chapitre IV, les besoins déjà recensés restent valables tandis que de nouveaux besoins se font sentir en matière de renforcement des capacités en raison de l'évolution de la situation et d'un contexte international dynamique.

123. Il ressort des réponses reçues aux enquêtes que les activités de renforcement des capacités les plus efficaces sont celles qui ont des résultats directs utiles, permettent d'obtenir des investissements supplémentaires ou sont exécutées à une plus petite échelle. Ces activités ont notamment trait aux communications nationales, aux ateliers de formation et de sensibilisation (en particulier en rapport avec les universités et les établissements d'enseignement), à l'aide apportée à l'élaboration d'activités de projet au titre du MDP,

lesquelles peuvent attirer davantage d'investissements financiers, et aux projets d'énergie renouvelable à petite échelle. En fonction des données provenant des enquêtes, l'efficacité peut être accrue grâce aux facteurs suivants:

- a) L'exécution de projets de démonstration s'accompagnant d'améliorations juridiques et institutionnelles;
- b) L'établissement de lignes directrices sur mesure adaptées au contexte national;
- c) L'application souple des critères de financement et l'accroissement des ressources financières;
- d) L'intégration des questions relatives aux changements climatiques dans les stratégies nationales de développement à titre de priorité;
- e) Le partage des enseignements tirés.

124. Les approches régionales du renforcement des capacités sont aussi généralement considérées comme efficaces. En adoptant ce type d'approche, on peut cibler de nombreux pays qui ont des besoins semblables et des ressources peuvent être mobilisées plus largement. Les activités associant plusieurs pays d'une même région peuvent aussi profiter du partage direct de l'expérience et des capacités acquises entre pays voisins. Les systèmes de communication, en particulier l'accès à Internet, atteignent aussi des niveaux auxquels une assistance technique à distance ou en ligne peut s'avérer efficace.

125. La coordination des donateurs est une question qui se pose de longue date dans le domaine de l'aide au développement<sup>68</sup> et des progrès ont été accomplis dans ce domaine pendant la période considérée, notamment l'adoption en 2005 de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Actuellement, il n'existe aucun mécanisme de coordination des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques. Les Parties ont proposé que la coordination entre les fonds multilatéraux et les diverses initiatives bilatérales relatives aux changements climatiques soit améliorée pour utiliser le plus efficacement possible des ressources financières limitées<sup>69</sup>. Les autres progrès accomplis dans ce domaine ont trait notamment à l'emploi croissant des fonds d'affectation spéciale multidonateurs tels que celui du programme REDD<sup>70</sup>.

126. La coordination porte sur la nécessité d'une approche stratégique et rationalisée du renforcement des capacités au niveau national. Les processus impulsés par les pays tels que les auto-évaluations nationales des capacités, les PANA et les DSRP, peuvent fonctionner comme des mécanismes de coordination indirecte dans ce domaine, à condition que les gouvernements des pays en développement et les donateurs collaborent au niveau national afin de satisfaire systématiquement les besoins et les priorités définis.

127. Même si les mesures détaillées plus haut aux paragraphes 123 à 126 sont positives, en particulier du point de vue du renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, des améliorations peuvent encore être apportées en matière de coordination des donateurs. Comme il a été noté par une Partie, il est courant que l'aide des donateurs à certains pays se chevauche en raison d'un manque d'information et de

<sup>68</sup> Par exemple, voir Owada H. Stiglitz J, Civili P et Bellamy C. 1998. *Donor Coordination and the Effectiveness of Development Assistance*. High-level Open Symposium on Development Cooperation. Siège de l'ONU, Tokyo, 22 juin 1998. Disponible à l'adresse: <http://www.unu.edu/hq/public-lectures/owada.html>.

<sup>69</sup> FCCC/SBI/2008/INF.4, par. 30.

<sup>70</sup> <http://www.undp.org/mdtf/UN-REDD/overview.shtml>

coordination<sup>71</sup>. D'après différentes sources de données consultées pour cet examen (documents, enquêtes et entretiens), il était nécessaire d'adopter une approche coordonnée, soutenue et programmatique à long terme du renforcement des capacités. Cette approche doit reposer sur les besoins et priorités définis par les pays et être appliquée de manière itérative et progressive.

### C. Accessibilité des ressources

128. Un fait marquant qui a influé sur l'accessibilité des ressources au cours de la période considérée a été la mise en place du dispositif d'allocation des ressources (DAR) au FEM. Le DAR avait été adopté en septembre 2005 par le Conseil du FEM.

129. Le Bureau de l'évaluation du FEM a procédé à un examen à mi-parcours du DAR après les deux premières années d'application. S'agissant des pays bénéficiaires d'une allocation collective, il ressortait de l'évaluation ce qui suit:

- a) Les objectifs d'équité (accès aux fonds pour tous) et de flexibilité (accès à un montant maximal) étaient difficiles à concilier;
- b) La plupart des pays répartis en groupes ne comprenaient pas les règles directives/d'application;
- c) Les coûts de transaction (pour les pays, le secrétariat et les organismes) étaient plus élevés que pour les pays bénéficiaires d'une allocation individuelle (mais ces derniers profitent de moins d'avantages);
- d) De nombreuses propositions étaient découragées;
- e) Le taux d'utilisation était encore très faible lors de l'examen à mi-parcours;
- f) Une approche programmatique est en cours d'élaboration.

130. Compte tenu de ce qui précède, la conclusion de l'évaluation était que l'accès des pays bénéficiant d'une allocation collective était limité<sup>72</sup>. Cela valait aussi pour les ressources destinées aux activités de renforcement des capacités. En outre, «la conception et les règles du DAR sont trop complexes pour un partenariat constitué en réseau comme le FEM, et les directives et le soutien accordé n'ont pas réussi à rendre le DAR transparent et accessible»<sup>73</sup>.

131. Il ressort des constatations et conclusions de l'examen à mi-parcours du DAR que, du moins en ce qui concerne les ressources du FEM se rapportant au renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, il est urgent de prendre des mesures pour améliorer l'accès des pays en développement à ces ressources. L'examen a débouché sur des recommandations allant notamment en ce sens.

132. Les Parties ont souligné à plusieurs reprises les difficultés d'accès aux ressources financières. Dans leurs communications, elles ont déclaré avoir du mal à accéder aux fonds du FEM, notamment parce qu'elles doivent remplir certaines conditions et que la procédure d'approbation de leurs projets est longue. Elles ont aussi noté que les fonds dont le FEM dispose dans le domaine des changements climatiques sont insuffisants pour permettre aux

<sup>71</sup> FCCC/SBI/2007/MISC.8/Add.1.

<sup>72</sup> Bureau de l'évaluation du FEM. 2008. *Examen à mi-parcours du dispositif d'allocation des ressources du FEM*. Exposé disponible à l'adresse suivante: [www.gefweb.org/uploadedFiles/RAF\\_MTR-presentation\\_webversion.ppt](http://www.gefweb.org/uploadedFiles/RAF_MTR-presentation_webversion.ppt).

<sup>73</sup> GEF/ME/C.34/2, 15 octobre 2008.

pays en développement d'entreprendre des activités en vue d'atteindre l'objectif de la Convention<sup>74</sup>.

133. Concernant l'accès aux fonds, 55 % de ceux qui ont répondu aux enquêtes ont indiqué que leurs demandes de financement déposées auprès du FEM et d'autres donateurs au titre d'activités de renforcement des capacités n'étaient jamais rejetées en raison de leur coût, mais plutôt en fonction de la qualité et de la pertinence des propositions. Mais les 45 % restants estimaient que leurs demandes de financement étaient souvent ou parfois rejetées. Il en ressort que des fonds ne sont pas toujours disponibles lorsque les demandes de financement sont déposées.

134. Par le biais des processus liés à la Convention et en particulier du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme, les Parties ont fait de nombreuses propositions concernant le décaissement des fonds et l'accès aux ressources financières. Ces propositions visent notamment à ce que:

- a) Le processus de transfert de ressources repose sur la participation des pays en développement;
- b) L'approche fondée sur les projets soit remplacée par une approche programmatique, sauf lorsqu'elle est nécessaire;
- c) Des critères soient élaborés en vue de suivre l'allocation des ressources, et qu'un lien soit établi entre les fonds alloués, les engagements pris et les résultats obtenus;
- d) Les pays développés parties rendront compte dans leurs communications nationales, soumises à la fréquence fixée, des transferts financiers directs et des contributions indirectes – sous la forme d'un appui quantifiable en matière de technologie et de renforcement des capacités – qu'ils ont faits<sup>75</sup>.

## D. Conclusions

135. Les informations examinées pour établir la présente note indiquent que des ressources considérables ont été allouées à des activités en rapport avec le renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques pendant la période 2004-2008. Cependant, il est très difficile de savoir quel est le montant réel des ressources allouées au renforcement des capacités en raison du caractère intersectoriel de la majorité des activités exécutées. Ni le FEM ni les donateurs n'indiquent le montant précis des fonds affectés au renforcement des capacités.

136. Au fur et à mesure que les pays produisent leurs propres évaluations des capacités et plans de développement, les possibilités d'utiliser les ressources de manière efficace s'accroissent. La coordination des donateurs dans le cadre d'un processus dirigé par les pays est un domaine où des progrès ont été enregistrés, mais où l'efficacité doit encore être accrue.

137. Un facteur important qui a influé sur l'accès aux ressources pendant la période considérée a été la mise en œuvre du DAR par le FEM. Il ressort de l'examen à mi-parcours du DAR que pour la majorité des pays, l'accès aux ressources du FEM a été pénalisé par la mise en place du dispositif. L'accès aux ressources contribuant aux activités de renforcement des capacités s'est réduit en même temps que l'accès aux fonds du FEM pour

<sup>74</sup> FCCC/SBI/2008/INF.4, par. 38.

<sup>75</sup> FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1, par. 163.

les pays bénéficiant d'une allocation collective, notamment les PMA et les petits États insulaires en développement.

## **IX. Pérennité des résultats du renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques**

138. Le renforcement des capacités est un facteur clef de pérennité des efforts déployés pour soutenir l'application de la Convention. Mais comment les résultats du renforcement des capacités peuvent-ils être pérennes?

139. Comme il l'a expliqué dans l'évaluation annuelle de son portefeuille de pays en octobre 2008<sup>76</sup>, le FEM a réalisé des investissements considérables dans le renforcement des capacités à tous les niveaux, mais il n'est pas certain que les résultats soient pérennes. Le présent chapitre vise à:

a) Évaluer comment les facteurs cruciaux qui contribuent au développement à long terme des capacités d'appliquer la Convention ont été traités par les activités de renforcement des capacités passées et en cours dans le domaine des changements climatiques;

b) Analyser certaines conditions à la pérennité accrue des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, telles que la participation des acteurs, les capacités initiales, les mécanismes de coordination, ainsi que les mécanismes de partage de l'information et les bonnes pratiques.

### **A. Facteurs clefs influant sur la pérennité**

#### **1. Niveau systémique**

140. Les facteurs clefs influant sur la pérennité au niveau systémique ont trait à la capacité de conception et d'élaboration des politiques, législations, stratégies et programmes.

141. Il ressort des diverses sources de données examinées pour établir la présente note que les activités de renforcement des capacités passées et en cours ont souvent porté sur ces facteurs systémiques. La majorité des pays en développement ont élaboré des stratégies, politiques et plans de développement tels que les DSRP, qui tiennent compte des questions environnementales et de la nécessité d'intégrer l'environnement à tous les niveaux et stades du processus de développement.

142. Il reste que la gestion des risques climatiques n'est pas souvent intégrée dans les stratégies, projets et programmes élaborés au niveau national. Les questions relatives aux changements climatiques sont généralement traitées par un ou deux ministères comme les ministères en charge des questions environnementales, de l'agriculture ou de la distribution d'eau. Les activités de renforcement des capacités passées et en cours ont soutenu les communications nationales, les PANA, les stratégies nationales relatives aux changements climatiques et les stratégies nationales d'atténuation, mais elles sont rarement pleinement rattachées aux stratégies ou plans nationaux. Les stratégies et programmes axés sur les changements climatiques sont davantage couronnés de succès lorsqu'ils établissent des

<sup>76</sup> Bureau d'évaluation du FEM. 2008. *Annual Country Portfolio Evaluation Report 2008: Benin, Madagascar and South Africa*. Disponible à l'adresse [http://www.thegef.org/uploadedFiles/Publications-ACPE\\_Report2008.pdf](http://www.thegef.org/uploadedFiles/Publications-ACPE_Report2008.pdf).

liens directifs avec les stratégies nationales et les ministères en charge d'autres questions telles que l'agriculture, l'eau, l'énergie et les finances.

143. En outre, la gestion des risques climatiques n'est pas souvent assurée aux échelons décisionnels les plus élevés d'un pays. Les décideurs qui ne s'occupent pas d'environnement ne sont pas encore suffisamment sensibles aux problèmes qui se posent car les changements climatiques jouissent rarement d'un rang de priorité élevé dans les politiques nationales de développement des pays en développement.

144. Il ressort des documents examinés et des réponses reçues aux entretiens et aux enquêtes que face à ce facteur clef, il faut redoubler d'efforts pour sensibiliser les décideurs, par exemple, en les faisant participer à des ateliers nationaux et internationaux.

145. Il est impératif que les Parties élaborent des stratégies de renforcement des capacités multisectorielles au niveau national, notamment dans le domaine des changements climatiques. Ce processus doit associer tous les acteurs et être coordonné au niveau national. Des plans d'action correspondant à ces stratégies doivent ensuite être incorporés dans les stratégies nationales de développement telles que la stratégie nationale de réduction de la pauvreté et les stratégies sectorielles.

## **2. Niveau institutionnel**

146. Les facteurs clefs influant sur la pérennité au niveau institutionnel ont trait à la capacité: d'appliquer les politiques, législations, stratégies et programmes; de faire participer les Parties prenantes et de former un consensus; et de mobiliser les informations et connaissances.

147. Les données réunies et examinées pour établir la présente note donnent à penser que les facteurs clefs au niveau institutionnel ont été négligés dans les activités de renforcement des capacités. L'élaboration de la législation se fait généralement au niveau national mais l'application de la législation nationale a des incidences aux échelons municipal et local, selon le type de gouvernance du pays concerné. L'absence ou le manque de capacités à un niveau particulier peut constituer un obstacle à la mobilisation des capacités aux autres niveaux, entravant ainsi la possibilité d'acquérir des capacités effectives et durables de gestion des questions relatives aux changements climatiques. Il est essentiel de disposer du soutien des autorités et des institutions compétentes aux échelons local, régional ou national afin que les programmes, stratégies et législations soient pleinement acceptés et appuyés aux échelons local et régional.

148. En règle générale, les stratégies nationales relatives aux changements climatiques et la gestion des risques climatiques dans le cadre de stratégies sectorielles, lorsqu'elles existent, ne sont guère appliquées. Cela peut être dû à un manque de personnel qualifié et à des priorités concurrentes au niveau sectoriel ainsi que dans les plans locaux et municipaux de développement. Le fait que les financements nationaux extérieurs ne sont pas suffisamment durables peut aussi poser un problème.

149. Lorsque des projets ou programmes axés sur les changements climatiques sont conçus en coordination avec tous les acteurs des échelons décisionnels les plus élevés au niveau local et sont financés par des sources extérieures, nationales et locales, ils sont généralement bien exécutés et produisent de bons résultats. Cependant, lorsque les programmes s'achèvent, on ne dispose pas de financement durable pour s'assurer que les résultats requis ont été obtenus. Les donateurs et les pays bénéficiaires doivent adopter une approche à long terme du renforcement des capacités, qui exige un financement durable et qui est appuyée, en dernier ressort par des politiques et budgets nationaux traduisant les priorités nationales.

150. S'agissant de la mobilisation des informations et des connaissances, les activités de renforcement des capacités qui ont été exécutées ont généralement renforcé la mise en commun des systèmes et des réseaux d'information, les mécanismes de collecte de données et la coordination de la gestion des bases de données. Toutefois, les ressources financières et techniques et le savoir-faire nécessaire à l'entretien du matériel et de nouvelles technologies n'ont pas toujours été fournis une fois les programmes de renforcement des capacités achevés. Sans ces ressources financières et techniques, les résultats ont une portée limitée et risquent de ne pas être pérennes à long terme.

### **3. Niveau individuel**

151. Au niveau individuel, les facteurs clefs touchent à la capacité de suivre et d'évaluer les activités relatives aux changements climatiques ainsi que d'en rendre compte et d'en tirer des enseignements. Celles-ci ont aussi négligé les facteurs influant sur la pérennité à ce niveau. Les activités de renforcement des capacités ont contribué à renforcer la mise en œuvre de systèmes de suivi et d'évaluation fondés sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, mais ces systèmes sont généralement axés sur des programmes et projets particuliers. Dans de rares cas, un système national de suivi et d'évaluation des résultats des activités, notamment de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, a été mis en place.

152. En outre, les ateliers nationaux ou internationaux et les formations inscrites dans des projets et programmes permettent d'acquérir des compétences individuelles utiles, mais le taux élevé de rotation des cadres et le départ de personnel qualifié attiré par un emploi plus lucratif en dehors du secteur public débouchent sur une «fuite des cerveaux» et compromettent les activités futures de renforcement des capacités.

153. La participation aux instances régionales et internationales, l'échange d'informations pratiques entre pays en développement, la mise au point d'une approche à long terme en matière d'éducation, l'intégration de modules de formation dans les projets et l'adoption de mesures incitant les professionnels des pays en développement à gérer et à mettre à jour des projets sont indispensables pour conserver des ressources humaines qualifiées et acquérir la capacité de suivre et d'évaluer les activités relatives aux changements climatiques ainsi que d'en rendre compte et d'en tirer des enseignements.

## **B. Conditions propres à accroître la pérennité des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques**

### **1. La participation des acteurs**

154. Accroître la participation des acteurs, notamment des administrations publiques centrales et sectorielles, des organisations nationales et internationales, des établissements de recherche et d'enseignement, des ONG, de la société civile, des communautés locales et du secteur privé, est l'une des clefs de la pérennité, de l'efficacité, de l'efficience et de l'appropriation des initiatives de renforcement des capacités.

155. Les activités de renforcement des capacités passées et en cours dans le domaine des changements climatiques ont associé un grand nombre d'acteurs à tous les stades des activités et des processus. Il ressort des documents examinés et des entretiens et enquêtes menés afin d'établir la présente note, que les acteurs les plus souvent associés à toutes les activités de renforcement des capacités à tous les niveaux du processus sont les gouvernements, les administrations sectorielles et/ou les ministères, les organisations internationales et les ONG. Les autorités municipales, ministérielles et régionales ainsi que le secteur privé sont moins fréquemment associés.



156. Cependant, les autorités municipales et locales font partie intégrante de la chaîne de décision et d'exécution et devraient donc prendre part à toutes les étapes du processus de développement des activités de renforcement des capacités, de la conception à la mise en œuvre. Elles sont les acteurs clefs qui garantissent que les programmes et activités d'envergure locale et régionale sont pleinement acceptés et appuyés. Elles permettent aussi d'établir des liens entre les communautés autochtones et le Gouvernement. En outre, afin de veiller à ce que la définition des besoins en matière de renforcement des capacités soit propre à chaque pays, les autorités locales ont un rôle clef à jouer dans les plans de développement locaux et dans la mise en œuvre, sur le terrain, des mesures adoptées dans le domaine des changements climatiques. Ces conditions semblent particulièrement s'appliquer aux projets d'adaptation.

157. La participation du secteur privé a généralement trait au perfectionnement des compétences concernant le MDP et des activités de transfert de technologies. Dans l'ensemble, le secteur privé est rarement associé aux activités de renforcement des capacités visant à concevoir et à appliquer les stratégies et politiques nationales, les inventaires de GES ainsi que les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation. Il reste que les acteurs privés ont joué un rôle important dans les projets d'atténuation.

158. Bien que la communauté internationale ait consolidé la dimension locale des activités de renforcement des capacités depuis 2004 grâce à la multiplication des projets communautaires, les communautés autochtones constituent encore un groupe social qui est souvent exclu des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques. La société civile est généralement associée aux consultations multipartites par le biais d'ONG ou d'associations particulières n'ayant aucun lien avec les intérêts des communautés autochtones.

## 2. Les capacités systémiques, institutionnelles et individuelles initiales

159. Comme il est expliqué au chapitre VI ci-dessus, de bonnes capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques et individuelles initiales jouent un grand rôle dans l'exécution effective des activités de renforcement des capacités. Ces capacités initiales constituent aussi l'un des facteurs clefs influant sur la pérennité des activités. Les parties ont noté que sans un cadre directif favorable, les résultats des projets ne sauraient être pérennes<sup>77</sup>.

160. L'importance que revêtent les bureaux et comités des changements climatiques pour la pérennité des activités de renforcement des capacités dans ce domaine devrait être notée. Toutefois, ces comités sont rarement actifs ou opérationnels car ils manquent de ressources humaines, techniques et financières pour exécuter concrètement les activités au titre de la Convention.

## 3. Les mécanismes de coordination

161. Une autre condition importante de la pérennité des résultats et des impacts du renforcement des capacités est l'existence de mécanismes de coordination aux niveaux national et régional. Ceux-ci jouent un rôle important en vue de mieux coordonner les efforts de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, d'éviter le chevauchement des activités, d'associer tous les acteurs au processus de conception et d'application, et de partager les informations et les bonnes pratiques avec tous les acteurs.

<sup>77</sup> FCCC/SBI/2007/MISC.8.

162. Il ressort des documents examinés ainsi que des enquêtes et des entretiens menés pour établir la présente note, qu'au niveau national, les comités ou bureaux des changements climatiques créés au cours des dernières années sont en mesure de jouer ce rôle de coordination. Comme il a été souligné dans le premier examen réalisé en 2004, si de tels comités existent souvent dans les pays en développement, ils sont rarement actifs ou opérationnels car ils manquent de ressources humaines, techniques et financières. Ils sont pénalisés par le faible montant des ressources budgétaires que leur accorde leur gouvernement, à l'image des bureaux de l'environnement au niveau sectoriel. Cela est toujours le cas dans de nombreux pays.

163. Les comités des changements climatiques peuvent aussi coordonner le partage de l'information, des meilleures pratiques et des enseignements tirés, en plus de gérer les réseaux et bases de données de suivi et d'évaluation des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques.

164. Le renforcement des capacités Sud-Sud fait aussi son apparition, notamment l'appui aux activités multilatérales et bilatérales, ce qui témoigne de l'importance de la coopération régionale<sup>78</sup>. Ces initiatives de collaboration Sud-Sud ont contribué au renforcement des capacités dans le domaine de la modélisation climatique, à la mise en place des autorités nationales désignées, à l'établissement des inventaires de GES et à l'élaboration des communications nationales.

165. Les mécanismes régionaux de coordination ont aussi commencé à jouer un rôle, à l'image du Réseau ibero-américain de bureaux des changements climatiques, composé de 21 pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale. Ce mécanisme de coopération facilite la collaboration Nord-Sud et Sud-Sud. Son objectif est de promouvoir un dialogue permanent dans le domaine des changements climatiques en vue de mieux comprendre les priorités, les besoins et les lacunes existant dans la région.

166. D'autres organisations régionales dont le rôle est jugé important sont le Programme régional océanique de l'environnement et le Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques. Les organisations régionales peuvent aider les petits États insulaires en développement et les PMA qui n'ont pas les capacités individuelles d'accéder aux ressources et dans lesquels la perte de capacités au niveau individuel pose un problème particulier en raison du taux élevé de rotation du personnel<sup>79</sup>. Des approches régionales sont aussi nécessaires car les effets des changements climatiques ne s'arrêtent pas aux frontières nationales.

167. Ces mécanismes régionaux de coordination jouent un rôle de plus en plus important dans la collaboration régionale en vue d'atténuer les effets des changements climatiques, de permettre une coopération Sud-Sud en matière de renforcement des capacités et de consolider l'influence politique des pays en développement dans les négociations internationales.

### **C. Analyse et conclusions**

168. Les activités de renforcement des capacités passées et en cours n'ont pas encore eu un impact notable sur les facteurs clefs qui contribuent au développement à long terme de la capacité de mettre en œuvre la Convention. D'autres efforts sont nécessaires pour:

---

<sup>78</sup> FCCC/SBI/2007/25, par. 25.

<sup>79</sup> FEM, communication directe, 25 février 2009.

- a) Garantir une meilleure participation des échelons décisionnels les plus élevés aux activités de renforcement des capacités;
- b) Élaborer des stratégies nationales, multisectorielles et participatives dans le domaine des changements climatiques;
- c) Apporter des fonds de manière pérenne afin de maintenir les capacités à tous les niveaux d'exécution;
- d) Limiter la rotation des cadres au sein des institutions et des organisations.

169. Afin d'assurer la pérennité, certaines conditions doivent être remplies, comme la participation des acteurs, la présence de capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques et individuelles initiales suffisantes ainsi que l'existence de mécanismes nationaux et régionaux. Si ces préalables ne sont pas réunis au début de l'exécution des activités de renforcement des capacités, il y a peu de chances pour que les résultats et les impacts de ces activités soient pérennes à long terme.

## **X. Suivi et évaluation des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques**

### **A. Résumé succinct des progrès récemment accomplis dans la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation**

Encadré 2

#### **Étapes essentielles de la mise en place d'un système de suivi et d'évaluation à l'appui du cadre pour le renforcement des capacités**

**Juin 2004:** Premier examen approfondi de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités. La note établie comprend un tableau des types d'indicateurs de renforcement des capacités ayant trait aux domaines stratégiques d'appui dans les ressources allouées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et aux besoins présentés dans le cadre pour le renforcement des capacités (FCCC/TP/2004/1).

**Décembre 2004:** Les Parties ont été encouragées par la Conférence des Parties à faire rapport sur l'efficacité et la viabilité des programmes de renforcement des capacités dans leurs communications nationales et autres documents pertinents (décision 2/CP.10, par. 2).

**Avril 2006:** Synthèse des vues, notamment éléments clefs d'un cadre de suivi et d'évaluation (FCCC/SBI/2006/5).

**Novembre 2006:** Les Parties sont invitées à communiquer des informations sur les activités qu'elles auront entreprises en application des décisions 2/CP.7 et 2/CP.10, qui devraient porter, notamment, sur les besoins et les lacunes, l'expérience acquise et les enseignements tirés (décision 4/CP.12, par. 1 a)).

**Février 2007:** Note sur un projet de présentation structurée des rapports à établir sur le suivi régulier de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités, comportant un tableau intitulé «Domaines prioritaires de renforcement des capacités, objectifs indicatifs et mesures de performance concernant les produits communs attendus» (FCCC/SBI/2007/5).

**Novembre 2007:** Rapport de l'atelier d'experts sur le suivi et l'évaluation du renforcement des capacités dans les pays en développement (FCCC/SBI/2007/33).

**Avril 2008:** Élaboration d'indicateurs de capacité et de questionnaires par le FEM, le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement au titre du Programme mondial d'appui aux auto-évaluations nationales des capacités (GEF/C.33/Inf.5).

**Novembre 2008:** Réunion d'experts consacrée à l'expérience acquise dans l'utilisation d'indicateurs de résultats aux fins du suivi et de l'évaluation du renforcement des capacités au niveau national (FCCC/SBI/2008/15, FCCC/TP/2008/5 et FCCC/SBI/2008/MISC.6).

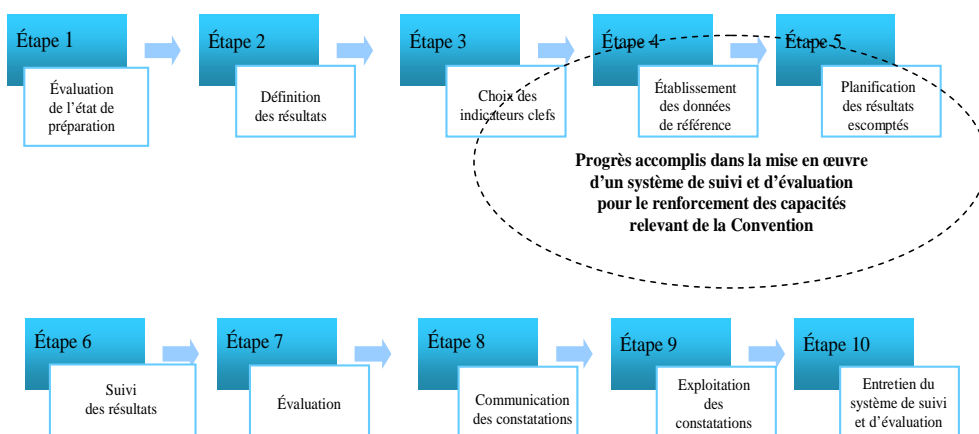
170. Comme l'illustre l'encadré 2, des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le renforcement des capacités. L'expérience initiale acquise par les Parties en la matière témoigne de l'importance et de l'utilité d'un système de suivi et d'évaluation aux fins du renforcement des capacités. Dans le même temps, les Parties ont besoin de ressources pour mettre en œuvre un système qui soit suffisant<sup>80</sup>.

171. Les systèmes efficaces de suivi et d'évaluation axés sur les résultats sont mis au point dans le cadre de processus fondés sur la collaboration, la participation et la transparence. Bien que des progrès notables aient été accomplis dans la mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, de nombreuses étapes doivent encore être franchies avant que cet objectif soit pleinement réalisé.

**B. Prochaines étapes de la mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation**

172. Selon les indications données par une source, la mise au point d'un système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats pourrait se faire selon le processus illustré dans la figure ci-après. Sachant que la mise au point d'indicateurs est un processus interactif s'appuyant sur les activités entreprises, on considère que les Parties ont atteint *grosso modo* les étapes 3 à 5, comme le montre la figure ci-après.

**Les 10 étapes de la mise au point d'un système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats: évolution de la mise en œuvre d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques**



Source: Adapté de: Banque mondiale 2004, *Ten Steps to a Results-Based Monitoring and Evaluation System*.

<sup>80</sup> FCCC/SBI/2009/5.

173. Compte tenu des progrès accomplis jusqu'à présent dans la mise au point d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, la prochaine étape consistera à mettre à l'épreuve les outils et les approches pendant une période d'essai. D'où la nécessité d'achever la mise au point d'outils et de questionnaires afin de collecter les données de base et de suivre les résultats obtenus. Comme il a été dit au sujet des thèmes à suivre et à examiner lors de l'atelier d'experts tenu en novembre 2008<sup>81</sup>, les prochaines étapes exigeront l'élaboration d'un manuel ou d'une panoplie d'outils s'appuyant sur les activités et les processus en cours pour faciliter le suivi et l'évaluation du renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques au niveau national. L'élaboration de directives claires et des outils nécessaires permettrait de mettre à l'essai le cadre de suivi et d'évaluation en vue de faire le bilan des progrès accomplis au titre du cadre pour le renforcement des capacités et de mieux connaître les activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques et leurs résultats.

174. La flexibilité joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre d'un cadre de suivi et d'évaluation. Les Parties devraient être libres d'utiliser des indicateurs, des directives, des instruments de notification et d'autres éléments d'un cadre commun qui répondent à leurs besoins et à leurs priorités, compte tenu de la situation différente de chaque pays et de l'importance d'un processus impulsé par les pays.

## **XI. Enseignements tirés**

175. Bien que la majorité des 15 domaines où des besoins ont été recensés dans le cadre pour le renforcement des capacités et les six domaines énumérés dans la décision 29/CMP.1 fassent l'objet de programmes de renforcement des capacités, des lacunes considérables persistent. Elles ont trait aux:

- a) Besoins auxquels la communauté internationale a consacré moins d'attention, tels que le renforcement de la priorité accordée aux changements climatiques dans les politiques et stratégies nationales;
- b) Nouveaux besoins découlant de l'évolution du contexte des changements climatiques ainsi que de la définition et de la mise en œuvre de nouveaux mécanismes tels que le programme REDD;
- c) Disparités régionales et nationales entre pays en développement.

176. Dans sa réponse, un des acteurs interrogés a constaté que les initiatives de renforcement des capacités prennent essentiellement la forme d'ateliers de courte durée. Elle a souligné la nécessité d'avoir des projets qui encouragent l'apprentissage par la pratique afin de permettre le transfert de compétences et de technologies. Le renforcement des capacités devrait donc cesser d'être fondé sur des interventions isolées individuelles, telles que des ateliers ou des réunions, pour devenir un programme cohérent visant à renforcer les capacités de manière systématique, soutenue et plus large aux niveaux systémique et national.

177. Les enseignements tirés du premier examen approfondi mené en 2004 sont toujours pertinents et ont été mentionnés par plusieurs répondants. Tout d'abord, une auto-évaluation préliminaire des besoins et des capacités à tous les niveaux et chez tous les acteurs est indispensable pour mettre en œuvre de manière effective et efficace des initiatives de renforcement des capacités. À l'issue des évaluations initiales, des

<sup>81</sup> [http://unfccc.int/cooperation\\_and\\_support/capacity\\_building/items/4493.php](http://unfccc.int/cooperation_and_support/capacity_building/items/4493.php).

consultations devraient être tenues avec les acteurs, et les décideurs de haut niveau devraient les examiner afin que les activités de renforcement des capacités soient bien conçues dans un programme cohérent.

178. Il est indispensable que les experts locaux soient dotés de bonnes capacités et compétences initiales afin de maintenir un environnement favorable à l'exécution des activités de renforcement des capacités. On peut y parvenir, en dernier ressort, en intégrant les questions relatives aux changements climatiques dans les programmes des écoles secondaires et des universités.

179. Le taux élevé de rotation des cadres au niveau institutionnel est un obstacle important à la pérennisation des résultats des activités de renforcement des capacités passées et à l'exécution de nouvelles activités.

180. Il a été aussi noté, lors des sessions du SBI, que la reproduction de projets types s'est avérée un moyen peu coûteux et rapide de tirer parti des exemples et des enseignements d'autres pays<sup>82</sup>.

181. Le renforcement des capacités est intégré dans de nombreuses activités relatives aux changements climatiques et il n'existe aucun cadre distinct de communication sur le financement du renforcement des capacités qui puisse donner des informations plus claires à cet égard.

182. Les activités de renforcement des capacités ont des objectifs à long terme; c'est pourquoi les résultats mesurés par l'impact sur l'atténuation des GES et l'efficacité de l'adaptation ne peuvent être observés que progressivement sur de nombreuses années. Les activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques peuvent dégager des résultats synergiques. Cela est particulièrement vrai au niveau institutionnel, où les institutions nationales associées ont des responsabilités allant au-delà des questions relatives aux changements climatiques. En outre, les produits et les résultats des interventions menées, particulièrement au niveau individuel, pourraient être plus utiles si l'on élaborait une stratégie globale de renforcement des capacités au lieu d'exécuter des activités isolées.

183. Des enseignements peuvent être tirés des données provenant des enquêtes. L'un d'eux est que les activités de renforcement des capacités ont un effet catalyseur au fur et à mesure que des réseaux et des relations se créent. Un enseignement important tiré de l'expérience acquise par le FEM est qu'il est plus intéressant de collaborer directement avec les pays en développement par le biais de la formation et d'autres activités que de compter sur les organismes d'exécution pour transmettre concrètement des informations sur le FEM au niveau national. Les activités impulsées par les pays en fonction des priorités nationales sont le moyen le plus efficace et produisent les meilleurs résultats. Par ailleurs, il ressort des auto-évaluations nationales des capacités que des capacités sont nécessaires pour exécuter les activités de renforcement des capacités. Afin de produire des résultats pérennes, ces capacités devraient être constituées lentement au sein des pays au lieu de faire appel uniquement à des compétences extérieures pour des raisons de commodité.

184. L'expérience montre que les changements climatiques posent des problèmes si nombreux qu'il s'avère nécessaire de nouer des partenariats et d'associer un large éventail d'acteurs pour mieux y remédier. La tendance récente à une collaboration plus poussée entre les organismes des Nations Unies et entre ces derniers et les institutions de Bretton Woods ainsi qu'avec d'autres partenaires est encourageante en vue d'accroître l'efficacité et l'efficience.

---

<sup>82</sup> FCCC/SBI/2007/MISC.8.

185. S'agissant de la pérennité du renforcement des capacités, les principaux enseignements ci-après peuvent être appliqués aux activités de renforcement des capacités à l'appui de la mise en œuvre de la Convention et du Protocole de Kyoto:

a) Les activités exécutées dans le domaine des changements climatiques, telles que les initiatives de renforcement des capacités à l'appui de la mise en œuvre de la Convention, sont plus efficaces et pérennes à moyen et à long terme lorsqu'elles établissent des liens avec les stratégies nationales et les ministères en charge d'autres questions telles que l'agriculture, l'eau, l'énergie et les finances;

b) Les échelons décisionnels les plus élevés doivent être associés dès le début de la conception des activités de renforcement des capacités afin de garantir la pérennité des politiques et des institutions;

c) Les Parties non visées à l'annexe I devraient élaborer des stratégies nationales et multisectorielles dans le domaine des changements climatiques qui associent tous les acteurs et incorporer des recommandations ou plans d'action se rapportant à ces stratégies dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté ou dans les politiques nationales de développement afin de garantir la pérennité des activités relatives aux changements climatiques;

d) Les activités de renforcement des capacités doivent être appuyées par les autorités et institutions locales, régionales et nationales compétentes afin que les programmes, stratégies et législations d'envergure locale et régionale soient pleinement acceptés et appuyés et que des résultats pérennes soient obtenus;

e) Les donateurs et les pays bénéficiaires doivent adopter une approche à long terme du renforcement des capacités, qui doit être financièrement viable et qui soit soutenue en dernier ressort par des politiques et budgets nationaux traduisant les priorités nationales;

f) Les activités de renforcement des capacités seront d'autant plus efficaces qu'elles sont intégrées à des programmes mondiaux axés sur les changements climatiques à mettre en œuvre à moyen terme;

g) Des systèmes nationaux de suivi, d'évaluation et de notification des résultats des activités relatives aux changements climatiques et des initiatives de renforcement des capacités dans ce domaine doivent être mis en place afin d'assurer la continuité des efforts de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques et de faire face au taux élevé de rotation du personnel administratif et à l'évolution des politiques;

h) Une approche à long terme de l'éducation, notamment des activités de formation dans les projets/programmes et l'adoption de mesures incitant les professionnels des pays en développement à gérer et à poursuivre les projets, est indispensable pour se doter de ressources humaines qualifiées et de la capacité de suivre et d'évaluer les activités relatives aux changements climatiques ainsi que d'en rendre compte et d'en tirer des enseignements;

i) Les comités nationaux des changements climatiques doivent être opérationnels afin de veiller à la bonne coordination des activités de renforcement des capacités, de suivre et d'évaluer les résultats de ces activités, de former un consensus entre tous les acteurs, de partager l'information et les bonnes pratiques au niveau national et de garantir la pérennisation des résultats et des impacts du renforcement des capacités;

j) Les politiques nécessaires à l'exécution des activités de renforcement des capacités doivent être en place avant l'exécution de ces activités afin d'en garantir la pérennité;

k) Les objectifs des activités de renforcement des capacités doivent être adaptés aux capacités actuelles des pays bénéficiaires;

l) Les mécanismes régionaux de coordination jouent un rôle croissant dans la collaboration régionale afin de lutter contre les changements climatiques et de promouvoir la coopération Sud-Sud dans les activités de renforcement des capacités.

## **XII. Principales constatations et conclusions**

186. Les besoins en matière de renforcement des capacités devraient être recensés et des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques devraient être exécutées en fonction des besoins et priorités propres aux pays tels que définis dans les auto-évaluations nationales des capacités, les PANA et les autres processus pertinents. Tous les acteurs nationaux ainsi que la communauté internationale devraient contribuer à la définition des besoins propres aux pays. Les auto-évaluations nationales des capacités et des PANA sont des processus qui doivent être suivis, complétés et surveillés de manière dynamique afin de recenser et de combler les lacunes existant au niveau national.

187. Les résultats du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme devraient s'inscrire dans le cadre initial pour le renforcement des capacités et un processus visant à connaître les besoins nouveaux en matière de renforcement des capacités devrait être créé. Des complémentarités et des synergies doivent être dégagées entre les travaux du Groupe de travail spécial et les activités visant à faire avancer la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités.

188. Les activités de renforcement des capacités sont très nombreuses et très variées, d'où la nécessité d'une coordination entre les donateurs et entre ces derniers et les pays bénéficiaires. L'achèvement du processus d'auto-évaluation nationale des capacités devrait contribuer à améliorer cet aspect, mais un effort durable et délibéré devrait être fait pour améliorer la communication et la coordination en matière d'activités de renforcement des capacités.

189. De nouvelles initiatives de renforcement des capacités devraient être élaborées, après avoir procédé à une analyse approfondie des capacités préexistantes et avoir consulté les acteurs, ce qui peut se faire en établissant les auto-évaluations nationales des capacités et les PANA et en accordant une plus grande attention au mécanisme de suivi et d'évaluation des activités de renforcement des capacités. Dans ce contexte, les profils nationaux qui décrivent les capacités existantes et esquissent les besoins prioritaires aux niveaux systémique, institutionnel et individuel pourraient être un moyen important de connaître la situation de départ et de mesurer les progrès accomplis en matière de développement des capacités, à condition d'être périodiquement mis à jour par les pays. En outre, les activités de renforcement des capacités doivent faire partie intégrante des programmes mondiaux relatifs aux changements climatiques qui répondent aux priorités nationales définies dans les stratégies de développement, les législations et les politiques nationales, et être exécutées dans le cadre de programmes à moyen ou à long terme.

190. Les niveaux auxquels les activités de renforcement des capacités sont exécutées devraient être analysés et évalués en permanence afin d'accorder une attention suffisante aux niveaux systémique, institutionnel et individuel. Actuellement, le niveau systémique est négligé, ce qui réduit l'efficacité des activités aux niveaux institutionnel et individuel à long terme.



191. Il ressort de l'examen des ressources financières disponibles et accessibles destinées aux activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques que:

- a) L'approche la plus efficace du renforcement des capacités prend la forme d'un programme cohérent, prévisible, progressif et à long terme;
- b) Le renforcement des capacités devrait être un processus impulsé par les pays, assorti d'un niveau élevé de coordination et d'une grande transparence;
- c) Les ressources financières destinées au renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques devraient être accrues afin de mieux répondre aux besoins actuels, nouveaux et futurs;
- d) Des mesures immédiates devraient être prises pour améliorer l'accès de tous les pays en développement aux ressources financières destinées au renforcement des capacités.

192. Les comités nationaux des changements climatiques devraient être renforcés et rendus opérationnels afin de veiller à la bonne coordination des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques. Cela permettrait aussi de faire face au taux de rotation élevé des cadres au niveau institutionnel ainsi qu'à l'évolution générale des politiques. Les comités nationaux devraient aussi être en mesure de suivre et d'évaluer les résultats et les impacts des activités de renforcement des capacités, de partager l'information et les bonnes pratiques, et d'incorporer les activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques dans les processus de développement durable en cours.

193. L'élaboration d'un manuel ou d'un guide pratique sur le suivi et l'évaluation des activités de renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques serait une bonne chose. Ce guide devrait s'appuyer sur les progrès accomplis dans la mise au point d'indicateurs et de questionnaires. Il devrait être élaboré en tenant compte des vues et des besoins des parties, en particulier des capacités de notification limitées de nombreux pays en développement parties. Les processus de suivi et d'évaluation devraient être simples, clairs, directs et intégrés dans les processus actuels de notification.

194. La flexibilité joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre d'un cadre de suivi et d'évaluation. Les Parties devraient être libres d'utiliser les indicateurs, les lignes directrices, les mécanismes de notification et d'autres éléments d'un cadre commun qui correspondent à leurs besoins et à leurs priorités, compte tenu de leur situation nationale différente et de l'importance d'un processus impulsé par les pays. Elles devraient aussi tirer parti du processus de suivi et d'évaluation pour accroître leurs capacités.

## Annexe I

[English only]

### **Terms of reference for the second comprehensive review of the implementation of the framework for capacity-building in developing countries<sup>1</sup>**

#### **I. Objectives**

1. The second comprehensive review of the implementation of the framework for capacity-building in developing countries adopted under decision 2/CP.7 (the capacity-building framework) has the following objectives:

a) To take stock of progress in, and assess the effectiveness of, the implementation of capacity-building activities directly relating to the capacity-building framework;

b) To examine possible gaps between the provisions of decisions of the Conference of the Parties (COP) and the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol (CMP) and the implementation of capacity-building activities;

c) To identify lessons learned and best practices with a view to developing options for enhanced implementation of the capacity-building framework, taking into account additional needs and priorities for capacity-building.

#### **II. General principles in the comprehensive review process**

2. The second comprehensive review of the implementation of the capacity-building framework should be based on the guiding principles and approaches outlined in decision 2/CP.7, annex, chapter B, and should take into account relevant provisions in related COP<sup>2</sup> and CMP<sup>3</sup> decisions on capacity-building.

#### **III. Information sources**

3. Information on capacity-building activities for the comprehensive review should be drawn from, inter alia:

a) Submissions from Parties;

b) Annual synthesis reports on capacity-building that are prepared by the secretariat in accordance with the steps for the regular monitoring and evaluation of capacity-building contained in decisions 4/CP.12 and 6/CMP.2;

---

<sup>1</sup> See document FCCC/SBI/2008/2.

<sup>2</sup> Decisions 4/CP.9, 9/CP.9, 2/CP.10 and 4/CP.12.

<sup>3</sup> Decisions 7/CMP.1, 29/CMP.1 and 6/CMP.2.

- c) Relevant national reports (such as national communications and national adaptation programmes of action, poverty reduction strategy papers and national capacity self-assessments);
- d) Reports and submissions from the Global Environment Facility and its agencies, United Nations organizations and other relevant organizations;
- e) Other relevant existing documents prepared by the secretariat.

#### **IV. Expected outcomes**

4. The comprehensive review should result in a report from the Subsidiary Body for Implementation (SBI) at its thirtieth session on an analysis of the progress made in, and the effectiveness of, the implementation of the capacity-building framework, which will lead to a decision on the comprehensive review being adopted by the COP at its fifteenth session. The report should also include:

- a) Descriptions of capacity-building programmes and activities;
- b) Identification of needs and gaps and an assessment of factors and constraints in capacity-building activities in developing countries that influence the effectiveness of capacity-building projects and programmes, as well as lessons learned and best practices, future opportunities, challenges and barriers, and possible areas for improvement;
- c) Key results and impacts;
- d) Information on the extent and variety of stakeholders within developing countries (governmental and non-governmental organizations, the private sector, community organizations, etc.) involved in and benefiting from capacity-building activities;
- e) The availability of and access to resources, and the effectiveness of their deployment;
- f) The sustainability of capacity-building activities and the extent of national engagement;
- g) The extent to which capacity-building activities support the initial scope of needs and areas listed in decision 2/CP.7, annex, paragraphs 15–17, actions by Parties (paras. 18–20) and the priority areas listed in decision 29/CMP.1, paragraph 2, taking into account the nine key factors identified in decision 2/CP.10, paragraph 1;
- h) Recommendations for the further implementation of the capacity-building framework.

5. The comprehensive review should also result in recommendations by the SBI at its thirtieth session on further steps to regularly monitor and evaluate capacity-building activities undertaken pursuant to decisions 2/CP.7, 4/CP.12, 29/CMP.1 and 6/CMP.2.

## Annexe II

[English only]

### **Synthesis of the first comprehensive review of the implementation of the capacity-building framework**

1. In relation to the capacity-building needs and priorities of developing countries, in the first comprehensive review it was concluded that the framework for capacity-building in developing countries (hereinafter referred to as the capacity-building framework) was still largely in line with the priorities of Parties not included in Annex I to the Convention (non-Annex I Parties). The countries' needs and priorities identified by respondents to the surveys conducted in the preparation of this document were related to: the production of national communications and greenhouse gas inventories; emission database management; systems for collecting, managing and utilizing activity data and emission factors; institutional capacity-building, including the strengthening, as appropriate, of national climate change secretariats or national focal points; vulnerability and adaptation assessment; and capacity-building for the implementation of adaptation measures. Other needs for more support from the secretariat and the Global Environment Facility (GEF) were also identified in terms of:

- a) Better sharing of information and lessons learned;
- b) A larger pool of human resources with expertise in capacity-building at the GEF secretariat;
- c) A means of informing developing countries directly when new funding mechanisms are at the planning stage.

2. However, as the capacity-building needs identified by developing countries were many and wide-ranging, it was recommended in the first comprehensive review that a thorough and systemic assessment for and by non-Annex I Parties of their capacities was needed to further clarify their specific needs and the relevant priority actions in each country.

3. Regarding activities implemented between 2001 and 2004, in the first comprehensive review it was concluded that multilateral and bilateral agencies had tackled a wide range of priority issues identified in the capacity-building framework and expressed by non-Annex I Parties. However, some types of capacity-building programmes and activities had been given more attention than others, such as institutional capacity-building, education and training, raising public awareness, the development and transfer of technology, and vulnerability and adaptation assessment. In the review, it was recommended that a good dialogue between stakeholders could ensure that the initiatives were in line with the needs expressed. In addition, it was recommended that capacity-building efforts should also address various levels, from policymaking to mobilizing capacity on the ground.

4. In terms of results and impacts, it was concluded in the review that the capacity-building initiatives implemented had permitted the creation of relevant and efficient institutions, improved the quantity and quality of information generated and disseminated, and increased the capacity of thousands of individuals to tackle a wide range of climate change issues. Experience gained between 2001 and 2004 demonstrated that the most effective capacity-building initiatives are based on existing self-assessments of capacity

needs, take a long-term approach, ensure the participation of stakeholders and attempt to integrate capacity-building in wider sustainable development efforts.

5. With respect to the available resources, it was concluded in the review that the amount provided for capacity-building activities had been considerable. However, additional financial and technical resources should also be provided to non-Annex I Parties to enable them to implement the Convention and to ensure that their numerous and complex capacity-building needs are addressed. The efficiency of capacity-building efforts could be increased through increased dissemination of information, improved mechanisms for exchanging information and improved South–South cooperation.

6. In the previous review, it was concluded that the sustainability of capacity-building efforts depended on an integrated approach that considers the system in place in a given country and/or region for managing climate change issues and improves the effectiveness of this system at the local, national and regional levels. To ensure sustainable results, capacity-building efforts must develop a higher degree of political commitment, encourage local ownership, place emphasis on local expertise and participation, ensure that interventions match national capacities, recognize the slow pace at which results may emerge and ensure effective monitoring of and feedback on progress made.

## Annexe III

[English only]

### **Objective and scope of capacity-building within the framework of decision 2/CP.7**

1. The following is the initial scope of needs and areas for capacity-building in developing countries as broadly identified in the annex to decision 10/CP.5, in the compilation and synthesis document prepared by the secretariat<sup>1</sup> and in submissions from Parties and intergovernmental organizations:<sup>2</sup>

- a) Institutional capacity-building, including the strengthening or establishment, as appropriate, of national climate change secretariats or national focal points;
- b) Enhancement and/or creation of an enabling environment;
- c) National communications;
- d) National climate change programmes;
- e) Greenhouse gas inventories, emission database management and systems for collecting, managing and utilizing activity data and emission factors;
- f) Vulnerability and adaptation assessment;
- g) Capacity-building for the implementation of adaptation measures;
- h) Assessments for the implementation of mitigation options;
- i) Research and systematic observation, including meteorological, hydrological and climatological services;
- j) Development and transfer of technology;
- k) Improved decision-making, including assistance for participation in international negotiations;
- l) The clean development mechanism;
- m) Needs arising from the implementation of Article 4, paragraphs 8 and 9, of the Convention;
- n) Education, training and raising public awareness;
- o) Information and networking, including the establishment of databases.

2. Other capacity-building needs and possible responses are being identified by the Parties in their discussions of other issues. The decisions resulting from these discussions, as well as other activities related to the implementation of the Convention and preparation for the effective participation by developing countries in the Kyoto Protocol process, should continue to inform the scope and implementation of this framework.

---

<sup>1</sup> FCCC/SB/2000/INF.1.

<sup>2</sup> FCCC/SB/2000/INF.6, FCCC/SB/2000/INF.7, FCCC/SB/2000/INF.8 and FCCC/SB/2000/INF.9.

### **Specific scope for capacity-building in the least developed countries**

3. The least developed countries and small island developing States are among the most vulnerable to extreme weather events and the adverse effects of climate change. They also have the least capacity to cope with and adapt to the adverse effects of climate change.

4. The following is the initial assessment of the needs and priority areas for capacity-building in these countries:

a) Strengthening existing and, where needed, establishing national climate change secretariats or focal points to enable the effective implementation of the Convention and effective participation in the Kyoto Protocol process, including preparation of national communications;

b) Developing an integrated implementation programme which takes into account the role of research and training in capacity-building;

c) Developing and enhancing technical capacities and skills to carry out and effectively integrate vulnerability and adaptation assessments into sustainable development programmes and develop national adaptation programmes of action;

d) Strengthening existing and, where needed, establishing national research and training institutions in order to ensure the sustainability of the capacity-building programmes;

e) Strengthening the capacity of meteorological and hydrological services to collect, analyse, interpret and disseminate weather and climate information to support the implementation of national adaptation programmes of action;

f) Enhancing public awareness (improving the level of understanding and building human capacities).

## Annexe IV

[English only]

### **Decision 2/CP.10: Key factors that should be taken into account and could assist in the further implementation of decision 2/CP.7**

The following are key factors that should be taken into account and could assist in the further implementation of decision 2/CP.7:

- a) To make institutional capacity-building a priority for the creation and strengthening of basic institutional infrastructure;
- b) To raise awareness at various levels on climate change issues and increase the involvement of national governmental organizations in capacity-building activities;
- c) To develop and, where appropriate, promote exchange of best practices, experiences and information on capacity-building activities undertaken by various Parties, including financial resources, case studies and tools for capacity-building;
- d) To ensure effectiveness of capacity-building activities so that:
  - i) They enhance the ability of developing country Parties to implement the Convention and to participate effectively in the Kyoto Protocol process;
  - ii) Initial and subsequent national communications and national adaptation programmes of action provide a good measure of successful capacity-building as it relates to the implementation of the Convention;
  - iii) Capacity-building is integrated as a priority by policymakers and decision makers;
  - iv) Long-term sustainability of capacity-building activities is achieved through integration in planning processes;
- e) To make financial and technical resources available, through an operating entity of the financial mechanism and, as appropriate, through multilateral and bilateral agencies and the private sector, to assist developing countries, in particular the least developed countries and small island developing States among them, in the implementation of this framework;
- f) To further apply learning-by-doing approaches for capacity-building by supporting various types of capacity-building activities, projects and programmes at the national and local levels;
- g) To continue to improve international donor coordination in the provision of financial resources and to harmonize donor support in alignment with national priorities, plans and strategies;
- h) To ensure that resources are made available for the implementation of capacity-building activities;
- i) To strengthen institutional arrangements at the national level to coordinate implementation consistent with decision 2/CP.7 as a way of promoting integration of climate change issues into the national planning processes so as to increase the effectiveness and sustainability of outcomes.



## Annexe V

[English only]

### **Decision 29/CMP.1: Priority areas of capacity-building relating to participation in project activities under the clean development mechanism**

Capacity-building relating to the implementation of the Kyoto Protocol in developing countries within the scope of the capacity-building framework should be provided to enhance the ability of developing countries to participate effectively in project activities under the clean development mechanism (CDM), such as those priority areas listed below:

- a) Institutional capacity-building to assist developing countries in establishing and strengthening designated national authorities (DNAs);
- b) Increasing awareness, training and networking of developing country DNAs, non-governmental organizations, the private sector and all relevant stakeholders, particularly for the development of skills relating to the CDM project cycle;
- c) Supporting and facilitating communication, cooperation and networking between developing country DNAs, the CDM Executive Board and other CDM actors;
- d) Providing support for broader participation in the CDM, including participation in designated national authority forums in conjunction with sessions of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol and the subsidiary bodies;
- e) Improving geographical distribution, knowing well the difficulties of Africa to attract CDM projects, by supporting the development of CDM projects in the least developed countries and small island developing States, through training, CDM market analysis and forums;
- f) Enhancing capacity to formulate mitigation activities and policies and to integrate them with other policy instruments within the framework of sustainable development;
- g) Removing barriers preventing the development of CDM projects, including, for example, by providing assistance to national governments in determining an appropriate CDM forest definition, designing an appropriate feed-in law for the electrical grid and drafting legislation to legally recognize the existence and ownership of certified emission reductions.

## Annexe VI

[English only]

### Summary of past and current capacity-building needs and priorities

*Needs and priorities identified in the first comprehensive review of the implementation of the capacity-building framework (2004)*

*Current needs and priorities identified (2009)*

#### Systemic

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Strengthening of policy framework (e.g. conflicting mandates, functions of responsible agencies)</li> <li>• Consolidation by government institutions of priorities between departments in order to make climate change a priority in their sustainable development plans</li> <li>• Mainstreaming climate change into countries' environmental programming in all sectors</li> <li>• Long-term financial resources for climate change activities</li> <li>• Enhancing capacity for policy formulation and planning, and the integration of climate change into such policies</li> <li>• Capacity to enforce policy instruments at the national level</li> <li>• Stronger political commitment</li> <li>• Disseminating information about benefits of the implementation of the Convention at all levels</li> <li>• A regional clearing house for information-sharing and networking on climate change</li> <li>• Participation of key stakeholders, such as the public and private sectors, non-governmental organizations, academia and scientific and technical personnel, as well as local communities</li> <li>• Raising public awareness and incorporating climate change into national education systems</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Strengthening inter-ministerial coordination and consolidating priorities between departments in order to make climate change a priority in their sustainable development plans</li> <li>• Financial and technical support for the formulation of national climate change policies and programmes and mainstreaming climate change into the development of plans, national policies and legislative frameworks</li> <li>• Stronger political commitment and awareness-raising of decision makers</li> <li>• Legal frameworks for information-sharing and networking on climate change, including clearing houses to disseminate climate change information</li> <li>• Participation of key stakeholders, such as the public and private sectors, non-governmental organizations, academia and scientific and technical personnel, as well as local communities</li> <li>• Raising public awareness, incorporating climate change into national education systems and translating information into local languages</li> </ul> |
|--|---|

---

*Needs and priorities identified in the first comprehensive review of the implementation of the capacity-building framework (2004)*

---

*Current needs and priorities identified (2009)*

---

- Capacity to assess vulnerability, evaluate the economic costs and develop adaptation measures and integrate them, incorporating risk management strategies into sectoral, subnational and national planning and programmes
  - Financial and technical support to implement adaptation projects and programmes
  - Catalysing and maximizing mitigation action to reduce greenhouse gas (GHG) emissions; defining, adopting, measuring, verifying and reporting the nationally appropriate mitigation actions
  - Defining, strengthening and implementing technology-specific policies and measures, including low-carbon technologies and national energy policies
  - Laws and regulations for clean development mechanism (CDM) activities
-

	<i>Needs and priorities identified in the previous review (2004)</i>	<i>Current needs and priorities identified (2009)</i>
<b>Institutional</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Country-specific secretariats or climate change departments with enough human resources and political power and well-defined functions in climate change</li> <li>• Strengthening the management of and administrative institutional capacity for: the collection of data for further research into local emission factors for the preparation of national GHG inventories; the management and operation of national GHG inventory systems; the establishment of research centres; the development of databases; and the development and implementation of adaptation strategies and plans</li> <li>• Enhancing institutional capacity to prepare projects and programmes; improving data collection and monitoring; establishing and upgrading stations for systematic observation</li> <li>• Additional technical and financial support for inventory preparation, assessment of climate change impacts and adaptation, institutional strengthening and disaster mitigation</li> <li>• Establishing regional centres of excellence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Establishing, strengthening, training and maintaining climate change offices, committees or units</li> <li>• Strengthening institutions that are involved in the preparation of GHG inventories and the management of data; providing training in preparing GHG inventories; providing technical and financial support; supporting the establishment of national GHG data systems; and developing local factors to enhance GHG inventories</li> <li>• Support for institutions to develop their capacity to coordinate the planning and implementation of adaptation and mitigation measures</li> <li>• Providing training for local institutions in vulnerability and adaptation (V&amp;A) assessments; improving V&amp;A assessment models; establishing risk monitoring networks, including early warning systems, systematic observation, and modelling, forecasting and access to climate information</li> <li>• Establishing regional centres of excellence</li> <li>• Raising awareness and establishing international, regional and national climate change and adaptation research and technical support centres for specific adaptation measures</li> <li>• Capacity-building and institutional strengthening for the conservation and sustainable management of forests, in order to increase carbon stock and take part in the mechanism for reducing emissions from deforestation and forest degradation in developing countries</li> <li>• Promoting, developing and transferring environmentally sound technologies, increasing technology deployment and technology research and development in key sectors</li> <li>• Supporting the establishment, operation and maintenance of designated national authorities</li> <li>• Awareness-raising of institutions and private operators in the CDM process and designing CDM projects</li> </ul>

	<i>Needs and priorities identified in the previous review (2004)</i>	<i>Current needs and priorities identified (2009)</i>
<b>Individual</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trained personnel to manage and operate national GHG inventory systems, develop climate change scenarios, develop databases and develop and implement adaptation and mitigation responses and strategies</li> <li>• Enhancing the analytical capacity of experts, policymakers and decision makers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Training specialists and experts in many fields and all areas of the capacity-building framework, such as policymakers and those involved in preparing GHG inventories, developing and implementing mitigation measures, conducting V&amp;A assessments, designing and implementing adaptation measures, designing and implementing CDM project activities, modelling, and developing databases</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Improving the negotiation skills of, and increasing the number of, representatives at international meetings to address the main topics discussed</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Improving the negotiation skills of, and increasing the number of, representatives at international meetings</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacity in technology transfer, negotiation and management, specifically relating to the CDM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacity in technology transfer, negotiation and management, specifically relating to the CDM</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enhancing capacity to prepare projects and programmes in the area of climate change</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enhancing capacity to design projects and programmes in the area of climate change, specifically relating to adaptation measures and the CDM</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Building the capacity of a wide range of stakeholders, including governments, non-governmental organizations, the private sector, academia and local communities</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Building the capacity of a wide range of stakeholders, including governments, non-governmental organizations, the private sector, academia and local communities</li> </ul>

## Annexe VII

[English only]

### Examples of activities implemented by the secretariat in support of the implementation of the capacity-building framework

<i>Category</i>	<i>Activity/programme</i>	<i>Purpose/target of activity</i>
a) Address special needs of least developed countries	Thirteenth meeting of the Least Developed Countries Expert Group, in Sana'a, Yemen, in April 2008	To develop a work programme for 2008–2010
b) Support adaptation	UNFCCC expert meeting on technologies for adaptation to climate change, in Bangkok, Thailand, in April 2008	To identify the next steps that could be taken to continue previous work on technologies for adaptation and provide input to the Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation to climate change
c) Education, training and public awareness	Development and maintenance of CC:iNet, the information network clearing house	To facilitate access to public information, education and training in climate change and to help governments, organizations and individuals gain rapid and easy access to ideas, strategies, contacts, experts and materials that can be used to motivate and empower them to take effective action on climate change
d) Support technology transfer	Training of trainers workshop on preparing technology transfer projects for financing, in Vienna, Austria, in October 2008	To enhance the capacity of project developers in developing countries to prepare project proposals that will meet the standards of international financial providers
e) Support national communications from Parties not included in Annex I to the Convention	South-East Asia regional capacity-building workshop on sustainable national greenhouse gas inventory management systems, in Singapore City, Singapore, in April 2008	To launch the first set of activities planned for 2008 on sustainable greenhouse gas inventory management systems in South-East Asia, identifying areas for inventory improvement and training inventory experts
f) Capacity-building in support of the clean development mechanism	Fifth meeting of the Designated National Authorities Forum, in Bonn, Germany, in April 2008	To build the capacity of designated national authorities through the exchange of experiences and lessons learned

## Annexe VIII

[English only]

### Examples of climate change capacity-building activities supported by multilateral organizations

1. African Development Bank (AfDB): The Climate Risk Management and Adaptation Strategy “assist[s] African countries to strengthen their capacities to respond effectively to the risks, threats and opportunities (if any) posed by climate change, variability and extremes – to protect communities; sustain economic growth, development and poverty reduction; and protect critical natural resources and ecosystems”.<sup>1</sup> In addition, since 2004 AfDB has partnered with the Government of the Netherlands to execute the Financing Energy Services for Small-Scale Energy Users initiative, which “helps countries formulate policy and regulatory frameworks and build capacity to develop investment projects in renewable energy and energy efficiency”.<sup>2</sup>

2. Asian Development Bank (ADB): The Energy Efficiency Initiative of the ADB includes USD 250 million for activities including institutional capacity-building and advocacy. Its Carbon Market Initiative (CMI) builds capacity by co-financing the development of greenhouse gas mitigation projects. CMI provides experts for technical advice on project development and implementation, documentation and capacity-building. It also offers developing member countries marketing support for their carbon credits to be sold in the global carbon market.<sup>3</sup>

3. Food and Agriculture Organization of the United Nations: The Improved Adaptive Capacity to Climate Change for Sustainable Livelihoods in the Agriculture Sector project is designed to improve the adaptive capacities of rural populations and their resilience to drought and other climate change impacts. It also aims to inform service providers and policymakers to improve support for future adaptation processes. The project promotes institutional and technical capacity-building within key agencies and among farmer associations/groups for the demand-responsive services needed by farmers to better adapt to climate change. The project relies on participatory extension, including demonstrations, orientation meetings, field days, farmer field schools and community rallies.<sup>4</sup>

4. United Nations Industrial Development Organization (UNIDO): The capacity-building in energy efficiency and advisory services of UNIDO include: (a) providing train-the-trainer interventions, with the objective of transferring to national specialists the knowledge and skills required to enable them to improve the efficiency of industrial energy systems; (b) providing training on financing aspects of energy-efficiency investments to enable trained experts to commercially market their services to industrial clients; (c) raising

<sup>1</sup> <http://www.afdb.org/en/topics-sectors/sectors/climate-change-mitigation/>.

<sup>2</sup> AfDB. 2008. *The African Development Bank and Climate Change in Africa*. Presentation by Yogesh Vyas in Poznan, Poland, on 7 December 2008.

<sup>3</sup> ADB. *Carbon Market Initiative*. Brochure. Available at <http://www.adb.org/Documents/Climate-Change/CMI-Brochure.pdf>.

<sup>4</sup> Food and Agriculture Organization of the United Nations. 2008. *Community Based Adaptation in Action. A case study from Bangladesh. Project Summary Report (Phase I), Improved Adaptive Capacity to Climate Change for Sustainable Livelihoods in the Agriculture Sector*. Available at <http://www.fao.org/docrep/010/i0481e/i0481e00.htm>.

awareness of the importance of life-cycle costing in energy-efficiency analysis, demonstrating that over their working life motor and steam boiler systems consume energy and fuel costing far more than the initial capital investment for the system; and (d) providing assistance in promoting the necessary financing for and investment in energy efficiency at the national and industry levels.<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> Global Environment Facility Evaluation Office. 2008. *Annual Country Portfolio Evaluation Report 2008: Benin, Madagascar and South Africa*. Available at [http://www.thegef.org/uploadedFiles/Publications-ACPE\\_Report2008.pdf](http://www.thegef.org/uploadedFiles/Publications-ACPE_Report2008.pdf).



## Annexe IX

[English only]

### **Examples of capacity-building activities funded and supported by Parties included in Annex II to the Convention**

#### **1. European Community**

1. The European Community (EC) provides support for capacity-building at the individual, institutional and systemic levels. The EC has provided support for numerous initiatives and projects that contribute to various aspects of the capacity-building framework. "The main capacity-building needs addressed through EU projects respond to the needs identified in the annex to decision 2/CP.7: (a) technical capacity; (b) research and systematic observation; (c) vulnerability and adaptation assessment; (d) integration of adaptation responses into national development strategies; (e) the clean development mechanism; and (f) education and raising awareness.<sup>1</sup>

2. France, on behalf of the EC and its member States, provided a summary in document FCCC/SBI/2008/MISC.5 of activities to implement the capacity-building framework in developing countries under decision 2/CP.7.<sup>2</sup>

#### **2. Japan**

3. Japan has provided support for the following activities, which support the capacity-building framework: (a) capacity-building programmes for energy conservation (at the systemic, institutional and individual levels); (b) the master plan for rural electrification by photovoltaic panels in Nigeria (institutional and individual levels); and (c) grid data collection for the clean development mechanism (CDM) (institutional level).<sup>3</sup>

#### **3. The United States of America**

4. The United States of America supports numerous capacity-building activities which contribute to the implementation of the capacity-building framework under the Convention at the systemic, institutional and individual levels. Based on the United States experience, the following lessons and conclusions have been identified:

a) For lasting results, projects must include training components so that host country nationals will be able to manage and maintain the projects;

b) Leveraging works best when all donor partners are present at all stages of a project, from its definition and design through to its implementation;

c) Projects that are developed jointly by several organizations must be housed with one specific organization.<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> FCCC/SBI/2007/MISC.8.

<sup>2</sup> FCCC/SBI/2008/MISC.5.

<sup>3</sup> FCCC/SBI/2007/MISC.8.

<sup>4</sup> FCCC/SBI/2007/MISC.8.

#### 4. Australia

5. Australia has allocated 200 million Australian dollars over the past five years to its International Forest Carbon Initiative (IFCI), focusing on Indonesia and Papua New Guinea. In Indonesia, the IFCI is operating in three key areas: strategic policy dialogue on climate change; increasing Indonesia's carbon-accounting capacity; and identifying and implementing incentive-based demonstration activities. In Papua New Guinea, Australia's initial efforts include technical, scientific and analytical support for the design of Papua New Guinea's carbon monitoring and accounting systems.

#### 5. Specific examples of climate change capacity-building activities supported and implemented by countries included in Annex II to the Convention<sup>5</sup>

6. Climate Change Capacity Development (C3D) (EC and Ireland): The objective of this project is to improve the ability of developing countries to address climate change by developing adaptation measures and planning mitigation strategies.

7. CARBOAFRICA (EC): The overarching goal of this project is to set up a first attempt at a greenhouse gas (GHG) flux monitoring network in Africa, in order to quantify and predict, by a multidisciplinary integrated approach, GHG emissions in sub-Saharan Africa and their associated spatial and temporal variability.

8. PAN-AMAZONIA (EC): This project encompasses three integrated scientific networks and is designed to bring together separate research efforts across the Amazon Basin in relation to global change and the function of tropical forest ecosystems.

9. International dialogues on the post-2012 regime (EC): The EC is supporting Globe International in its G8+5 Climate Change Dialogue.

10. Sustainable management of resources of small and medium-sized enterprises (SMEs) in Nicaragua (Austria): Activities include the promotion of environmentally sound technologies (e.g. solar energy), training sessions, pilot projects and cleaner production education of SMEs in the food and tourism sector. The aim is to support/collaborate with national institutions, integrating local know-how.

11. Grid data collection for the CDM (Japan): The Institute for Global Environmental Strategies, supported by Japan's Ministry of the Environment, conducted grid data calculation in Phnom Penh City jointly with the Cambodian designated national authority as part of the Integrated Capacity Strengthening for the CDM. Support from the power sector and other relevant authorities was crucial to the collection of the data and the construction of the baseline.

12. GHG inventory capacity-building (United States): In partnership with the seven nations of Central America, the United States has implemented a three-year, comprehensive programme to improve the quality and sustainability of national GHG inventories in the region. The project has focused on developing long-term national inventory management systems, improving the methods and data used in the agriculture and the land-use change and forestry sectors, and training regional experts.

13. Integrated Environmental Strategies (United States): This programme engages developing countries to build support for integrated planning, including at the national

---

<sup>5</sup> FCCC/SBI/2007/MISC.8 and FCCC/SBI/2008/MISC.5.

level, to address both local environmental concerns and global GHG emissions. The programme promotes the analysis of and local support for implementation of clean energy technology policies and measures, with multiple public health, economic and environmental benefits. Current developing country partners include China and India.

14. Harmonized Emissions Analysis Tool (HEAT) (United States): Local Governments for Sustainability developed the HEAT online software to support local GHG and air pollution emission reduction planning. This software provides capacity to local governments to try to reduce GHG emissions on the basis of sound governance, economic development, improved waste management, energy efficiency, better urban mobility and better air quality. The United States supported the dissemination of HEAT in Brazil, India, Indonesia and South Africa via training sessions as well as a training manual.

15. Pacific Islands Climate Prediction Project (Australia): The Australian Bureau of Meteorology is working with climate-dependent industries and government agencies in ten Pacific countries on tailored long-range (three- to six-month) climate predictions. Its support will assist water resource managers to plan for expected rainfall shortages and to increase water storage capacity in appropriate areas.

16. Climate Change Research Partnerships (Australia): Australia has provided and will continue to provide Australian Development Research Awards to support research aimed at building the capacity of developing countries to effectively respond to the impacts of climate change.

## Annexe X

[English only]

## Coverage of the priorities of the capacity-building framework under the Convention

<i>Priority</i>	<i>Project/programme/initiative (supporting organization)</i>
a) Institutional capacity-building, including the strengthening or establishment, as appropriate, of national climate change secretariats or national focal points	Capacity development for the clean development mechanism – CD4CDM (United Nations Environment Programme (UNEP)), Country Support Programme (Global Environment Facility (GEF), United Nations Development Programme (UNDP)), Energy Efficiency Initiative – EEI (Asian Development Bank (ADB)), Africa Carbon Forum, the African DNA Forum, the Ibero-American Network of Climate Change Offices (RIOCC)
b) Enhancement and/or creation of an enabling environment	Global Support Programme (GEF, UNDP), Climate Change Capacity Development – C3D (United Nations Institute for Training and Research (UNITAR)), National Capacity Self-Assessment (GEF), Capacity Development for Policy Makers to Address Climate Change and undertake investment and financial flows (UNDP)
c) National communications	National Communications Support Programme – NCSP (GEF, UNDP and UNEP)
d) National climate change programmes	National Capacity Self-Assessments (GEF, UNDP), Key Sectors National Capacity Strengthening (UNDP), Capacity Development for Adaptation to Climate Change and Greenhouse Gases Mitigation in Non-Annex I Countries – C3D+ (UNITAR), Adaptation programme in Africa (UNDP), Capacity Development for Policy Makers to Address Climate Change (UNDP)
e) Greenhouse gas inventories, emission database management and systems for collecting, managing and utilizing activity data and emission factors	Greenhouse Gas Inventory Capacity-building (United States of America), Greenhouse Gas methodology (European Bank for Reconstruction and Development (EBRD)), CARBOAFRICA (European Community (EC)), NCSP (GEF, UNDP and UNEP)
f) Vulnerability and adaptation assessment	National adaptation programmes of action – NAPAs (GEF, UNDP, UNEP), Assessments of Impacts and Adaptations to Climate Change – AIACC (UNEP), Climate Risk Management and Adaptation Strategy – CRMA (African Development Bank (AfDB)), NCSP (GEF, UNDP and UNEP)

<i>Priority</i>	<i>Project/programme/initiative (supporting organization)</i>
g) Capacity-building for the implementation of adaptation measures	Strategic Priority on Adaptation (GEF), Least Developed Countries Fund – LDCF (GEF, UNDP, UNEP), Special Climate Change Fund – SCCF (GEF), Small Grants Programme – SGP (GEF, UNDP), AIACC (UNEP), Adaptation Learning Mechanism – ALM (GEF, UNDP, UNEP, World Bank, UNFCCC secretariat), CRMA (AfDB), Agriculture Adaptive Capacity (Food and Agriculture Organisation of the United Nations (FAO)), Advancing Capacity to Support Climate Change Adaptation – ACCCA (UNITAR), Climate Change and Development – Adapting by Reducing Vulnerability – CC-DARE (UNDP and UNEP), Adaptation Programme in Africa (UNDP)
h) Assessments for the implementation of mitigation options	GEF full-sized and medium-sized projects (GEF), Energy Services for Small-Scale Users (AfDB), Carbon Market Initiative – CMI (ADB), NCSP (GEF, UNDP and UNEP)
i) Research and systematic observation, including meteorological, hydrological and climatological services	AIACC (UNEP)
j) Development and transfer of technology	GEF full-sized and medium-sized projects (GEF), Advisory services (UNIDO), technology needs assessments – TNAs (GEF, UNDP and UNEP), NCSP (GEF, UNDP and UNEP)
k) Improved decision-making, including assistance for participation in international negotiations	Negotiator Preparatory Workshops (UNEP, UNFCCC secretariat), Capacity Development for Policy Makers to Address Climate Change (UNDP), C3D+ (UNITAR), G8+5 Climate Change Dialogue (Global Legislators Organisation for a Balanced Environment (GLOBE International), EC)
l) Clean development mechanism (CDM)	CD4CDM (UNEP), Carbon Finance for Sustainable Energy in Africa – CF-SEA (UNEP, World Bank), CDM Bazaar (UNEP, UNFCCC secretariat), Carbon Finance Assist – CF-Assist (World Bank), CMI (ADB), CDM Capacity Development Programme (UNDP)
m) Needs arising from the implementation of Article 4, paragraphs 8 and 9, of the Convention	SCCF (GEF), LDCF (GEF), CD4CDM (UNEP), CF-SEA (UNEP, World Bank), NAPAs (GEF, UNDP and UNEP)
n) Education, training and public awareness	C3D (UNITAR), SGP (GEF, UNDP), CD4CDM (UNEP), Article 6 CD (UNEP), Many Strong Voices – MSV (UNEP), Agriculture Adaptive Capacity (FAO), ACCCA (UNITAR), ALM (GEF, UNDP, UNEP, World Bank, UNFCCC secretariat)

<i>Priority</i>	<i>Project/programme/initiative (supporting organization)</i>
o) Information and networking, including the establishment of databases	CDM Bazaar (UNEP, UNFCCC secretariat), PAN-AMAZONIA (EC), ALM (GEF, UNDP, UNEP, World Bank, UNFCCC secretariat), Climate Community Knowledge Platform (UNDP)

---

## Annexe XI

[English only]

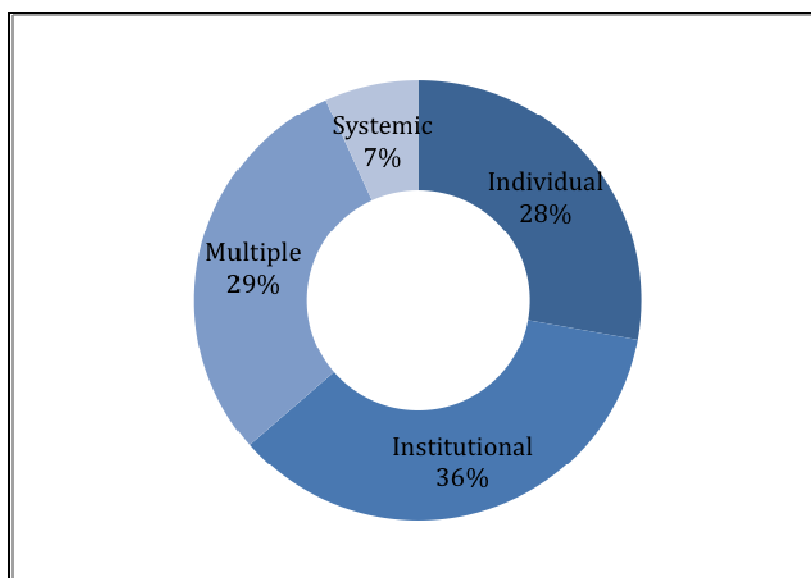
## Coverage of the priorities of the capacity-building framework under the Kyoto Protocol

<i>Priority</i>	<i>Project/programme/initiative (supporting organization)</i>
a) Institutional capacity-building to assist developing countries in establishing and strengthening designated national authorities	Capacity development for the clean development mechanism – CD4CDM (United Nations Environment Programme (UNEP)), Carbon Finance Assist – CF-Assist (World Bank), Country Support Programme (Global Environment Facility (GEF), United Nations Development Programme (UNDP)), Clean Development Mechanism Capacity Development Programme (UNDP)
b) Increasing awareness, training and networking for the development of skills relating to the clean development mechanism (CDM) project cycle	CD4CDM (UNEP), GEF full-sized and medium-sized projects (GEF), CF-Assist (World Bank), CDM Capacity Development Programme (UNDP)
c) Supporting and facilitating communication, cooperation and networking between CDM actors	CD4CDM (UNEP), CF-Assist (World Bank), CDM Capacity Development Programme (UNDP)
d) Providing support for broader participation in the CDM, including participation in designated national authorities forums related to the Kyoto Protocol	CD4CDM (UNEP), CF-Assist (World Bank), Negotiator Preparatory Workshops (UNEP, UNFCCC secretariat), G8+5 Climate Change Dialogue (Global Legislators Organisation for a Balanced Environment (GLOBE International)), European Community), CDM Capacity Development Programme (UNDP)
e) Improving geographical distribution by supporting the development of CDM projects in the least developed countries and small island developing States, through training, CDM market analysis and forums	CDM Capacity Development Programme (UNDP), Millennium Development Goals Carbon Facility (UNDP), CD4CDM (UNEP), CF-Assist (World Bank)
f) Enhancing capacity to formulate mitigation activities and policies and to integrate them with other policy instruments within the framework of sustainable development	CD4CDM (UNEP), GEF full-sized and medium-sized projects (GEF), Least Developed Countries Fund (GEF, UNDP, UNEP), Climate Change Capacity Development (United Nations Institute for Training and Research), CDM Capacity Development Programme (UNDP)

## Annexe XII

[English only]

### Capacity-building activities in developing countries by level of implementation





## Annexe XIII

[English only]

### Results of the national capacity self-assessment programme<sup>1</sup>

1. The results of the national capacity self-assessment (NCSA) programme:
  - a) Identification of baseline of national capacities to comply with multilateral environmental agreements (MEAs);
  - b) Identification of systemic capacity constraints;
  - c) Building of capacity through the NCSA process: skills developed in adaptation and use of capacity assessment methodologies and tools, coordination and facilitation, strategic planning, and project design;
  - d) Systematic development of national strategy to address capacity constraints;
  - e) Development of concepts for future capacity-building actions;
  - f) Securing of high-level political commitment;
  - g) Development of mechanisms for multi-stakeholder participation;
  - h) Increase of awareness and knowledge of MEAs;
  - i) Increase of knowledge of capacity-building at systemic level;
  - j) Encouragement to integrate environmental issues into economic and social development policies;
  - k) Use of NCSA to build capacity to initiate a national capacity-building system or programme.
2. The challenges of the NCSA experience:
  - a) The process is complex and novel;
  - b) Numerous bureaucratic and 'territorial' obstacles have to be addressed;
  - c) Political instability hinders the process;
  - d) Guidance available to NCSA projects was limited;
  - e) Start-up of the NCSA Support Programme was much delayed;
  - f) Individual NCSA project documents were not well developed;
  - g) The possible objectives and targets (and indicators) of capacity-building are not well thought through or explained;
  - h) Inadequate time is allowed for the process, especially the participation of stakeholders;
  - i) Skilled individuals to conduct the NCSA analysis and planning are in short supply;

---

<sup>1</sup> UNDP/UNEP/GEF. 2005. *Capacity Development for Environmental Management. 2005 Report*. Available at <http://ncsa.undp.org/docs/203.pdf>.

- j) Awareness of the MEAs and capacity needs for environmental management is limited;
- k) There is an over-readiness to use consultants rather than train project team members;
- l) Information required for the review, assessment and planning is inaccessible or unavailable;
- m) Agencies and individuals are reluctant to share information and skills;
- n) Opportunities to exchange experiences and lessons among countries are limited;
- o) Opportunities and financing for NCSA follow-up activities are unclear and limited.

## Annexe XIV

[English only]

### **Highlights of the World Bank Carbon Finance Assist programme 2007–2008<sup>1</sup>**

1. Over the period 2007–2008, the Carbon Finance Assist programme (CF-Assist) involved 50 countries, with five new countries added during that period. Special focus was on sub-Saharan Africa where several programmes have been established.
2. CF-Assist worked on project portfolio development as a top priority, contributing to the identification of over 260 clean development mechanism (CDM) projects (e.g. Project Design Documents, Project Idea Notes and Concepts) in 16 countries and facilitating their participation in the carbon market.
3. CF-Assist facilitated the participation of 45 countries in Carbon Expo 2007, in order to increase the countries' knowledge on the current market developments.
4. CF-Assist delivered regional carbon forums in Latin America, the Carbon Forum in Peru, the Central Asia Carbon Forum in Uzbekistan and the Carbon Conclave in India.
5. Focusing on the financial sector, CF-Assist hosted two carbon investment forums in South Africa and Senegal, covering the southern African and west African regions, respectively.
6. Over 5000 people benefitted from training and exposure provided by CF-Assist events, including training programmes and global and regional events.
7. CF-Assist helped establish three new designated national authorities (in Botswana, Gambia and the Syrian Arab Republic) and provided institutional support in another 10 countries. CF-Assist also built up the capacities of financial intermediaries in eight countries.
8. CF-Assist promoted innovative market instruments such as the CDM Fund in China. The Sellers Funds in Argentina and Mexico became operational during this period. Cambodia also developed a framework to set up a carbon fund under the CF-Assist programme.
9. CF-Assist contributed to the Nairobi Framework partnership and helped develop a joint proposal for future activities. CF-Assist also held a consultation at the third session of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol held in Bali, Indonesia, and actively participated in the organization of the Africa Carbon Forum scheduled for September 2008.
10. CF-Assist has launched the development of a comprehensive knowledge management package using multimedia tools, which will be used in e-courses, virtual training programmes, online interactions, etc. The first product of the package was demonstrated at Carbon Expo 2008. CF-Assist also collaborated with the Inter-American Development Bank to initiate building a Spanish platform for knowledge management.

---

<sup>1</sup> World Bank Institute. 2008. *Carbon Finance Assist. 2008 Annual Report. Capacity-building for low-carbon development*. Available at <http://siteresources.worldbank.org/INTCARFINASS/Resources/CFAssistReportFinal06182008.pdf>.

## Annexe XV

[English only]

### **Examples of results of capacity-building in developing countries**

1. Integration of capacity-building in one sector at all decision levels. For example, Bolivia developed courses for departmental and district education authorities and training modules for teachers, which had a cascading effect from the highest decision level down to the classrooms, strengthened climate change awareness and identified adaptation and mitigation measures.
2. Creation and/or strengthening of climate change consultative groups. For example, El Salvador established a climate change consultative group composed of six ministries, two universities, three representatives from the private sector, one non-governmental organization and two United Nations organizations.
3. Creation and/or strengthening of the designated national authorities (DNAs) and other relevant stakeholders for the development of clean development mechanism (CDM) studies and methodological tools and for engaging with the CDM project establishment to develop CDM project pipelines. For example, Peru established its DNA and 15 CDM projects are now registered, while Mauritius is now implementing its first CDM project.
4. Creation of specific climate change courses at universities. For example, Trinidad and Tobago established an undergraduate course on management of climate change impacts at the University of the West Indies.
5. Enhancement of individual capacities in relevant line-ministries and strengthening of coordination between line-ministries; for example, in the case of Malawi's Strategic Framework Programme for Adaptation and the associated 'basket fund'.
6. The Assessments of Impacts and Adaptations to Climate Change (AIACC) project of the United Nations Environment Programme contributed capacity-building results at the individual level through various approaches:
  - a) Capacity for scientific/technical vulnerability and adaptation assessment:
    - i) More than 300 scientists/stakeholders and more than 60 students in 46 developing countries have benefitted from learning-by-doing and training activities;
    - ii) More than 100 early career scientists and experts were trained at AIACC training workshops;
  - b) Capacity to engage with stakeholders and formulate adaptation strategies and policies: established networks that link science and stakeholder institutions from 62 countries;
  - c) Stakeholder knowledge and awareness: numerous local workshops with stakeholders;

d) South–South capacity transfers: AIACC participants have conducted several successful South–South capacity transfer activities.<sup>1</sup>

7. The Climate Change Capacity Development (C3D) project of the United Nations Institute for Training and Research also address capacity-building at the individual level: Specifically, the targets of approximately 500 direct beneficiaries of C3D training, 1500 indirect beneficiaries (through distribution of workshop reports, training materials and publications) and a minimum of six workshops established in the initial grant proposal have been either met or exceeded.

8. In many developing countries, capacity-building activities involve the training of experts from government institutions as well as from the private sector, non-governmental organizations and civil society. For example, in Haiti, a pool of executives to the Office of Mines and Energy and in the Faculty of Agronomy has been trained in conducting vulnerability and adaptation assessments, in preparing greenhouse gas inventories and in developing mitigation measures.

---

<sup>1</sup> United Nations Environment Programme. 2008. *The AIACC Project: Assessments of Impacts and Adaptations to Climate Change*. Presentation. Available at <http://www.unep.org/themes/climatechange/docs/Lessons%20from%20UNEP%20GEF%20portfolio.ppt>.

## Annexe XVI

[English only]

### A sample of sources and amounts of funding for climate change capacity-building activities

<i>Project/programme</i>	<i>Amount of funding</i>	<i>Source of funding</i>	<i>Implemented by</i>	<i>Time frame</i>	<i>Objective/focus</i>
Global Environment Facility (GEF) climate change focal area (including full-sized and medium-sized projects, National Communications Support Programme and other enabling activities) <sup>1</sup>	USD 832.4 million <sup>2</sup>	GEF donor countries	Implementing agencies of the GEF	Jul 2004–Aug 2008	Climate change mitigation: reducing or avoiding greenhouse gas emissions in the areas of renewable energy, energy efficiency and sustainable transport  Climate change adaptation: aiming at increasing the resilience to the adverse impacts of climate change of vulnerable countries, sectors and communities
Least Developed Countries Fund (LDCF)	USD 172 million	Donors from Parties included in Annex I to the Convention (Annex I Parties)	Implementing agencies of the GEF	2001–present	Addresses the extreme vulnerability and limited adaptive capacity of the least developed countries. The LDCF initially supported the preparation of national adaptation programmes of action
Special Climate Change Fund	USD 91 million	Donors from Annex I Parties	Implementing agencies of the GEF	2004–2008	Supports: (a) adaptation; (b) technology transfer; (c) energy, transport, industry, agriculture, forestry and waste management; and (d) economic diversification
Capacity development for the clean development mechanism (CD4CDM)	USD 4.7 million	Government of the Netherlands	United Nations Environment Programme (UNEP) Risoe Centre	2005–2008	The project aims to: (a) generate in participating developing countries a broad understanding of the opportunities offered by the clean development mechanism (CDM); and (b) develop the necessary institutional and human

<sup>1</sup> See FCCC/CP/2008/2/Rev.1, FCCC/CP/2007/3, FCCC/CP/2006/3 and FCCC/CP/2005/3.

<sup>2</sup> Note: Approximately USD 960 million was allocated for the GEF climate change focal area in the fourth replenishment of the GEF, to be implemented from November 2006 to June 2010.

<i>Project/programme</i>	<i>Amount of funding</i>	<i>Source of funding</i>	<i>Implemented by</i>	<i>Time frame</i>	<i>Objective/focus</i>
					capabilities to allow them to formulate and implement projects under the CDM
Community-Based Adaptation	USD 7 million	Donors from Annex I Parties	GEF and United Nations Development Programme (UNDP)	Feb 2008–Feb 2011	Supports the increasing resilience of communities to manage the threats posed by climate change to key ecosystems
Adaptation programme in Africa	USD 92 million	Government of Japan	UNDP	Dec 2008–Dec 2011	Helps 21 African countries to adjust their national development processes to incorporate climate change risks/opportunities. One of the key outcomes is building leadership capacities and developing institutional frameworks to manage climate change risks/opportunities
Capacity development for CDM in Latin America, sub-Saharan Africa, Eastern Europe and Central Asia	USD 11.5 million	Governments of Finland, Japan, Spain and Sweden	UNDP	2007–2011	Aims to: build the capacity of participating countries to engage with the global carbon market, particularly the CDM; build institutional capacity; raise awareness of CDM opportunities; and catalyse the development of CDM project pipelines in under-developed carbon markets
CD4CDM follow-on	Approx. USD 5 million	United Nations Foundation, Governments of Denmark, France, Spain and Sweden	UNEP Risoe Centre	2008–2009	See CD4CDM above

<i>Project/programme</i>	<i>Amount of funding</i>	<i>Source of funding</i>	<i>Implemented by</i>	<i>Time frame</i>	<i>Objective/focus</i>
UNFCCC regional preparatory workshops <sup>3</sup>	USD 4.4 million	Governments of Denmark, Finland, Germany and Norway	UNEP and UNFCCC secretariat	2007, 2008 and 2009	The overall goal of the project is to bring to the fore the pertinent issues from the process of the UNFCCC that will assist the Parties to articulate and/or refine their national and, wherever possible, regional policy positions with regard to specific building blocks of the Bali Road Map, particular agenda items of the Conference of the Parties/Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol and sessions of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention and the Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol
Capacity-building under Article 6 of the Convention (Education, training and public awareness)	USD 0.9 million	Government of Norway	UNEP	2004–2007	Focuses on: national climate outreach campaigns; capacity-building for civil society; regional workshops on climate outreach; and graphic and information materials.
Climate Change and Development – Adapting by Reducing Vulnerability	USD 9 million	Government of Denmark	UNDP and UNEP	2008 to present	The emphasis is on short-term (three- to six-month) initiatives and products that contribute towards addressing key gaps in national climate change adaptation.

<sup>3</sup> UNEP. 2008. *UNEP 2008 Annual Report*. Available at [http://www.unep.org/PDF/AnnualReport/2008/AnnualReport2008\\_en\\_web.pdf](http://www.unep.org/PDF/AnnualReport/2008/AnnualReport2008_en_web.pdf).



<i>Project/programme</i>	<i>Amount of funding</i>	<i>Source of funding</i>	<i>Implemented by</i>	<i>Time frame</i>	<i>Objective/focus</i>
Capacity Development for Policy Makers to Address Climate Change	USD 7 million	United Nations Foundation, UNDP, Governments of Finland, Norway, Spain and Switzerland	UNDP	2008–2010	Aims to strengthen the national capacity of up to 20 developing countries to assess the magnitude of the efforts that will be required to address climate change and to position themselves and develop policy options for addressing climate change across different sectors and economic activities.
Addressing climate change in Latin America and the Caribbean	USD 9.8 million	Government of Spain	UNDP	2009–2011	Will assist countries to meet their commitments under the Convention, enhance their capacities to engage effectively in negotiations on a post-2012 regime and access resources from the Adaptation Fund.
Carbon Finance Assist (CF-A) <sup>4</sup>	USD 13.4 million + USD 6 million (Japan Policy and Human Resources Development Fund)	Annex I Party governments	World Bank	2005–2008	CF-A's basic objective is to ensure that developing countries and the countries with economies in transition are able to fully participate in the flexible mechanisms defined under the Kyoto Protocol.
Asian Development Bank (ADB) Energy Efficiency Initiative	USD 250 million	ADB donors	ADB	2005–2008	A financing facility with a targeted size of USD 250 million helps fund the Energy Efficiency Initiative activities in the areas of: (a) smaller energy efficiency investments; (b) technology costs; and (c) grant assistance for activities such as advocacy, institutional capacity-building, project preparation and the establishment of the monitoring and evaluation mechanisms of the ADB.

<sup>4</sup> World Bank Institute. 2008. *Carbon Finance Assist. 2008 Annual Report. Capacity-building for low-carbon development*. Available at <http://siteresources.worldbank.org/INTCARFINASS/Resources/CFAssistReportFinal06182008.pdf>.

<i>Project/programme</i>	<i>Amount of funding</i>	<i>Source of funding</i>	<i>Implemented by</i>	<i>Time frame</i>	<i>Objective/focus</i>
Climate Change Capacity Development <sup>5</sup>	USD 4.1 million	EuropeAid, Irish Aid, Danida and the Swiss Federal Office for the Environment	United Nations Institute for Training and Research (UNITAR)	2003–2008	This project addresses capacity needs for climate change in developing countries through an innovative training and capacity-building partnership as stated in decision 2/CP.7.
Advancing Capacity for Climate Change <sup>6</sup>	GBP 450,000	Department for Environment, Food and Rural Affairs of the United Kingdom and European Community	UNITAR	2007–2010	Each subproject aims to have practical outcomes for understanding impacts, reducing vulnerability or delivering adaptation. Each project also aims to enhance capacity in the host countries to predict climate change impacts and manage adaptation projects.
United Nations Collaborative Programme on Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation in Developing Countries (UN-REDD)	USD 52.2 million (planned)	Government of Norway	UNDP, the Food and Agriculture Organization of the United Nations and UNEP	2008–2010	UN-REDD focuses on two areas of work: country actions and international support. Country actions will assist developing countries to prepare and implement national REDD strategies and mechanisms. The prime objective of the international support function is to stimulate and contribute to international discussions on a post-2012 REDD regime.
UNDP-Spain MDG Achievement Fund – environment and climate change window	USD 89.5 million	Government of Spain	UNDP	2007–2010	The MDG Achievement Fund seeks to reduce poverty and vulnerability in eligible countries by supporting interventions that improve environmental management and service delivery at the national and local levels, increase access to new financing mechanisms and enhance capacity to adapt to climate change.

<sup>5</sup> <http://www.c3d-unitar.org/?q=node/1>.

<sup>6</sup> FCCC/SBI/2008/MISC.5. See also <http://www.acccaproject.org>.

## Annexe XVII

[English only]

**Bibliography**

African Development Bank. 2008. *The African Development Bank and Climate Change in Africa*. Presentation by Yogesh Vyas at the fourteenth session of the Conference of the Parties in Poznan, Poland, on 7 December 2008.

Agence Canadienne de Développement International. 2009. *Canada Climate Change Development Fund. Mid-term evaluation*.

Agence Française de Développement. 2008. *Cadre d'intervention Stratégique Climat. CIS Climat 2006–2008*.

Asian Development Bank. 2007. *Integrating capacity development into country programs and operations. Medium-term framework and action plan*.

Asian Development Bank. 2008. *Climate change ADB Programs: strengthening mitigation and adaptation in Asia and the Pacific*.

Asian Development Bank. 2008. *Underlining CDIA's contribution to cross-cutting development issues. Executive summary*.

Australia. Fourth National Communication.

Baastel. 2005. *Developing National Capacity to Comply with the Rio Conventions: experiences and lessons learned from UNDP/GEF National Capacity Self-Assessment Projects*. Groupe Conseil Baastel ltée.

Benin. National Adaptation Programme of Action.

Bolivia. First National Communication.

Bolivia. National Capacity Self-Assessment.

Burkina Faso. National Capacity Self-Assessment.

Canada. Fourth National Communication.

Cape Verde. National Adaptation Programme of Action.

Central African Republic. National Adaptation Programme of Action.

Central African Republic. National Capacity Self-Assessment.

Climate Change Capacity Development (C3D) project. 2008. *MIND-C3D India Training Course 1 Report. Training Course for Senior Civil Servants on Climate Change and Sustainable Development*. 1–7 February 2006. TERI University, New Delhi, India.

Ethiopia. National Adaptation Programme of Action.

European Bank for Reconstruction and Development (EBRD). 2005. *EBRD Methodology for Assessment of Greenhouse Gas Emissions. Guidance for consultants working on EBRD-financed projects*.

European Centre for Development Policy Management. 2005. *Organisational legitimacy, capacity and capacity development*.

European Centre for Development Policy Management. 2005. *Study on capacity, change and performance*.

Fiji. First National Communication.

Fonds Français pour l'Environnement Mondial. 2008. *Programme incubateur de projets MDP "Africa-assist". Bilan de la première année d'activités 2007–2008*.

Food and Agriculture Organization of the United Nations. 2008. *Community-based adaptation in action, a case study from Bangladesh, project summary report (phase I), improved adaptive capacity to climate change for sustainable livelihood in the agriculture sector*.

Food and Agriculture Organization of the United Nations/United Nations Development Programme/United Nations Environment Programme. *UN Collaborative Programme on Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation in Developing Countries (UN-REDD)*. Framework Document.

France. Fourth National Communication.

Gambia. National Adaptation Programme of Action.

Germany. Fourth National Communication.

Global Environment Facility. 2001. *A guide for self-assessment of country capacity needs for global environmental management*.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2004. *Climate Change Program Study*.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2005. *Third Overall Performance Study of the GEF*.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2006. *Annual Performance Review 2005*.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2006. *Evaluation of GEF capacity development activities*. Approach paper.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2007. *Evaluation of Capacity Development Activities: Literature Review of Guidance on Capacity Development*. Capacity Development Information Document No.2.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2007. *Evaluation of Capacity Development: Philippines Country Case Study*. Capacity Development Information Document No.3.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2007. *Evaluation of Capacity Development Activities: Vietnam Country Case Study*. Capacity Development Information Document No.4. Stockholm Environment Institute.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2008. *Annual Country Portfolio Evaluation Report 2008: Benin, Madagascar, South Africa*.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2008. *Annual Performance Review 2006*.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2008. *Annual Performance Review 2007*.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2008. *Second progress report on the implementation of the GEF strategic approach to capacity development*. GEF/C.33/Inf.5.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2008. *Mid-Term Review of the Resource Allocation Framework*. Working paper. GEF/ME/C.34/2.

Global Environment Facility Evaluation Office. 2008. *Mid-Term Review of the Resource Allocation Framework*. Presentation.

- Global Environment Facility Secretariat. 2003. *Strategic approach to enhance capacity-building*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2004. *Building capacity to reduce risks of climate change*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2005. *Building the Philippines's Capacity for Grid-connected Solar Power*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2005. *National Dialogue Initiative. Lessons learned*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2005. *Progress on the implementation of the GEF Strategic Approach to Capacity Development*. GEF/C.27/Inf.12.
- Global Environment Facility Secretariat. 2005. *The GEF Resource Allocation Framework*. GEF/C.27/Inf.8/Rev.1.
- Global Environment Facility Secretariat. 2006. *Building Country Capacity to Combat Climate Change*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2006. *Catalysing Technology Transfer*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2006. *GEF's work on climate change*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2006. *GEF support for adaptation to climate change*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2006. *Linking adaptation and development*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2006. *Status Report on the Climate Change Funds*. GEF/LDCF/SCCF.1/Inf.2/Rev.1.
- Global Environment Facility Secretariat. 2007. *Climate change focal area strategy and strategic programming for GEF-4*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2007. *Focal Area Strategies and strategic programming for GEF-4*. GEF/C.31/10.
- Global Environment Facility Secretariat. 2007. *GEF 4 Climate Change Strategy and Programs, Presentation*.
- Global Environment Facility Secretariat. 2007. *Resource Allocation Framework: Mid-Term review Terms of Reference*. GEF/ME/C.32/6/Rev.1.
- Global Environment Facility Secretariat. 2007. *Status report on the Climate Change Funds as of September 30, 2007*. GEF/LDCF.SCCF.3/Inf.2.
- Global Environment Facility Secretariat. 2008. *GEF-5 Replenishment Discussions: Participation, Proposed Timetable and Core Replenishment Issues*. GEF/R.5/2.
- Global Environment Facility Secretariat. 2008. *Progress report on the least developed countries fund (LDCF) and the special climate change fund (SCCF)*. GEF/LDCF.SCCF.5/Inf.3.
- Global Environment Facility Secretariat. 2008. *Report on the Completion of the Strategic Priority on Adaptation*. GEF/C.34/8.
- Global Environment Facility Secretariat. 2008. *Second progress report on the implementation of the GEF strategic approach to capacity development*. GEF/C.33/Inf.5.
- Global Environment Facility Secretariat. 2008. *The least developed countries fund (LDCF)*.

- Global Environment Facility Secretariat. 2008. *Transfer of Environmentally Sound Technologies: The GEF Experience*.
- International Fund for Agricultural Development. *Climate change: building resilience of poor rural communities*.
- International Fund for Agricultural Development. 2007. *IFAD/GEF partnership on climate change: fighting a global challenge at the local level*.
- Japan. Fourth National Communication.
- JICA. 2008. *Cool earth partnership and Japan's ODA-JICA Cooperation*. Presentation by Shigeru Kiyama at the fourteenth session of the Conference of the Parties in Poznan, Poland, on 9 December 2008.
- Maldives. National Capacity Self-Assessment.
- Mali. National Adaptation Programme of Action.
- Mauritania. National Capacity Self-Assessment.
- Mauritania. Second National Communication.
- Mexico. National Capacity Self-Assessment.
- Mexico. Third National Communication.
- Mozambique. First National Communication.
- Mozambique. National Adaptation Programme of Action.
- Office of Management and Budget. 2007. *Federal Climate Change Expenditures Report to Congress*.
- Organisation for Economic Co-operation and Development/DAC. 2002. *Glossary of Key Terms in Evaluation and Results-Based Management*.
- Organisation for Economic Co-operation and Development. 2005. *Paris declaration on aid effectiveness: ownership, harmonization, alignment, results and mutual accountability*.
- Organisation for Economic Co-operation and Development. 2006. *The Challenge of capacity development. Working towards good practice*.
- Sierra Leone. National Adaptation Programme of Action.
- Stockholm Environment Institute. 2008. *Policy Brief: Financing adaptation to climate change*.
- Suriname. First National Communication.
- Tajikistan. Second National Communication.
- Taschereau S and Bolger J. 2005. *Networks and capacity*. Maastricht: ECDPM.
- The Netherlands. Fourth National Communication.
- World Bank. 2004. *Ten steps to a Results-Based Monitoring and Evaluation System*.
- World Bank. 2005. *Capacity-building in Africa: An OED Evaluation of World Bank Support*. Operations Evaluation Department.
- World Bank. 2008. *Environmental Sustainability: An evaluation of World Bank Group Support*.
- World Bank. 2008. *Stepping up policy research, knowledge and capacity-building*. pp.7–9.
- World Bank. 2009. *ESMAP Annual Report 2007–2008*.

- World Bank. 2009. *GEF Annual Monitoring Report FY08*.
- World Bank Institute. 2006. *Does training work? Re-examining Donor-Sponsored Training Programs in Developing Countries*. Mark Nelson. pp.1–2.
- World Bank Institute. 2008. *Carbon Finance Assist. 2008 Annual Report. Capacity-building for low-carbon development*.
- Uganda. National Adaptation Programme of Action.
- United Nations Development Programme. 2004. *The GEF/UNDP/UNEP National Communications Programme for Climate change: UNFCCC workshop on the preparation of national communications from non-Annex I Parties*. Presentations. Manila, Philippines, 26–30 April 2004.
- United Nations Development Programme. 2006. *National Capacity Action Plans Synthesis Report 2006*.
- United Nations Development Programme. 2006. *National Capacity Self-Assessment Global Progress Report 2006*.
- United Nations Development Programme. 2008. *Climate change at UNDP: scaling up to meet the challenge*. UNDP Environment & Energy Group.
- United Nations Development Programme. 2008. *National Communications Support Programme Newsletter, Edition 9*.
- United Nations Development Programme/Global Environment Facility. 2000. *Capacity development initiative. Assessment of capacity development in the GEF portfolio*.
- United Nations Development Programme/Global Environment Facility. 2003. *Capacity Development Indicators. UNDP/GEF Resource kit (No.4)*.
- United Nations Development Programme/Global Environment Facility. *Strengthening capacity in developing countries for training purposes on climate change with the “climate change capacity development” (C3D) partners*. August 2006–July 2009. Interim report. August 2006–March 2007.
- United Nations Development Programme/Global Environment Facility/Alain Lafontaine. 2000. *Capacity development initiative. Assessment of capacity development efforts of other development cooperation agencies*.
- United Nations Development Programme/United Nations Environment Programme/Global Environment Facility. 2005. *Capacity development for environmental management. 2005 Report*.
- United Nations Environment Programme. 2004. *International environmental governance: Bali Strategic Plan for Technology Support and Capacity-Building*. UNEP/GC.23/6/Add.1.
- United Nations Environment Programme. 2007. *Enhancing a more equitable distribution of CDM project activities*. UNEP Risoe Centre.
- United Nations Environment Programme. 2008. *Many strong voices: overview in brief*.
- United Nations Environment Programme. 2008. *The AIACC Project: Assessments of impacts and adaptations to climate change*. Presentation in Nairobi, Kenya, on 8–9 April 2008.
- FCCC/CP/2001/13/Add.1, pp. 5–14.
- FCCC/SBI/2003/14.
- FCCC/SBI/2004/MISC.1.

FCCC/SBI/2004/9.  
FCCC/CP/2003/6/Add.1, pp. 7–9.  
FCCC/TP/2004/1.  
FCCC/CP/2004/10/Add.1, pp. 7–11.  
FCCC/CP/2005/3.  
FCCC/KP/CMP/2006/MISC.1.  
FCCC/CP/2005/5/Add.1.  
FCCC/KP/CMP/2005/8/Add.4, pp. 5–6.  
FCCC/CP/2006/3.  
FCCC/SBI/2006/16.  
FCCC/SBI/2006/22.  
FCCC/SBI/2006/5.  
FCCC/SBI/2006/MISC.4/Corr.1.  
FCCC/SBI/2007/5.  
FCCC/SBI/2007/MISC.8.  
FCCC/SBI/2007/MISC.8/Add.1.  
FCCC/CP/2006/5/Add.1, pp. 11–12.  
FCCC/KP/CMP/2006/10/Add.1, pp. 30–31.  
FCCC/CP/2007/3.  
FCCC/SBI/2007/33.  
FCCC/SBI/2007/25.  
FCCC/SBI/2008/MISC.5.  
FCCC/TP/2008/5.  
FCCC/SBI/2008/2.  
FCCC/SBI/2008/MISC.6.  
FCCC/AWGLCA/2008/12.  
FCCC/CP/2007/6, pp. 18–19.  
FCCC/CP/2007/6/Add.1, pp. 3–8.  
FCCC/KP/CMP/2007/9, pp. 18–19.  
FCCC/SBI/2008/15.  
FCCC/CP/2008/2/Rev.1.  
FCCC/SBI/2008/8, pp. 13–14.  
FCCC/SBI/2008/8/Add.1.  
FCCC/SBSTA/2008/6.  
FCCC/AWGLCA/2008/L.11.  
FCCC/SBSTA/2008/12.



FCCC/AWGLCA/2008/6.

FCCC/AWGLCA/2008/11.

FCCC/AWGLCA/2008/13.

FCCC/SBI/2008/11.

FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1.

United Nations Industrial Development Organization. 2008. *Policies for promoting industrial energy efficiency in developing countries and transition economies. Executive summary.*

United Nations Institute for Training and Research. 2001. *Who needs what to implement the Kyoto Protocol? An assessment of capacity-building needs in 33 developing countries.*

United Nations Institute for Training and Research. 2008. *C3D Interim Narrative Report. Reporting period: April 1 2007–February 29 2008.*

United Nations University. 2005. *Handbook: Key Linkages among the Rio+ Conventions.*

Watson D. 2006. *Monitoring and Evaluation of Capacity and Capacity Development.* European Centre for Development Policy Management.

Willems S. 2004. *Institutional capacity and climate actions: summary paper.* COM/ENV/IEA/SLT(2004)2. Organization for Economic Cooperation and Development.

---